



**REALISATION DE DIAGNOSTICS
TERRITORIAUX DANS LE CADRE DE
RENOUVELLEMENT DE CLS
ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Données quantitatives et descriptives

PETR Nord de l'Yonne



Décembre 2023

Mme Mathilde COSSON

Sommaire

CONTEXTE - METHODOLOGIE	6
--------------------------------------	----------

PARTIE 1 : SYNTHÈSE	8
----------------------------------	----------

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION	9
CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT	11
ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION	12
OFFRE DE SANTÉ.....	13
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES.....	14
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	15
PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE	16
OFFRE EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	17

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC COMPLET	18
--------------------------------------------	-----------

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION ..	19
--------------------------------------------------------------------------------	-----------

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION	21
1. STRUCTURE DE LA POPULATION	21
2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION	22
3. PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES.....	23
4. STRUCTURE DES MENAGES.....	24
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION.....	26
1. EMPLOI.....	26
2. CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES.....	27
3. TAUX DE CHOMAGE	28
4. REVENUS	28
5. TAUX DE PAUVRETE	29
6. LES BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE	29
7. NIVEAUX DE FORMATION ET DE QUALIFICATION.....	30
SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES	33

CADRE DE VIE, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT.....	35
-----------------------------------------------------	-----------

DES DISPOSITIFS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE.....	36
1. PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL.....	36
2. LE PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT.....	37
3. PLAN LOCAL DE L'URBANISME	37
4. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) DE SERVICES AUX FAMILLES.....	39
5. MAISONS FRANCE SERVICES (MFS)	39
LES TENDANCES EN MATIÈRE D'HABITAT	40
1. RÉSIDENCES PRINCIPALES, SECONDAIRES ET LOGEMENTS VACANTS.....	40
2. ETAT DES LOGEMENTS.....	40
MOBILITÉ	42
1. LIGNE REGULIERE EN AUTOCAR, BUS ET TRAINS.....	43
2. COVOITURAGE ET TRANSPORTS SOLIDAIRES	43
3. DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL.....	44
4. DEPLACEMENTS VERS PARIS- MOUVEMENT PENDULAIRE.....	45
QUALITÉ DE L'EAU	45
1. EAU DE CONSOMMATION	45
2. EAUX DE BAINADE ET DE LOISIRS.....	48

QUALITÉ DE L'AIR	49
1. QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR	49
2. EXPOSITION AU RADON	49
RISQUES TECHNOLOGIQUES	50
1.LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	50
2.LE RISQUE SEVESO	51
LES ESPÈCES NUISIBLES ET PARASITES	51
1. L'AMBROISIE	51
2. LES TIQUES	52
3. LE MOUSTIQUE TIGRE	53
SYNTHÈSE – CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT	54
ETAT DE SANTE DE LA POPULATION	56
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE	57
INDICATEURS DE MORTALITÉ	57
1. MORTALITE GENERALE	57
2. MORTALITE CHEZ LES MOINS DE 65 ANS	58
3. MORTALITE EVITABLE	58
4. MORTALITE PAR CAUSES	60
INDICATEURS DE MORBIDITÉ	62
1.AFFECTION DE LONGUE DUREE (ALD) : BENEFICIAIRES ET NOUVELLES ADMISSIONS ALD	62
SYNTHÈSE SUR LES INDICATEURS DE SANTÉ	64
L'OFFRE DE SANTE LIBERALE	65
EFFECTIFS ET DENSITÉS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ	66
1.LES MEDECINS GENERALISTES	68
2.LES INFIRMIERS DIPLOMES D'ETAT	72
3. LES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES.....	74
4. LES CHIRURGIENS-DENTISTES	75
5. LES ORTHOPHONISTES.....	77
6. LES SAGE-FEMMES.....	79
7. LES PHARMACIES	80
8. AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE	81
DES EXERCICES COORDONNÉS DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE	82
1. MAISON DE SANTE PLURI PROFESSIONNELLE	82
2. CENTRE DE SANTE MEDICAL ET POLYVALENT	82
3. EQUIPE DE SOINS PRIMAIRES	82
4. LES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE (CPTS)	83
COORDINATION D'APPUI	84
ORGANISATION DE LA CONTINUTE ET DE LA PERMANENCE DES SOINS SUR LE TERRITOIRE	84
1.MAISON MEDICALE DE GARDE	85
2.SOS MEDECINS	85
TELE EXPERTISE	86
TELE CONSULTATIONS EN MEDECINE GENERALE	86
SYNTHÈSE CONCERNANT L'OFFRE DE SANTÉ LIBÉRALE	87
ETABLISSEMENTS DE SANTE DU TERRITOIRE ET RECOURS AUX SOINS HOSPITALIERS DES HABITANTS DU TERRITOIRE	89
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU TERRITOIRE	90
1. PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE DU PETR NORD YONNE	90
2. ACCES AUX SERVICES D'URGENCE	91
ETABLISSEMENTS DE RECOURS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE	92
1. LES ETABLISSEMENTS DE RECOURS EN MEDECINE, CHIRURGIE ET OBSTETRIQUE (MCO)	93
2. ETABLISSEMENTS DE RECOURS POUR LES SEJOURS EN SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION (SMR).....	96
3. ETABLISSEMENTS DE RECOURS POUR LA PSYCHIATRIE	97
4. HOSPITALISATION A DOMICILE (HAD)	97

5. L'ACCES AUX SOINS ET A LA PREVENTION DES PERSONNES LES PLUS DEMUNIES	98
6. DISPOSITIFS ET STRUCTURES MEDICO-SOCIAUX PERMETTANT D'ASSURER L'ACCES AUX SOINS ET DE PREVENIR LA RUPTURE DES SOINS ENGAGES, D'AIDER A L'INSERTION OU LA REINSERTION DANS L'OFFRE DE SANTE DE DROIT COMMUN, DE PREVENIR DES SITUATIONS DE PRECARISATION LIEES A L'ETAT DE SANTE	98
SYNTHÈSE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LE RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE.....	100
LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES	101
BENEFICIAIRES DE L'APA.....	102
L'OFFRE D'HEBERGEMENT POUR PERSONNE AGEES : TAUX D'EQUIPEMENT, STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	102
1. TAUX D'EQUIPEMENT	102
2. STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	103
LES SERVICES DE COORDINATION ET D'AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE.....	105
1. MISSIONS DU DEPARTEMENT	105
2. LES SSIAD – SPASAD	107
3. LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	107
4. STRUCTURES D'APPUI.....	108
5. PREVENTION.....	108
SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES.....	110
LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	111
BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS (AAH).....	112
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES	112
1. TAUX D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAL	112
2. STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	113
L'OFFRE EN ÉTABLISSEMENTS POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	115
1. DEPISTAGE PRECOCE ET ORIENTATION	115
2. TAUX D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAL	116
3. STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	117
SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	119
PRISE EN CHARGE ET PREVENTION EN SANTE MENTALE.....	120
INDICATEURS DE SANTÉ	121
1. PRISE EN CHARGE EN SOINS POUR MALADIES PSYCHIATRIQUES	121
2. TAUX DE MORTALITE PAR SUICIDE	121
3. TAUX DE PERSONNES NOUVELLEMENT ADMISES EN ALD POUR MALADIES PSYCHIATRIQUES DE LONGUE DUREE ..	122
4. PRISES EN CHARGE EN SOINS POUR DEPRESSION ET AUTRES TROUBLES DE L'HUMEUR ET CONSOMMANTS DE TRAITEMENTS ANTIDEPRESSEURS/REGULATEURS DE L'HUMEUR, HORS PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES	122
OFFRE HOSPITALIÈRE SUR LE DÉPARTEMENT	123
1. TAUX D'EQUIPEMENT EN PSYCHIATRIE	123
2. TAUX DE RECOURS HOSPITALIER EN PSYCHIATRIE	124
3. SECTEURS ET ETABLISSEMENTS DE PSYCHIATRIE.....	125
PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES.....	127
AUTRES PLANS ET DISPOSITIFS.....	128
1. LE PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DE L'YONNE (PTSM).....	128
SYNTHÈSE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE.....	130

L'OFFRE EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE 132

INDICATEURS DE PRÉVENTION 133

- 1. COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA GRIPPE 133
- 2. PARTICIPATION AU DEPISTAGE DES CANCERS 133
- 3. VACCINATIONS OBLIGATOIRES 135

DISPOSITIFS EN ADDICTOLOGIE..... 135

LISTE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS OU STRUCTURES PARTICIPANT À LA PRÉVENTION EN SANTÉ SUR LE TERRITOIRE 138

- 1. STRUCTURES PARTICIPANT A LA PREVENTION EN SANTE GENERALE 138
- 2. AUTRES STRUCTURES PAR THEMATIQUE..... 141

ACTIONS DE PREVENTION DEPLOYEES SUR LE DEPARTEMENT EN 2022..... 144

SYNTHÈSE SUR L'OFFRE EN PRÉVENTION 146

ANNEXES 148

LISTE DES COMMUNES DU PETR NORD YONNE..... 148

PRESENTATION DETAILLEE DES RECOURS EN 2021 AUX ETABLISSEMENTS DE SANTE DES HABITANTS DU TERRITOIRE DU PETR NORD YONNE..... 149



Contexte - Méthodologie

Les sources utilisées seront citées pour chaque indicateur tout au long du document.



Les principales sources de données sont les suivantes :

- *Site internet de l'INSEE*
- *Site internet de Carto santé*
- *Outil REZONE CPTS*
- *Site internet de l'observatoire des territoires*
- *Site internet du département de l'Yonne*
- *Sites internet des Communautés de communes*
- *Fichier « Diag PRS Données Brutes » fourni par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté*
- *Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne-Franche-Comté en 2021*
- *Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté*
- *Document ORS et ARS Bourgogne-Franche-Comté, PRS 2018-2028 – Diagnostic comparé à mi-parcours*
- *Sites internet des établissements hospitaliers du territoire*
- *Portail national de l'information pour les personnes âgées et leurs proches*
- *Annuaire de l'action sociale*
- *Cartographie de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)*
- *Projet territorial de santé de santé mentale de l'Yonne*





PARTIE 1 : SYNTHÈSE

Cette première partie propose une synthèse des données quantitatives mettant en avant les principaux atouts et les points de vigilance du territoire.



 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<p>✓ Un territoire en croissance démographique : Evolution annuelle moyenne de la population du PETR positive (+0.1%/an de 2014 à 2020)</p> <p>✓ Un nombre de ménage en croissance sur le PETR (+3.1%) : croissance plus forte que pour le département (+1.2%) et la région (2.5%)</p> <p>✓ Une faible part de personnes de 80 ans et plus vivant seules à domicile sur CC du Gâtinais (43.8%) et la Vanne et Pays d'Othe (44%), inférieures aux territoires de référence (Fr : 48,6%) en 2020</p> <p>✓ Des indices de concentration de l'emploi favorables sur CC du Jovinien (100.3) et CA du Grand Sénonais (115.4), supérieurs aux territoires de référence (Fr : 98,3)</p> <p>✓ Des indicateurs de précarité favorables pour CC du Gâtinais et Yonne Nord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de pauvreté inférieurs aux territoires de référence (respectivement 9.1% et 9.7% ; Fr : 14.4%) - Parts des allocataires du RSA nettement inférieures aux territoires de référence (respectivement 3.3 et 4.1 ; Fr : 6.4) - Taux d'allocataires dépendants à 100% des prestations CAF inférieurs (respectivement 7.7% et 8.4% ; Fr : 13.3%) - Une part de bénéficiaires CSS plus basse pour les 2 CC (respectivement 4.5% et 5.2% ; Fr : 10.3%) 	<p>✓ Des disparités entre les 5 CC sur les données démographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décroissance démographique pour CC Jovinien et la Vanne et Pays d'Othe (-0.5%/an de 2014-2020) - Viellissement de la population : indices supérieurs à 100 et à la France (84.3) pour CC Jovinien et la Vanne et Pays d'Othe. <p>✓ Plus de personnes de 80 ans et plus vivant seules à domicile sur CC du Jovinien (49.1%), et Yonne Nord (49.5%) supérieures aux territoires de référence (Fr : 48,6%) en 2020</p> <p>✓ Des niveaux de revenus inférieurs pour Jovinien, Grand Sénonais et Vanne et Pays d'Othe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médianes du revenu disponible par unité de consommation inférieures à la région et la France pour les 3 intercommunalités - Parts de ménages fiscaux imposés inférieures à la région et la France pour les 3. <p>✓ Des indicateurs de précarité moins bons pour CA du Grand Sénonais et CC du Jovinien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des familles monoparentales (9.3%) supérieure à la région (8.5%) - Taux de pauvreté supérieurs aux territoires de référence (respectivement 17.3% et 18.7% ; Fr : 14.4%) - Parts des allocataires du RSA largement supérieures aux territoires de référence (respectivement 7.8 et 9.1 ; Fr : 6.4) - Taux d'allocataires dépendants à 100% des prestations CAF supérieurs (respectivement 15.8% et 17.0% ; Fr : 13.4%) - Une part de bénéficiaires CSS plus élevée pour les 2 CC (respectivement 11.3% et 12.1% ; Fr : 10.3%)

	<p>✓ Un taux de chômage (15.7%) supérieur sur le PETR NY à tous les territoires de référence (Fr : 13.4%)</p> <p>✓ Des niveaux de qualification sur le PETR plutôt inférieurs aux territoires de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Part de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus sans diplôme : 25.9% (supérieure à la Rég : 23% et Fr : 20.7%) - Part des jeunes 20-24 ans sans diplôme de 19.4% pour le PETR supérieure à la Rég (10.8%) et Fr (9.9%). Parts également supérieures pour les 5 EPCI. - Parts des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur inférieures pour le PETR (30.3%) et les 5 EPCI par rapport à la Fr (43.7%).
Autres caractéristiques du territoire	
<p>✓ Le PETR du Nord de l'Yonne est composé de 5 CC, 117 communes et comptabilise 130 558 hab. (2020).</p> <p>Sur le PETR :</p> <p>✓ Une part plus élevée de 0 à 14 ans : 19.7% (Dpt :17% ; Reg : 16.7% ; Fr : 17.7%)</p> <p>✓ Une part plus élevée de 60 à 74 ans : 18.5% (Fr : 16.9%)</p> <p>✓ Une part plus faible de 75 ans et plus : 8.5% (Dpt :11.5% ; Reg : 11% ; Fr : 9.6%)</p> <p>✓ Une part de retraités (31.4%) moins importante qu'aux niveaux départemental et régional (Dpt : 34.9% ; Rég : 33.3%)</p> <p>✓ De fortes disparités existent entre les CC concernant les caractéristiques socio-économiques : avec des taux plus favorables à l'ouest du PETR et moins favorables pour la CA du Grand Sénonais et CC du Jovinien.</p>	

CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT



 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ De nombreux dispositifs en place sur le PETR : <ul style="list-style-type: none"> - PCAET en cours de réalisation sur les 4 CC - Plan Climat déployé sur CA du Grand Sénonais - Un PLU sur chaque intercommunalité - Un plan local de l'habitat sur CA du Grand Sénonais - CTG (2022-2026) sur l'agglomération du Sénonais, CTG également sur CC Yonne Nord, Gâtinais en Bourgogne et VPO - 10 Maisons France Services sur les communes du PETR ✓ Des indicateurs environnementaux plutôt bons concernant la qualité de l'eau (de consommation et de baignade) et moyens concernant la qualité de l'air, à nuancer avec les problématiques de pesticides qui restent omniprésentes dans le département (non-conformité supérieure à 30 jours observée sur la CC Nord Yonne et CA Grand Sénonais) ✓ Absence de Radon sur le territoire : majorité des communes classées à risque potentiel faible ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due au logement, supérieurs sur les 5 CC par rapport la France, plus élevés pour le Jovinien ✓ Manque de données récentes sur le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) à l'échelle du PETR ✓ Forte dépendance à la voiture pour les trajets domicile-travail Moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs (78.4% vs 70.4% Fr) ✓ Présence de tiques sur la région et le département de l'Yonne ✓ Territoire colonisé par le moustique tigre ✓ Développement de la couverture de l'ambrosie
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion de logements principaux (81.1%) proche du niveau de la France (82.1%). Une part des logements vacants supérieures (10.4% VS 8.2% pour la France) ✓ 6 communes avec un Plan de Prévention des Risques Technologiques ✓ 9 communes concernées par un site Seveso dont 4 classés en risque haut 	

ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION



 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux standardisés de mortalité due à l'alcool et au tabac semblables à la région sur 2013/2017 : <ul style="list-style-type: none"> - Taux bien inférieurs pour la CA du Grand Sénonais ✓ La CA du Grand Sénonais montre un taux plus bas de nouvelles admissions en ALD par maladies cardiovasculaires par rapport au niveau régional (et France). ✓ La CC du Gâtinais en Bourgogne présente un taux plus bas de nouvelles admissions en ALD par diabète par rapport au niveau régional. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une espérance de vie à la naissance moins longue sur le PETR en comparaison avec les autres territoires pour les hommes (de 77.4 à 78.2 VS 79.4 ans pour la Fr) et pour les femmes (de 83.7 à 85.4 VS 85.5 ans pour la Fr). ✓ Une surmortalité générale par rapport à la région sur 2013/2017, elle-même en surmortalité par rapport à la France. La mortalité générale diminue cependant par rapport à 2009/2013. ✓ Une surmortalité par rapport à la région pour les personnes de moins de 65 ans (prématurée) sur 2013/2017 pour CA Grand Sénonais et CC du Jovinien (elle-même déjà en situation de surmortalité par rapport à la France) ✓ Un taux standardisé de mortalité évitable avant 75 ans plus élevé qu'en région et pour la France. ✓ Des taux standardisés de mortalité par cancer et maladies de l'appareil circulatoire plus élevés sur 2013/2017 pour les 5 CC qu'en région, situation de surmortalité plus marquée pour la CC du Jovinien ✓ Plus d'habitants en ALD sur le PETR (de 19.2 à 20.4%) qu'en région et France (18.7%).
Autres caractéristiques du territoire	
<p>Sur le territoire, la proportion des consommateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec un cancer, varie de 4,4% à 4,9%, proche des territoires de références (France : 4,8%). - Avec une maladie cardiovasculaire, varie de 7,1% à 7,8%, taux proches du taux national (7,5%) - Avec un diabète, varie de 6,4% à 7%, significativement supérieurs au taux national (5,8%) - Avec une maladie respiratoire, varie de 4% à 6,2%, taux proches du niveau national (5,6%), significativement inférieur pour la CA du Grand Sénonais et significativement supérieurs pour les CC Yonne Nord, du Gâtinais en Bourgogne et du Jovinien - Avec une maladie psychiatrique, varie de 3,2% à 4,5%, taux significativement supérieur au taux national pour la CC du Jovinien et significativement inférieurs pour les CC Yonne Nord, de la Vanne et du Pays d'Othe et du Gâtinais en Bourgogne 	

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une part de personnes ayant déclaré un médecin traitant sur le territoire semblable aux territoires comparés (environ 90%) ✓ Présence de plusieurs exercices regroupés et coordonnés sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - 1MSP à Sens, 1 en réflexion à Joigny - 4 Centres de santé de premier recours polyvalents (3 à Sens et 1 à Domats) - 4 Centres de santé médicaux (Gron, Veron, Villeneuve sur Yonne et Villeneuve l'Archevêque/Cerisier) - 4 ESP en fonctionnement (Soucy, Vannes et Pays d'Othe, Joigny, Veron) - 2 CPTS : Nord Yonne en fonctionnement, Centre Yonne en cours de création ✓ 2 sites de télémedecine à Sens et Joigny. Initiatives en MG portées par CPTS NY ✓ Permanence Des Soins Ambulatoires organisée à Sens et au sud du territoire, Présence de SOS médecins à Sens. Une maison médicale de garde à Saint Clément. ✓ 1 GHT sur le territoire : GHT Nord Yonne, 4 établissements de santé sur le PETR (CH Sens, Villeneuve sur Yonne, Joigny et la clinique Paul Picquet à Sens) <p>Dispositifs de prévention et accès aux soins des personnes démunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence de 2 PASS : CH de Sens et Joigny ✓ Lits halte soins santé (LHSS) ✓ Appartements de coordination thérapeutique (ACT) ✓ Equipes mobiles de psychiatrie précarité (EMP) ✓ Prise en charge psychologique CHRS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des densités de professionnels de santé libéraux faibles à l'échelle du PETR au regard des territoires de référence, au 31.12.2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Médecins généralistes (5.4 MG pour 10 000 habitants contre Fr : 8,4) - Chirurgiens-dentistes (2,7 pour 10 000 habitants, Fr : 5,4) - Infirmiers (13.7 IDE pour 10 000 habitants, Fr : 15,4) - Masseurs-kinésithérapeutes (5,1 MK pour 10 000 habitants, Fr : 11,6) - Orthophonistes (16,8 ortho pour 100 000 habitants, Fr : 31,7) - Sage-femmes (1.2 pour 10 000 femmes, Fr : 2,3) ✓ Des disparités existent au sein du PETR concernant les densités de PS, la CC du Gâtinais en Bourgogne présentant globalement les plus faibles ✓ Une part plus importante de médecins généralistes âgés de 55 ans ou plus en 2022, 65.7%, contre Fr : 47,2 % La moitié des chirurgiens-dentistes a plus de 55 ans ✓ Accessibilité Potentielle Localisée (APL) médecins généralistes en 2021 : de 0,9 consultations à 3.2, indicateur inférieur aux niveaux régional (3,6) et national (3,8). ✓ Temps moyen d'accès aux services d'urgence allongé pour les CC du Gâtinais, de la Vanne et Pays d'Othe et Yonne Nord, supérieurs à 20 min
Autres caractéristiques du territoire	
<p>Recours aux établissements de santé sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la médecine, principaux établissements de recours en 2021 : CH de Sens, clinique Paul Picquet, CH de Joigny, CH d'Auxerre - Pour la chirurgie, principaux établissements de recours en 2021 : clinique Paul Picquet, CH de Sens, Polyclinique Sainte Marguerite à Auxerre, CH d'Auxerre - Pour l'obstétrique, principaux établissements de recours en 2021 : CH de Sens, CH Seine et Marne (Fontainebleau et Montereau), CH d'Auxerre - Pour la psychiatrie, principaux établissements de recours en 2021 : CHS de l'Yonne, Clinique Ker Yonnet à Champigny - HAD : majoritairement par le CH de Joigny 	



PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon taux d'équipement en établissements pour personnes âgées : 155.5 places pour 1000 personnes 75 ans et+ pour le département et 128.5 pour PETR (P/R au niveau national = 122.4 places) ✓ Part des personnes de 80 ans ou + vivant seule à sur le PETR NY (47.9%) inférieure aux territoires de comparaison (Fr : 48.6%) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de résidence autonomie sur le PETR ✓ Taux d'équipement en SSIAD-SPASAD sur le département moyen mais aucun SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) sur le PETR
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Part des bénéficiaires de l'APA au niveau départemental (22%) proche de la région (22%) et de la France (20.8%). ✓ Sur le territoire : Présence de : <ul style="list-style-type: none"> - 22 EHPAD - 1 Unités de soins de longue Durée (USLD) (Centre hospitalier de Joigny) - 6 places d'accueil familial pour personne âgée - Sur le PETR : 2 unités territoriales de solidarité, et des permanences sur 15 communes - 5 SSIAD - 11 communes disposant d'au moins un SAAD - 5 CCAS - 1 plateforme départementale de relai et d'accompagnement des aidants « OASIS » - Consultations mémoire : CH Sens - PETR couvert par le DAC Yonne 	



PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Territoire particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT ✓ Au niveau départemental, un bon taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (9.2) : nettement supérieur à la région (8.1) et la France (6.7) ✓ Plusieurs structures pour adultes et enfants en proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au niveau départemental, taux inférieur d'équipement global en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : 2.6 pour 1000 personnes de moins de 20 ans (4.4 en région et 3.3 en Fr)
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2584 bénéficiaires de l'AAH sur le PETR dont 41% sont sur la commune de Sens 	
Personnes adultes en situation de handicap	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - 1 Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) : Courtois-sur-Yonne - 2 Foyers de vie : Marsangy et Villeneuve-sur-Yonne - 2 EAM : Lixy et Villeneuve sur Yonne - 1 foyer d'hébergement : Sens - 3 SAVS à Sens - 1 SAMSAH : Sens - 2 ESAT : Saint-Julien-du-Sault, Sens - Habitat inclusif : 2 à Sens porté par l'EPNAK (7 places habitat regroupé) et l'Orval (11 places habitat regroupé et 6 appartements). 	
Enfants en situation de handicap	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - 3 Instituts Médico-Educatifs (IME) à Saint-Julien-du-Sault et Sens (2) - 3 SESSAD à Sens - Présence d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sur les communes de Joigny, Sens (4), Paron et Pont-sur-Yonne - Plateforme de coordination et d'orientation départementale, EDAP 	

PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des indicateurs de santé mentale moyens (en 2019) : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatrie, pour dépression proche des territoires de référence (France : respectivement 3.9% et 1.4%) - Taux de consommateurs d'antidépresseurs inférieurs à la Fr (4.7%) sauf pour la CC du Jovinien (5.9%) ✓ En 2020, nettement moins de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée sur la CC de la Vanne et Pays d'Othe (taux à 88,8), (France : 180) ✓ Taux d'équipement départemental en lits et places pour la psychiatrie adultes et infanto-juvénile corrects en 2020 (2,3 pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, France 1,4 ; 1.4 pour 1000 enfants de 0 à 16 ans, France 0.9) <i>Données antérieures à la réforme des autorisations en psychiatrie 2022-23.</i> ✓ Taux de recours hospitalier départemental en psychiatrie en 2021 : inférieurs aux niveaux régional et national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps plein et à temps partiel, supérieurs pour les prises en charge à temps complet. ✓ Structures en proximité pour la prise en charge des adultes et des enfants : CHS de l'Yonne, établissement public de référence <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Adultes</u> : <ul style="list-style-type: none"> - 2 CMP (Sens et Joigny) - 2 CATTP (Sens et Joigny) - 1 hôpital de jour (Sens) - 1 hospitalisation à temps complet (Sens) - Liaisons d'urgences (Sens et Joigny) - EMPP et PASS psychiatrie ▪ <u>Enfants</u> : <ul style="list-style-type: none"> - 2 CMP (Sens et Joigny) - 1 hôpital de jour (Sens) - 1 Maison des adolescents (Sens) - 1 CASA (Sens) - 2 CATTP (Sens et Joigny) - 1 Equipe mobile pédopsychiatrie ✓ Département couvert par un PTSM 2018-2023 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de mortalité par suicide significativement plus élevés (surmortalité) que la région sur CA du Grand Sénonais et CC Yonne Nord, mais en diminution par rapport à 2009-2013. En augmentation pour CC du Gâtinais en Bourgogne et du Jovinien. ✓ En 2020, nettement plus de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée sur la CA du Grand Sénonais (taux à 203,8), (France : 180) ✓ Violences faites aux femmes : 59 femmes sur 10 000 victimes de violences intra familiales

OFFRE EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ A peu près la moitié des habitants âgés de plus de 65 ans vaccinés contre la grippe pour le PETR, proportion proche de celles des territoires de référence ✓ Indicateurs de prévention plutôt favorables en comparaison aux territoires de référence concernant les dépistages du cancer du sein et du colo-rectal : <ul style="list-style-type: none"> - Taux standardisés de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein en 2019 proches de ceux des territoires de référence (France : 59,9%) - Même si les taux de dépistage du cancer du côlon-rectum sont supérieurs aux taux des territoires de référence, ils restent bas (inférieur à 25%). ✓ Moins de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs en 2019 sur la CC du Gâtinais en Bourgogne : taux inférieur (5,2 pour 1000 personnes) à ceux des territoires de référence (France : 6,8) ✓ Bonne observance du calendrier vaccinal obligatoire ✓ Nombreux dispositifs de prévention sur le territoire sur de nombreuses thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - En addictologie : 3 antennes du CSAPA porté par addictions France, 2 consultations en addictologie à Sens et Joigny, 1 CJC à Sens, Association Addiction France - Dispositifs en addictologie dans les établissements scolaires : Groupe « Ressources » de Joigny et Migennes ; CJCA/Points contact CJC sur les secteurs de Sens et Joigny - Sexualité, contraception et dépistage : 2 antennes du CDPEF à Sens et Joigny, CeGIDD à Sens et Joigny - Enfance, jeunes : Maison des adolescents 89, RéPPOP BFC - Santé-environnement : associations régionales - Nutrition/activité physique : CDOS 89, maison sport santé - Structures et réseaux (IREPS, RRAPPS, ...) - Institutions : département, CAF, caisses d'assurance maladie, Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus perfectibles : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus en 2019 significativement inférieurs au taux national (39.8%) pour les 5 CC du PETR ✓ Plus de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs en 2019 sur la CC du Jovinien : taux supérieur (11,2 pour 1000 personnes) à ceux des territoires de référence (France : 6,8)

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC COMPLET

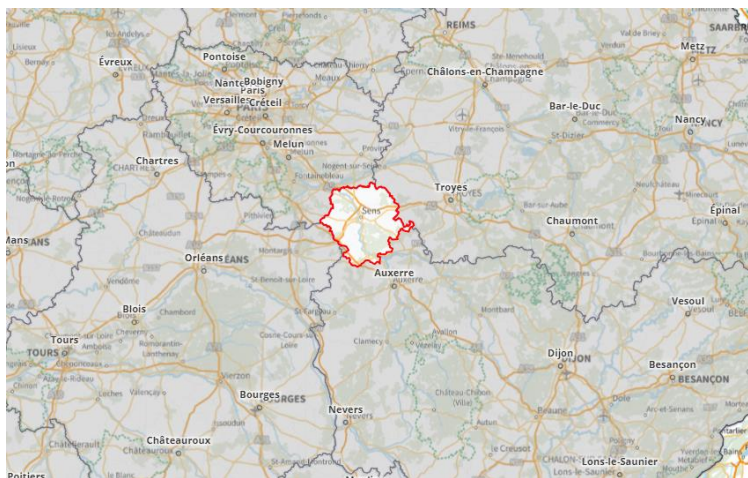
A noter : Tout au long du diagnostic les données seront présentées à différentes échelles (France, Région, département, Pays...) en fonction des données disponibles, afin d'avoir une vision d'ensemble et pouvoir comparer et situer le territoire.



**Caractéristiques démographiques et
socioéconomiques de la population**

Le périmètre du CLS Nord Yonne sera le PETR Nord Yonne. Le diagnostic sera donc fait à cette échelle.

Il se situe dans le département de l'Yonne (89) et la région Bourgogne-Franche Comté.



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Nord de l'Yonne a été créé fin 2014 en rassemblant les 6 intercommunalités du nord du département. Suite à la dissolution de la CC du Villeneuvien, elles sont depuis le 1er janvier 2016 au nombre de 5 : la CA du Grand Sénonais (27 communes), la CC du Gâtinais en Bourgogne (26 communes), la CC du Jovinien (19 communes), la CC de la Vanne et du Pays d'Othe (22 communes) et la CC Yonne Nord (23 communes).

Le PETR est un outil de coopération qui permet aux élus et aux acteurs du nord de l'Yonne **d'échanger sur leurs problématiques communes et d'être mieux représentés et entendus auprès des partenaires institutionnels et des financeurs**, et notamment de la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté. Le PETR s'appuie d'ailleurs sur les services déjà existants dans les intercommunalités.

Ce grand territoire **correspond à un bassin de vie et d'emploi vécu par les habitants du nord de l'Yonne, qui se trouvent confrontés à des problématiques communes de mobilité, de logement, d'emploi, ou encore d'accès aux équipements, aux services et aux soins médicaux.**

Le PETR a ainsi vocation à **accompagner les collectivités, mais aussi les entreprises, les associations et les autres acteurs locaux lors de la création et la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire** dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la formation et de l'emploi, de la culture, de l'environnement, du tourisme, ou encore de l'aménagement du territoire, et qui répondent à une stratégie commune définie au sein du « Projet de territoire » adopté en 2015.

Source : <https://yonne-nord.fr/petr/>

Les cinq Communautés de communes constituant le PETR Nord Yonne sont :

- ▶ La Communauté de communes **du Jovinien** (19 communes/ 20 806 habitants),
- ▶ Communauté de communes **du Gâtinais en Bourgogne** (26 communes/ 17 545 habitants),
- ▶ Communauté de communes **de la Vanne et du Pays d'Othe** (22 communes/8 462 habitants),
- ▶ Communauté de communes **Yonne Nord** (23 communes/24 396 habitants),
- ▶ Communauté d'Agglomération **du Grand Sénonais** (CAGS) (27 communes /59 349 habitants).

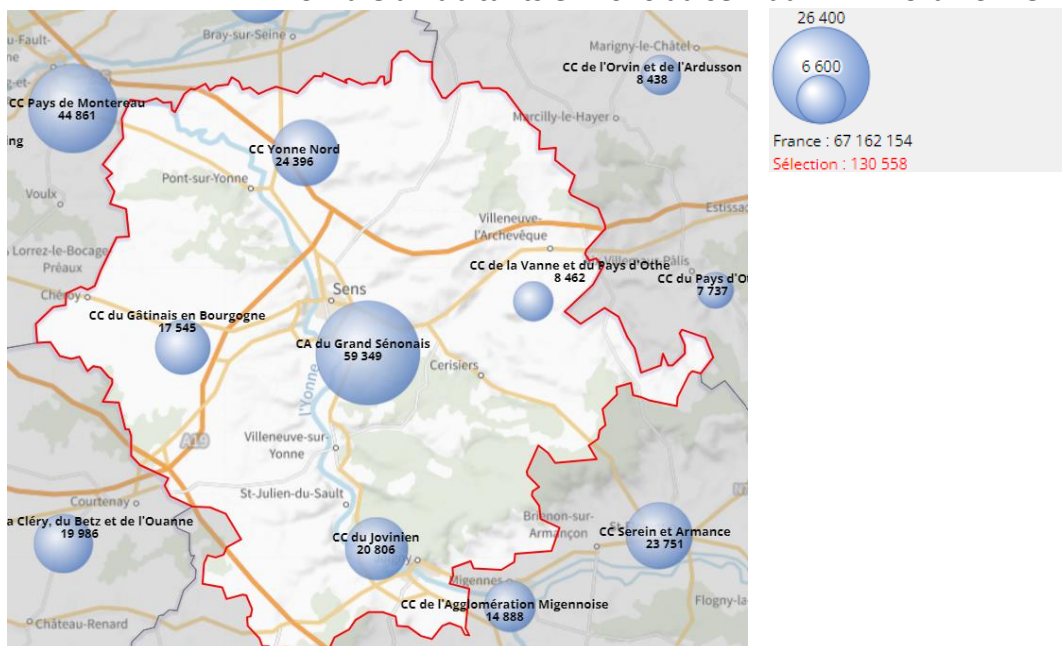
Soit 130 558 habitants pour 117 communes.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1. Structure de la population

Répartition de la population sur le territoire

Nombre d'habitants en 2020 au sein du PETR Nord Yonne



Source : INSEE – Population Municipale 2020

Seules 6 communes comptent plus de 3 000 habitants :

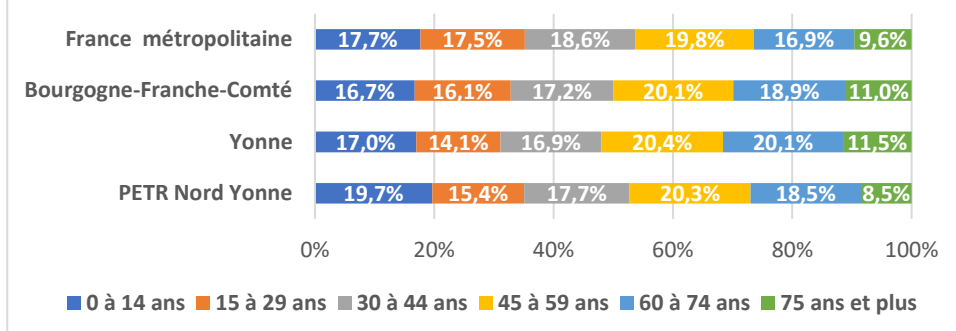
- Sens : 26 854 habitants
- Joigny : 9 381 habitants
- Villeneuve-sur-Yonne : 5 148 habitants
- Paron : 4 825 habitants
- Villeneuve-la-Guyard : 3 458 habitants

A l'inverse, 88 communes comptent moins de 1 000 habitants, dont 47 de moins de 500 habitants et 2 de moins de 100 habitants.

Répartition de la population par grandes tranches d'âge

En 2020, les habitants du PETR Nord Yonne ont une part plus élevée de jeunes de moins de 14 ans (19,7% contre 17,7%) et de personnes âgées de 60 à 74 ans (18,5% contre 16,9 au niveau national) mais une part plus faible de 15-44 ans et de personnes âgées de 75 ans et plus (8,5% contre 9,6%).

Répartition de la population par grandes tranches d'âges selon le territoire en 2020 (%)

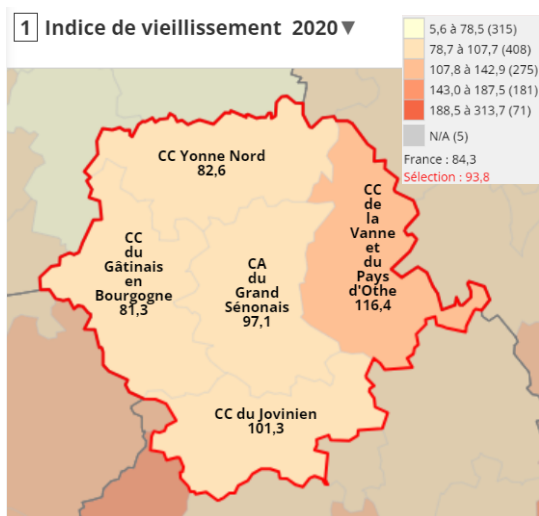


Source : INSEE Données Locales et INSEE Dossier complet paru en juin 2023

Indice de vieillissement de la population

L'indice de vieillissement de la population représente le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Un indice élevé signifie que le vieillissement est important. A l'inverse, lorsqu'il est faible, il signifie que le rapport est favorable aux jeunes.

Indice de vieillissement de la population selon les 5 intercommunalités du PETR Nord Yonne en 2020



En 2020, l'indice de vieillissement pour le PETR étudié est de **93,8 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**. Cet indice est inférieur à celui du département (109,3), de la région (102,4), mais supérieur à celui de la France (84,3).

Des disparités existent au niveau des intercommunalités du PETR avec un indice allant de 81,3 pour la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne à un indice de 116,4 pour la Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe.

Source : <https://statistiques-locales.insee.fr>

2. Évolution de la population

De 2014 à 2020, l'évolution annuelle moyenne de la population du PETR est positive (+ 0,1 % en moyenne par an). Cette croissance est partagée entre un solde naturel neutre (+0,0 % en moyenne par an) et un solde migratoire (+0,1 % en moyenne par an) positif.

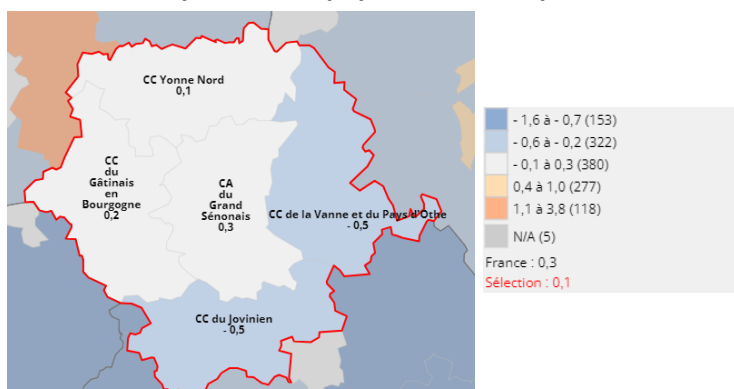
Cette évolution est un peu moins importante que celle de la France métropolitaine (+ 0,3 %), mais supérieure à l'évolution du département (-0,4%) et de la région (-0,1), qui sont toutes les deux négatives.

Evolution de la population de 2014 à 2020 selon le territoire

	PETR Nord Yonne	Yonne	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
Population en 2020	130 558	334 156	2 801 695	65 269 154
Population en 2014	130 089	341 814	2 820 623	64 027 958
Variation annuelle moyenne de la population de 2014 et 2020	+0,1 %	-0,4 %	-0,1 %	+0,3 %
Due au solde naturel	+0,0 %	-0,2 %	-0,1 %	+0,2 %
Due au solde migratoire	+0,1 %	-0,1 %	-0,1 %	+0,1 %

Source : INSEE Données Locales - Dossier complet paru en juin 2023 & INSEE Statistiques locales

Evolution annuelle moyenne de la population sur la période 2014-2020 (en %)



Source : Cartosanté

Taux de natalité

De 2014 à 2020, le taux de natalité pour les intercommunalités du PETR est en dessous de celui de la France métropolitaine (11,5‰) pour 4 des intercommunalités sur 5.

Taux de natalité sur la période 2014-2020 selon le territoire

	CC du Jovinien	CC du Gâtinais en Bourgogne	CC Vanne et Pays d'Othe	CC Yonne Nord	CA du Grand Sénonais	Yonne	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
Taux de natalité pour 1 000 habitants de 2014 à 2020	10,7 ‰	10,7 ‰	9,3 ‰	10,4 ‰	11,7 ‰	10,0 ‰	10,0 ‰	11,5 ‰

Source : INSEE Données Locales - Dossier complet paru en juin 2023

3. Projections démographiques

Les projections démographiques réalisées à l'aide du modèle Omphale développé par l'INSEE permettent d'obtenir, selon des hypothèses prenant en compte les grandes tendances de fécondité, de mortalité et de migration de chaque territoire, des projections de croissance de la population et de structure populationnelle par tranche d'âge à l'horizon 2050.

Au niveau départemental à l'horizon 2050

En 2050, la population de l'Yonne pourrait atteindre 348 300 habitants, 6 800 de plus par rapport à 2013 en retenant le scénario central, c'est-à-dire si les tendances démographiques observées récemment se poursuivaient. Le département figurerait parmi les départements gagnant des habitants avec la Côte-d'Or, le Doubs et le Territoire de Belfort.

L'excédent migratoire compenserait le déficit naturel

Le solde naturel de l'Yonne, quasi nul ou légèrement négatif depuis 1982, pourrait devenir de plus en plus déficitaire. Le vieillissement s'installant durablement, les décès l'emporteraient sur les naissances. Le solde naturel, estimé à - 0,1 % par an sur la période 2013-2020, s'accroîtrait jusqu'à atteindre - 0,4 % par an entre 2040 et 2050.

Les migrations pourraient plus que compenser ce déficit naturel et empêcher la perte de population. Les migrations augmenteraient régulièrement jusqu'en 2050, passant d'un solde de 0,2 % par an entre 2013 et 2020 à 0,4 % par an entre 2040 et 2050. Après la Nièvre et la Saône-et-Loire, l'Yonne serait le département où la variation des flux migratoires serait la plus élevée. Il bénéficie en effet d'une certaine attractivité liée à la proximité du bassin parisien.

La part de la population en âge de travailler perdrait 10 points

Selon le scénario central, environ 74 000 habitants seraient âgés de moins de 20 ans en 2050, soit 21 % des Icaunais contre 24 % en 2013. Cette diminution serait moins prononcée qu'au niveau régional et du même ordre qu'en Côte-d'Or et que dans le Territoire de Belfort. Le vieillissement des Icaunais est récent et ne commencerait que très progressivement à avoir des effets sur la répartition par âge de la population.

En revanche, la population en âge de travailler diminuerait plus fortement. L'Yonne compterait 160 000 résidents de 20 à 64 ans en 2050. Avec 46 % de la population, ils représenteraient moins de la moitié des habitants, en dessous des parts régionale et nationale, respectivement de 48 % et 51 % et surtout 10 points de moins qu'en 2013.

Les 65 ans ou plus représenteraient un tiers des Icaunais

Avec près d'un tiers d'habitants âgés de 65 ans ou plus en 2050, la population de l'Yonne vieillirait fortement. La part des 65 ans ou plus augmenterait de près de 12 points comme en Saône-et-Loire, une progression plus forte que pour la région. En 2013, ils ne représentaient que 20 % de la population départementale.

Plus d'un Icaunais sur cinq pourrait être âgé de 75 ans ou plus en 2050. Avec environ 70 000 personnes, cette tranche de la population augmenterait ainsi de 85 % en 35 ans.

Source : Insee, Omphale 2017 (scénario central 2018)

4. Structure des ménages

Caractéristiques des ménages

De 2014 à 2020, le nombre de ménage a augmenté de 3,1 % au sein du PETR Nord Yonne. Cette croissance est plus forte que celle du département (+ 1,2 %) et que celle de la région (2,5 %), mais moins forte que celle de la France métropolitaine (+ 5,0 %).

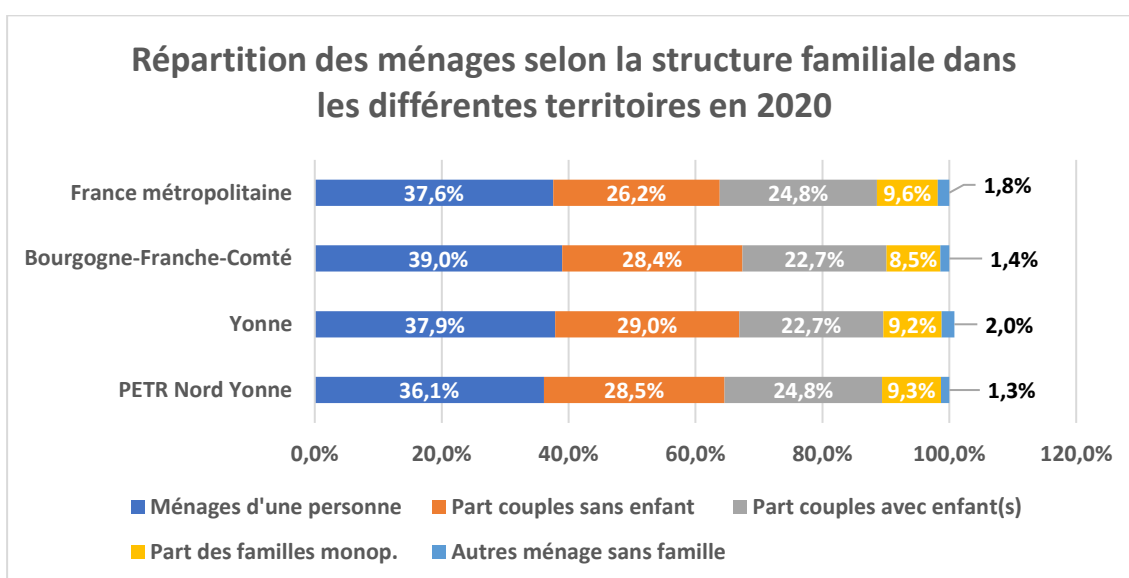
Nombre de ménage en 2014 et 2020 et évolution selon le territoire

	Nb de ménage en 2014	Nb de ménage en 2020	Evolution du nb de ménages 2013-2019
PETR Nord Yonne	56 339	58 108	+3,1 %
Yonne	151 276	153 141	+1,2 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 272 354	1 304 564	+2,5 %
France métropolitaine	28 044 370	29 451 578	+5,0 %

Source : INSEE Données Locales - Dossier complet paru en juin 2023 & INSEE Statistiques locales

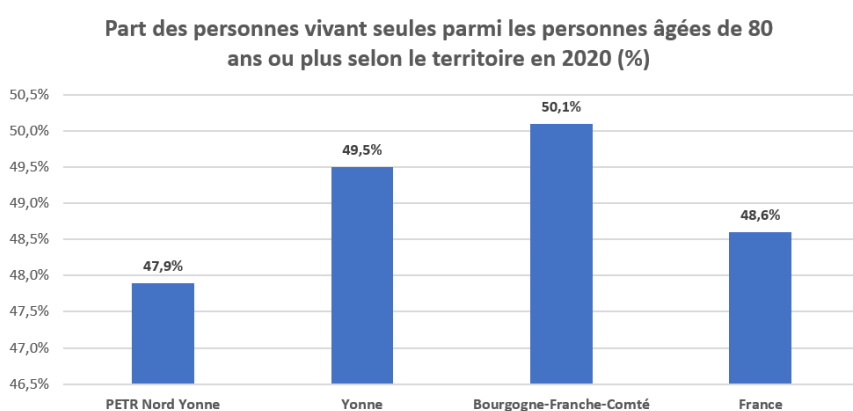
En 2020, au sein du PETR Nord Yonne :

- La part des ménages d'une personne représente 36,1 % des ménages. Cette proportion est la plus élevée des ménages sur le PETR Nord Yonne. Elle est aussi inférieure par rapport à la part du département (37,9 %), de la région (39,0 %) et de la France métropolitaine (37,6 %).



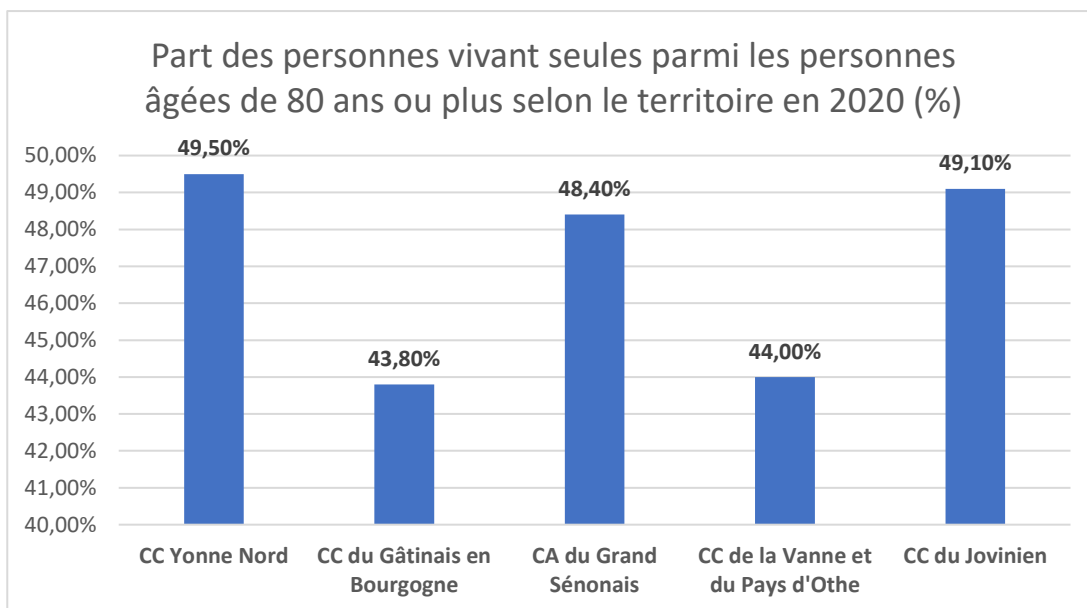
Source : INSEE Données Locales et INSEE Dossier complet paru en juin 2023

Personnes âgées vivant seules à domicile



En 2020, la part des personnes de 80 ans et plus vivant seules sur le PETR Nord Yonne (47,9 %) est inférieure à celle de tous les territoires de comparaison.

Source : INSEE Données locales (RP 2020)



Source : INSEE Données locales (RP 2020)

A l'échelle des intercommunalités, la part de personnes vivant seules parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus s'étend de 43.8 % sur la CC du Gâtinais à 49.5% sur la CC Yonne Nord.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

1. Emploi

Nombre d'emplois dans la zone et évolution de 2014 à 2020 selon le territoire

	Nb d'emplois en 2014	Nb d'emplois en 2020	Evolution du nb d'emplois 2014-2020
PETR Nord Yonne	41 816	42 944	+2,7 %
Yonne	122 427	120 548	-1,6 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 086 877	1 076 622	-0,9 %
France métropolitaine	25 747 176	26 430 314	+2,7 %

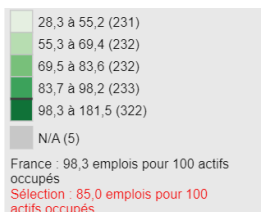
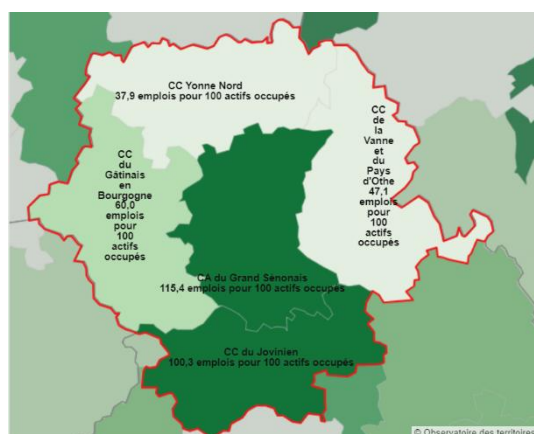
Source : INSEE (RP 2014 et RP 2020)

En 2020, le nombre d'emploi sur le PETR étudié est de 42 944.

De 2014 à 2020, le nombre d'emploi est en hausse au sein du PETR (+ 2,7 %). Cette hausse est identique à la France métropolitaine mais plus importante que le département et la région qui sont en baisse.

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi (source : Observatoire des territoires).

Indice de concentration de l'emploi (emplois pour 100 actifs occupés) en 2019



En 2019, l'indice de concentration de l'emploi pour le PETR est de 85,0. Pour le PETR étudié, cet indice est inférieur à celui du département (93,3), de la région (95,7) et de la France (98,3).

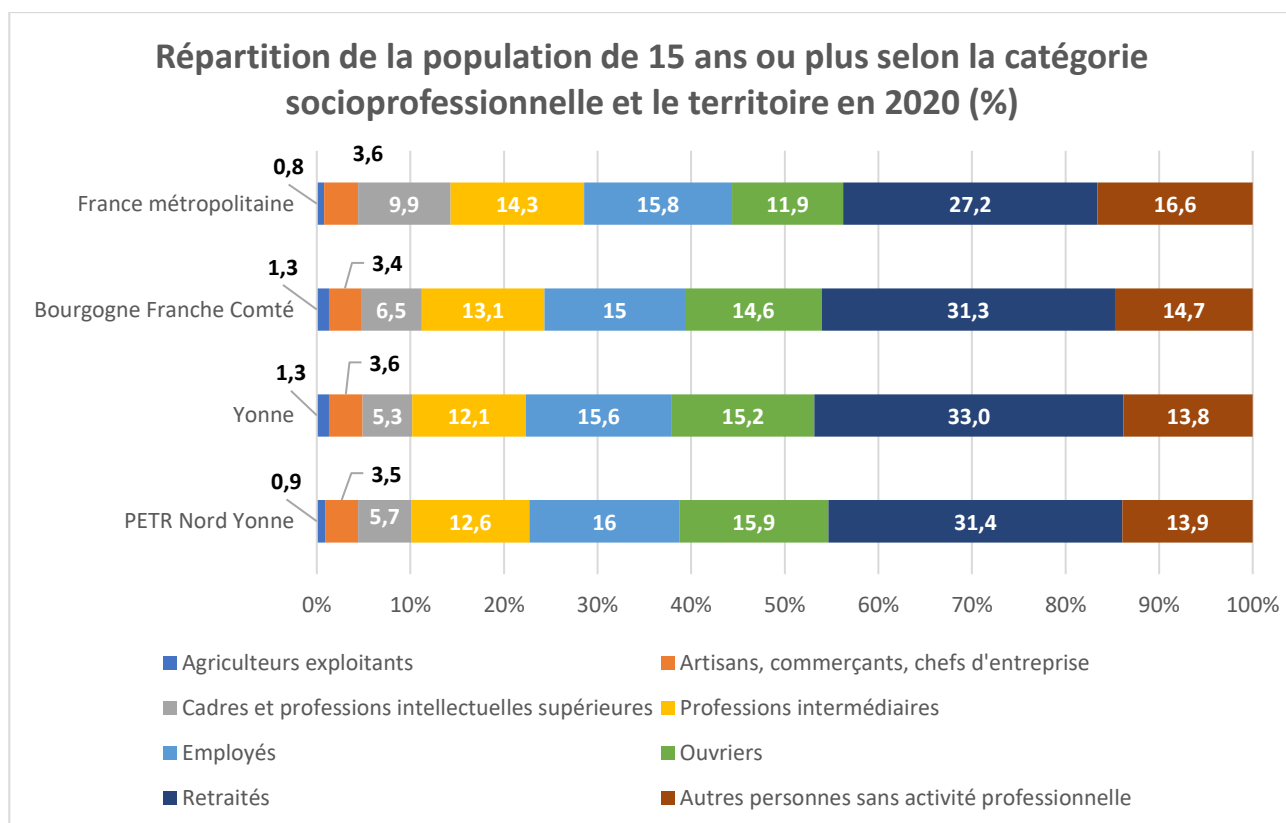
Cependant des disparités existent suivant les intercommunalités, l'indice allant de 37,9 sur la CC Yonne Nord à 115,4 sur la CA du Grand Sénonais.

Source : Observatoire des Territoires

2. Catégories socioprofessionnelles

En 2020, les retraités constituent la catégorie la plus représentée sur le PETR Nord Yonne (31,4 %), tout comme pour les territoires de référence.

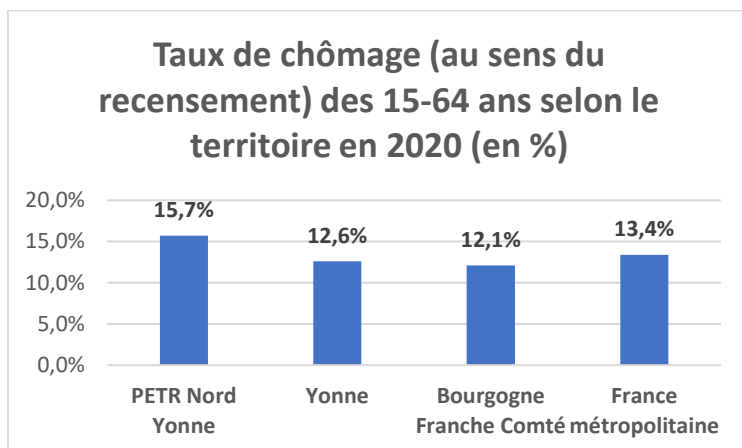
Les employés (16%) et les ouvriers (15,9%) sont les deuxième et troisième catégories les plus représentées au sein du territoire étudié, suivies de près par les personnes sans activité professionnelle (13,9%).



Source : INSEE Données locales (RP 2020)

3. Taux de chômage

Le taux de chômage présenté ici est le taux de chômage calculé par l'INSEE. Il représente la proportion du nombre de demandeurs d'emploi parmi la population active de 15 à 64 ans (inscrits ou non à Pôle emploi). Le nombre de demandeurs d'emploi au sens de l'INSEE est donc souvent plus élevé que celui produit par le ministère du Travail, qui ne porte que sur les personnes effectivement inscrites à Pôle emploi.



En 2020, le **taux de chômage** des personnes de 15-64 ans est de **15,7 % au sein du PETR Nord Yonne**. Ce taux est plus élevé que ceux du département (12,6 %), de la région (12,1 %) et de la France métropolitaine (13,4 %).

Source : INSEE (RP 2020)

4. Revenus

En 2020, sur les intercommunalités du PETR Nord Yonne la médiane du revenu disponible par unité de consommation s'étend de 20 540 euros pour CC du Jovinien à 22 520 sur la CC du Gâtinais en Bourgogne. Une seule des intercommunalités a une médiane du revenu disponible par unité de consommation supérieure à la France métropolitaine (22 400).

Cette même année, seules 2 intercommunalités du PETR, la CC Yonne Nord (51,2) et celle du Gâtinais en Bourgogne (53,8), ont une part des ménages fiscaux imposés supérieure à la France métropolitaine (51,1).

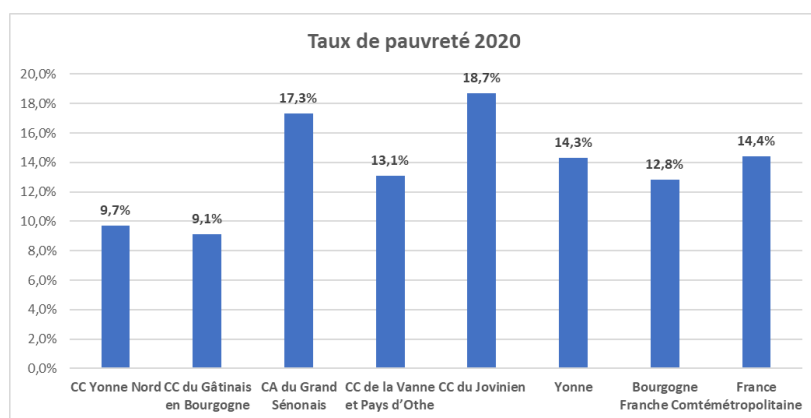
Indicateurs de revenus selon le territoire en 2020

	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) Année 2020	Part des ménages fiscaux imposés en % Année 2020
CC Yonne Nord	22 280	51,2
CC du Gâtinais en Bourgogne	22 520	53,8
CA du Grand Sénonais	20 830	47,0
CC de la Vanne et Pays d'Othe	21 240	48,0
CC du Jovinien	20 540	43,6
Yonne	21 390	47,4
Bourgogne Franche Comté	22 110	49,0
France métropolitaine	22 400	51,1

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa

5. Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil des 60% de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.



En 2020, le taux de pauvreté sur le PETR Nord Yonne varie de **9,1 %** sur la CC du Gâtinais en Bourgogne à **18,7 %** sur la CC du Jovinien. Ces taux sont nettement supérieurs pour 2 intercommunalités sur les 5 que compte le PETR (17,3% et 18,7%) au taux de la France Métropolitaine.

Source : INSEE – 2020

6. Les bénéficiaires de l'aide sociale

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

En 2020, la part d'allocataires du RSA au sein du PETR étudié varie de 3,3 % sur la CC du Gâtinais en Bourgogne à 9,1 % sur la CC du Jovinien. Ce taux est supérieur à la France métropolitaine (6,4 %) pour la CA du Grand Sénonais (7,8 %) et la CC du Jovinien (9,1 %).

	Taux d'allocataires du RSA Année 2020 (%) (*)
CC Yonne Nord	4,1
CC du Gâtinais en Bourgogne	3,3
CA du Grand Sénonais	7,8
CC de la Vanne et Pays d'Othe	4,0
CC du Jovinien	9,1
Yonne	6,2
Bourgogne Franche Comté	4,9
France métropolitaine	6,4

Source : DiagPRS_DonnéesBrutes

(*) Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) versé par la Caf ou la MSA / nombre de ménages * 100

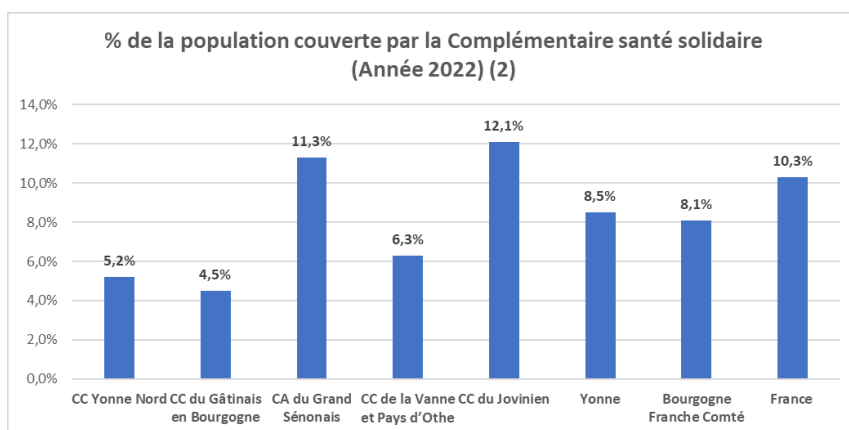
Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales

	Taux d'allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales - Année 2020 (%) (*)	<p>Pour l'année 2020, les taux d'allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales varient de 7,7% pour la CC du Gâtinais en Bourgogne à 17% pour la CC du Jovinien.</p> <p>Seules 2 intercommunalités montrent des taux supérieurs aux territoires de référence (France : 13,3%).</p>
CC Yonne Nord	8,4	
CC du Gâtinais en Bourgogne	7,7	
CA du Grand Sénonais	15,8	
CC de la Vanne et Pays d'Othe	10,1	
CC du Jovinien	17,0	
Yonne	13,9	
Bourgogne-Franche-Comté	12,1	
France métropolitaine	13,3	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) / (*) nombre d'allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales / nombre de bénéficiaires Caf * 100.

Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Au 1^{er} novembre 2019, la CMU-C a été remplacée par la Complémentaire Santé Solidaire.



Sur les 5 intercommunalités du PETR Nord Yonne, la part de personnes couverte par la Complémentaire Santé Solidaire parmi la population consommant de 17 ans ou plus est supérieure pour 2 intercommunalités, la CA du Grand Sénonais (11,3 %) et la CC du Jovinien (12,1 %) par rapport à la part du département (8,5 %), à celle de la région (8,1 %) et à celle de la France (10,3 %).

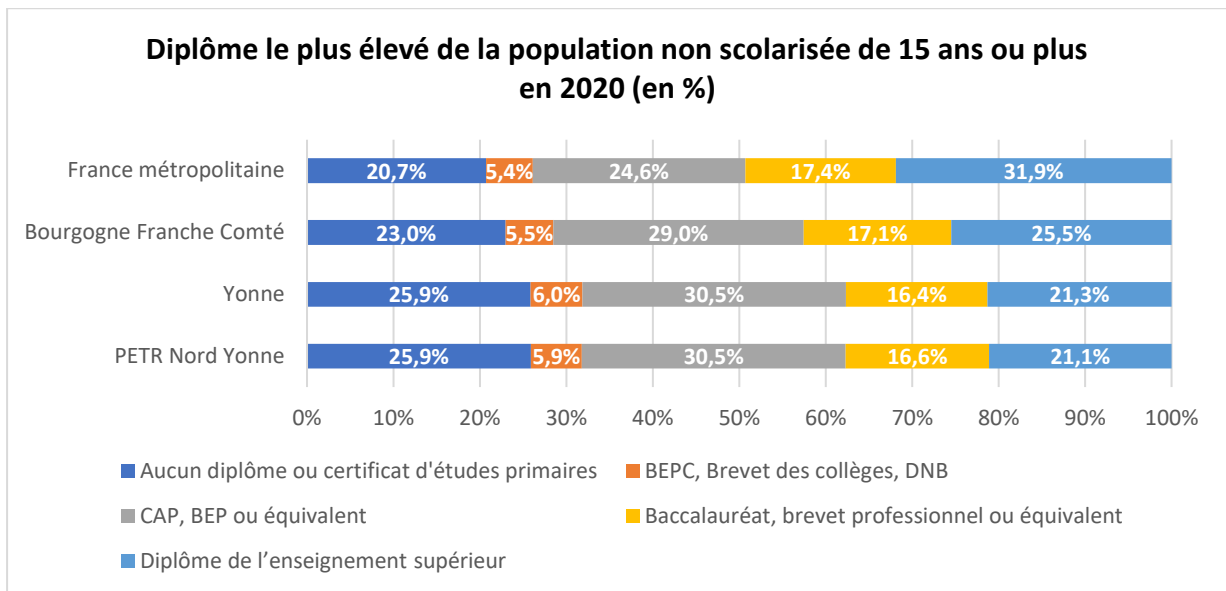
Source : Rézone CPTS, rapport généré en ligne le 26 juin 2023

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommante de 17 ans et plus

Source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2022)

7. Niveaux de formation et de qualification

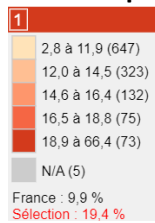
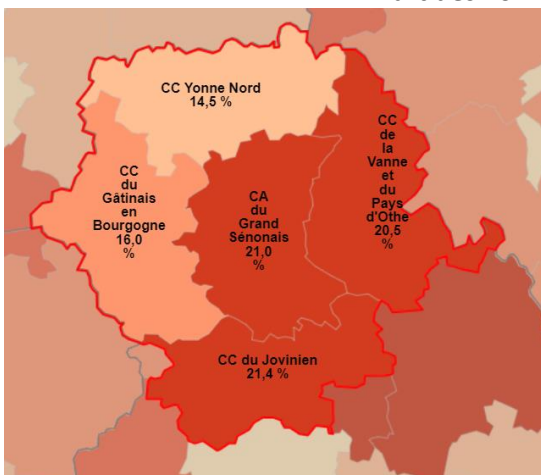
En 2020, 25,9 % de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus du PETR Nord Yonne n'a pas de diplôme ou certificat d'études primaires. Cette proportion est égale à celle du département, mais supérieure à celle de la région (23,0 %) ou du niveau national (20,7 %). De même, la part de personnes diplômées d'un CAP, BEP ou équivalent est supérieure sur le PETR (30,5%) comparativement à la France (24,6%). A l'inverse, la part de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur est inférieure pour le PETR Nord Yonne (21,1%) par rapport à la région (25,5%) et à la France (31,9%).



Source : INSEE Données locales

Part des 20-24 ans sans diplôme

Part des 20-24 ans sans diplôme (%) en 2019



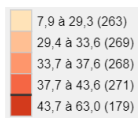
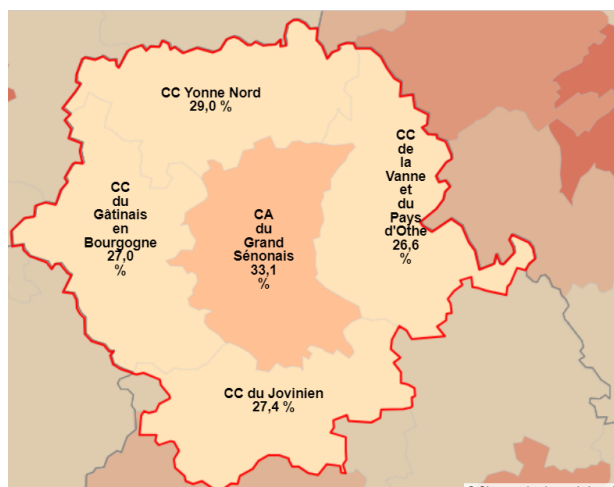
En 2019, la part des jeunes âgés de 20 à 24 ans sans diplôme était de 19,4 % sur le PETR étudié. Cette proportion est supérieure à celles du département (17,6 %) de la région (10,8 %) et du niveau national (9,9 %).

À l'échelle des intercommunalités, elle varie de 14,5 % à 21,4 % (Grand Sénonais et Jovinien). Cette part est supérieure pour tous les EPCI par rapport à la région et la France.

Source : Observatoire des territoires

Part des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur

Part des 25-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) en 2019



France : 43,7 %

Sélection : 30,3 %

En 2019, la part des jeunes âgés de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur était de 30,3 % sur le PETR étudié. Cette part est inférieure à celles du département (31,5 %), de la région (37,3 %) et du niveau national (43,7 %).

À l'échelle des intercommunalités, cette part s'étend de 26,6 % sur la CC de la Vanne et du Pays d'Othe à 33,1 % sur la CA du Grand Sénonais, toutes inférieures au niveau national (43,7%).

Source : Observatoire des territoires

SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	
Le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • PETR Nord Yonne : 5 communautés de communes (117 communes) : Communauté de communes du Jovinien, Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe, Communautés de communes Yonne Nord et Communauté de communes du Grand Sénonais.
Population en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • 130 558 habitants • 2 plus grosses communes : Sens et Joigny • 6 communes de + 3 000 habitants, 88 de moins de 1 000 habitants dont 47 de moins de 500 habitants et 2 de moins de 100 habitants
Structure de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Part élevée de jeunes de moins de 14 ans (19,7%) et de personnes âgées de 60 à 74 ans (18,5%). Part plus faible de 15-44 ans (33,1%) et de personnes âgées de 75 ans et plus (8,5%). • Indice de vieillissement de 93,8, inférieur au département, à la région mais supérieur celui de la France. Disparités entre les Communautés de communes : vieillissement plus important à l'est du territoire
Evolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • De 2014 à 2020 : Evolution positive de la population (+0,1% en moyenne par an) : solde naturel neutre, solde migratoire à +0,1% • De 2014 à 2020 : Taux de natalité inférieur à la France pour 4 intercommunalités sur 5 • A l'horizon 2050 : Baisse de la part de la population en âge de travailler, Augmentation des personnes âgées de 65 ans ou plus
Structure des ménages en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de 3,1% du nombre de ménages sur le territoire, évolution supérieure au département et à la région, mais inférieure à la France • 36,1% des ménages sont composés d'une personne, 28,5% sont des couples sans enfants, et 24,8% des couples avec enfants • 47,9% des personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules à domicile, part inférieure aux territoires de comparaison
INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES	
Catégories socioprofessionnelles en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • 31,4% de retraités, 16% d'employés et 15,9% d'ouvriers • 13,9% de personnes sans activité professionnelle : taux élevé
Emploi et taux de chômage	<ul style="list-style-type: none"> • De 2014 à 2020 : Augmentation de 2,7% du nombre d'emploi (augmentation supérieure au département et à la région, égale à la France) • Indice de concentration de l'emploi : 85,0, soit inférieur au département, à la région et à la France. Plus élevés sur Jovinien et Grand Sénonais. • Taux de chômage : 15,7%, supérieur à tous les territoires de référence
Revenus (données 2020)	<ul style="list-style-type: none"> • Médiane du revenu disponible des intercommunalités : 20 540 euros à 22 520 euros (Gâtinais en Bourgogne) • Part des ménages fiscaux imposés : 2 intercommunalités supérieure à la France (Gâtinais en Bourgogne et Nord Yonne)
Aides sociales (données 2020)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pauvreté : varie de 9,1% à 18,7%, nettement supérieur aux territoires de référence pour la CC du Grand Sénonais et la CC du Jovinien • Bénéficiaires du RSA : CA du Grand Sénonais (7,8%) et CC du Jovinien (9,1%) ont des taux supérieurs à la France (6,4%)

	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires CAF dont les ressources en sont constituées à 100% (2020) : varient de 7,7% pour la CC du Gâtinais en Bourgogne à 17% pour la CC du Jovinien. Plus forts pour la CA du Grand Sénonais et la CC du Jovinien. • Bénéficiaires CSS (2022) : 2 intercommunalités (CA du Grand Sénonais et CC du Jovinien) supérieures aux territoires de comparaison
<p>Niveaux de formation et de qualification (données 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 25,9% de la population sans diplôme ou certificat d'étude primaires, part égale au département mais supérieure à la région et à la France • 5,9% de détenteurs d'un BEPC, Brevet des collèges, DNB, part similaire aux territoires de référence • 30,5% de détenteurs d'un CAP, BEP ou équivalent, part supérieure à la région et à la France • 21,1% de détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur, part nettement inférieure au niveau national (31,9%) • 19,4% des 20-24 ans sans diplôme (2019), contre 9,9% au niveau national • 30,3% des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur (2019), contre 43,7% au niveau national



**CADRE DE VIE, MOBILITE ET
ENVIRONNEMENT**

DES DISPOSITIFS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

1. Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY)

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) accompagne les collectivités sur leur PCAET. Le SDEY, dans son rôle d'acteur engagé de la transition énergétique, **accompagne activement les cinq Communautés de communes** de l'Yonne concernées dans l'élaboration de leur premier **Plan Climat-Air-Energie Territorial**.

De quoi s'agit-il ?

C'est une démarche qui vise à **limiter l'empreinte environnementale des territoires** (CO2 rejeté, pollutions diverses, préservation de la nature...) et à **les adapter au changement climatique**. Cela vise également la **pérennisation de l'attractivité du territoire**, que ce soit en termes économiques (vie économique et emploi, modération du coût de la vie) ou en termes de qualité de vie (paysages, qualité de l'air et de l'eau, offres de services...).

Qui est concerné ?

La loi du 17 août 2015 portant sur la transition énergétique pour la croissance verte a rendu obligatoire pour les **EPCI de plus de 20 000 habitants** l'élaboration d'un PCAET (anciennement PCET) avant fin 2018. Cinq EPCI sont concernés dans l'Yonne. Ceux de plus de 50 000 habitants (deux dans l'Yonne), ont déjà effectué cette démarche, dont la CA du Grand Sénonnais.

Quelles communautés de communes du PETR Nord Yonne sont accompagnées par le SDEY ?

- Communauté de communes du Jovinien,
- Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe,
- Communauté de communes Yonne Nord,
- Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne.

Où en est-on ?

La première phase, qui consiste en la réalisation d'un **état des lieux du territoire**, a été engagée. Elle permet d'en **identifier les enjeux** en vue de la construction d'une stratégie adaptée. Cette première phase conduit également au **chiffage de l'inaction** (situation dans laquelle le territoire ne ferait rien pour limiter le changement climatique et s'y adapter) selon des hypothèses reconnues : renchérissement du coût de l'énergie, réchauffement climatique, impacts de la pollution atmosphérique...

Qui peut participer à son élaboration ?

La démarche vise l'**association de tous les acteurs du territoire** (citoyens, entreprises, agriculteurs, communes...) qui seront réunis en un Club Climat. Des **ateliers participatifs** et un **forum internet** autoriseront l'expression de tous.

Après ces étapes, un plan d'action sera mis en œuvre par l'ensemble des acteurs. Les **plans climat seront validés d'ici un an** et feront l'objet d'une évaluation à l'issue de trois ans de mise en œuvre.

Source : <https://www.sdey.fr/le-sdey-accompagne-les-collectivites-sur-leur-pcaet/>

Au niveau de la CA du Grand Sénonais

Le Plan Climat du Grand Sénonais

Conformément à la loi relative à la transition Energétique pour la Croissance Verte, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais est engagée dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial.

Les objectifs étant de :

- › Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et les consommations d'énergies,
- › Améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants atmosphériques,
- › Adapter le territoire au changement climatique,
- › Augmenter la production d'énergie renouvelable.

Le Plan Climat du Grand Sénonais a réalisé sa stratégie en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les actions du Plan Climat

Le plan d'action élaboré est constitué de 54 fiches actions réparties en 7 orientations :

1. Fédérer et mobiliser les acteurs du territoire : informer, inciter, impliquer
2. Développer la production locale d'énergie renouvelable
3. Améliorer la performance énergétique du bâti
4. Repenser la mobilité et rééquilibrer les modes de déplacements
5. Maîtriser l'artificialisation des sols et favoriser un urbanisme durable et résilient
6. Soutenir la réduction des émissions de gaz à effet de serre des activités agricoles, une production alimentaire locale et la séquestration de carbone
7. Faire de la Communauté d'Agglomération et des communes un moteur de l'action par l'exemplarité et l'innovation

2. Le Plan Départemental de l'Habitat

Dans la continuité du plan départemental de l'habitat adopté le 24 novembre 2017, la communauté d'agglomération du Sénonais a engagé la révision de son programme local de l'habitat. Ce document n'est pas disponible sur les autres intercommunalités du PETR.

Source : <https://www.yonne.gouv.fr/contenu/telechargement/35022/260943/file/RA+2020+DDT+rlight.pdf>

3. Plan Local de l'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est fait au niveau de chaque Intercommunalité.

Le PLUi devra être compatible avec :

- › Le SRADDET, en cours de modification : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/notre-region-en-2050>
- › Le SCOT Nord de l'Yonne, désormais approuvé.

CC du Jovinien

Le 18 décembre 2019, le **Conseil Communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** de la Communauté de Communes du Jovinien modifié pour tenir compte des remarques des personnes publiques associées et de l'enquête publique. C'est l'aboutissement d'un long travail de concertation de plus de trois ans entre l'intercommunalité, les 19 communes membres, la population, les chambres consulaires et publics associés et en premier lieu les services de l'Etat.

Ce document est le **fruit d'une réflexion intercommunale autour d'objectifs partagés**, à savoir :

- Maintenir le territoire du Jovinien au cœur des échanges territoriaux grâce à une structuration maîtrisée ;
- Faire rayonner le Jovinien en s'appuyant sur ses potentialités économiques, touristiques, environnementales... ;
- Affirmer son identité agricole, viticole et sylvicole ;
- Valoriser le patrimoine naturel et historique pour en faire un moteur de l'attractivité et de développement ;
- Adapter le parc de logements aux besoins présents et futurs ;
- Préserver le caractère Icaunais et plus largement Bourguignon des constructions et rénovations de biens dans leur environnement ;
- Placer la notion de proximité au cœur de la stratégie de déplacements ;
- Définir une politique paysagère et environnementale en intégrant un développement harmonieux et respectueux du cadre de vie.

Source : https://www.ccjovinien.fr/plui_58

CC du Gâtinais en Bourgogne

La Communauté de communes a donc prescrit l'élaboration de son PLUi le 30 novembre 2015 afin de s'engager dans la réflexion d'aménagement de son territoire et de proposer à **terme un lieu de vie attractif et de qualité conciliant l'environnement, l'économie et l'habitat**.

En attendant l'approbation de son PLUi, ce sont les PLU de chacune des communes ou le règlement national d'urbanisme qui s'appliquent sur le territoire.

Source : http://www.gatinais-bourgogne.fr/urbanisme/le-plu-intercommunal-plui/un-territoire-en-devenir_fr_000246.html

CC de la Vanne et du Pays d'Othe

Le conseil communautaire a approuvé le 26 mai 2021, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Fruit de six années d'études et de concertations.

CC Yonne Nord

La Communauté de Communes Yonne Nord a prescrit l'élaboration de son PLU Intercommunal le 15 décembre 2015. Au travers du PLUI, les élus souhaitent offrir aux habitants un cadre de vie de qualité et développer l'attractivité du territoire.

La Communauté de Communes Yonne Nord a donc fait le choix de se doter d'un PLUi et a défini plusieurs objectifs principaux qui en guideront l'élaboration :

- Renforcer l'attractivité et permettre le développement économique ;
- Organiser le développement urbain ;
- Valoriser et préserver l'environnement.

Source : <https://yonne-nord.fr/wp-content/uploads/2021/06/Comprendre-le-PLUI.pdf>

CA du Grand Sénonais

Les élus des 27 communes travaillent depuis le 27 mars 2017 au lancement d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, assorti d'un volet habitat ambitieux : LE PLUi-H.

Ce document commun aux 27 communes est un véritable projet pour l'agglomération.

Ce diagnostic territorial a permis de mettre en place les premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui permettra l'élaboration finale du PLUi-H.

Source : <https://www.grand-senonais.fr/wp-content/uploads/2018/07/telechargez-le-livret-le-plui-h-en-marche.pdf>

4. Convention territoriale globale (CTG) de services aux familles

La Convention Territoriale Globale du Grand Sénonais a été signée par la CAGS, les 27 maires de l'agglomération et la CAF de l'Yonne en préambule du Conseil Communautaire le jeudi 15 décembre 2022. Ce projet qui soutient les services destinés aux familles du territoire sera porté jusqu'en 2026.

Les CC Yonne Nord, Gâtinais en Bourgogne et Vanne et Pays d'Othe ont également signé une CTG.

Source : <https://independantdelyonne.com/conseil-communautaire-les-elus-du-grand-senonais-et-la-caf-de-lyonne-ont-renouvele-leur-engagement-mutuel-par-la-signature-de-la-convention-territoriale-globale/>

5. Maisons France Services (MFS)

France Services sont des espaces permettant l'aide et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés à faire leurs démarches administratives.

31 espaces dont 1 bus sont labellisés France Services dans l'Yonne, dont 10 sur les communes suivantes appartenant au PETR :

- Chéroy
- Egriselles-le-Bocage
- Joigny
- Les-Vallées-de-la-Vanne
- Paron
- Sens
- Sergines
- Villeneuve-L'Archevêque
- Villeneuve-la-Guyard
- Villeneuve-sur-Yonne

Source : <https://www.yonne.gouv.fr/Demarches/Les-espaces-France-Services>, février 2023

LES TENDANCES EN MATIÈRE D'HABITAT

1. Résidences principales, secondaires et logements vacants

En 2020, sur le PETR étudié, le nombre de logements total est de 71 622. Parmi ceux-ci, 81,1 % constituent des logements principaux, 8,5 % des logements secondaires et 10,4 % sont vacants.

La part des logements vacants au sein du PETR (10,4 %) est supérieure par rapport niveau national (8,2 %).

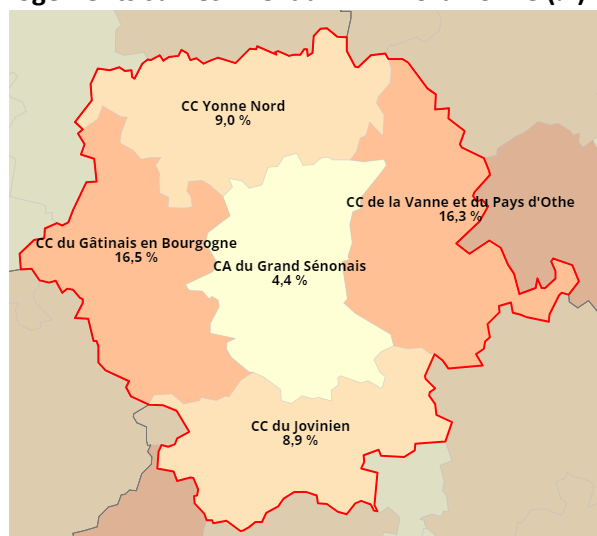
Nombre de logements total, part de logements secondaires (en %) et de logements vacants (en %) selon le territoire en 2020

	PETR Nord Yonne	Yonne	Bourgogne Franche Comté	France
Nombre de logements total	71 622	197 870	1 585 763	36 815 787
Part des résidences principales	81,1 %	77,4 %	82,3 %	82,1 %
Part de résidences secondaires et logements occasionnels	8,5 %	10,6 %	7,5 %	9,7 %
Part de logements vacants	10,4 %	12,0 %	10,2 %	8,2 %

Source : INSEE (RP 2020)

Parmi les résidences principales, 66,9 % sont occupés par leur propriétaire et 31,2 % par des locataires (Source : Insee, RP 2020)

Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements sur les EPCI du PETR Nord Yonne (%) en 2020



Les CC du Gâtinais en Bourgogne et de la Vanne et du Pays d'Othe présentent une part de logements secondaires largement supérieure aux autres EPCI du territoire.

Source : INSEE Données locales

2. Etat des logements

Constructions principales datant d'avant 1946

La part des résidences principales construite avant 1946 en 2020 sur le PETR Nord Yonne (29,5%) est supérieure à la part de la région et à celle de la France.

Des disparités existent au sein du PETR avec une forte proportion de ces résidences sur la CC de la Vanne et Pays d'Othe.

	Part des résidences principales construite avant 1946 en 2020 (%)
CC Yonne Nord	34,3
CC du Gâtinais en Bourgogne	30,0
CA du Grand Sénonais	22,6
CC de la Vanne et Pays d'Othe	50,1
CC du Jovinien	35,2
PETR Nord Yonne	29,5
Yonne	34,4
Bourgogne Franche Comté	27,1
France	20,5

Source : INSEE – Statistiques locales

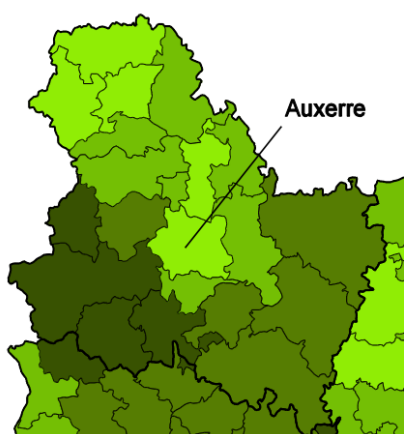
Le Parc Privé Potentiellement Indigne

Dans l'Yonne, en 2018, 8 % des résidences principales privées, soit près de 11 000 logements sont potentiellement indignes (date de construction antérieure à 1948).

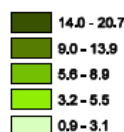
La proximité de ce département avec la région parisienne en fait l'un des départements de la région Bourgogne Franche-Comté les plus impactés par les problématiques de logements indignes.

Source : <https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarite-Cohesion-sociale-et-Droits-des-femmes/Logement-social/Lutte-contre-l-habitat-indigne/Les-actions-du-pole-departemental-de-la-lutte-contre-l-habitat-indigne-PDLHI>

Part des logements potentiellement indignes dans le parc privé des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté en 2013



En 2013, à l'échelle du département, au Sud on observe une part élevée de logements potentiellement indignes, part moins élevée sur le territoire du PETR Nord Yonne, proche du niveau régional (5%).



Source : Dreal Bourgogne-Franche-Comté, SoeS – Filcom 2013 d'après DGFIP. Exploitation ORS

En réponse à la circulaire relative au renforcement de la lutte contre l'habitat indigne, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne piloté par Monsieur le Sous-Préfet de Sens s'est doté d'un plan d'action pluriannuel, approuvé en COPIL du 15 janvier 2020. Sur la base d'un travail partenarial, ce pôle vise à améliorer le repérage du logement indigne, sensibiliser et conseiller sur les dispositifs de traitement et engage des actions de traitement concret de situations.

Source : <https://www.yonne.gouv.fr/contenu/telechargement/35022/260943/file/RA+2020+DDT+rlight.pdf>

Ménages en situation de vulnérabilité énergétique due au logement

Ménages en situation de précarité énergétique due au logement : Ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement sont supérieures à 8 % des revenus pour les dépenses énergétiques du logement. Ce seuil, fixé par convention, correspond au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population (Insee, 2015). **Côté logement**, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement. Elle est valorisée en multipliant la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen.

	Part de ménages en situation de précarité énergétique due au logement en 2018 (%)	En 2018, entre 17,7% et 23,1% des ménages sont en situation de précarité énergétique due au logement . Ces taux sont supérieurs à ceux de la région (18,6%), excepté pour la CC du Gâtinais en Bourgogne (17,7%), et de la France (14%).
CC Yonne Nord	18,8	
CC du Gâtinais en Bourgogne	17,7	
CA du Grand Sénonais	19,6	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	21,7	
CC du Jovinien	23,1	
Yonne	21,8	
Bourgogne-Franche-Comté	18,6	
France métropolitaine	14	

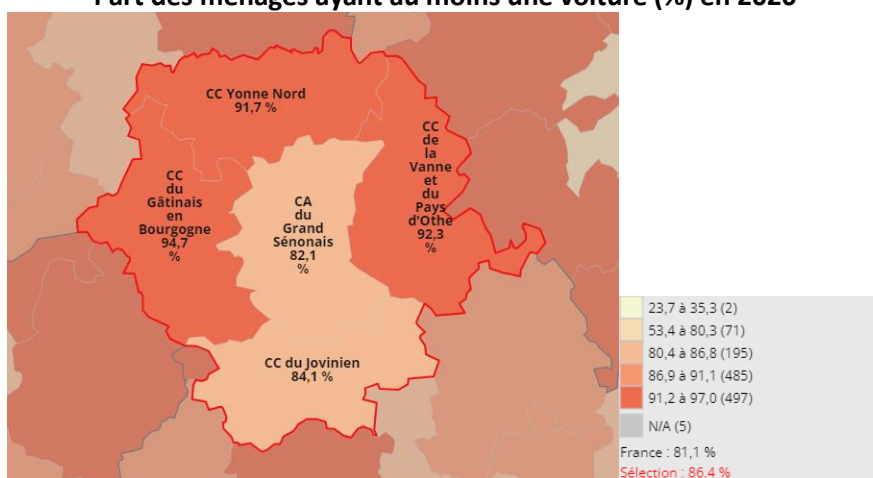
Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

MOBILITÉ

En 2020, la part des ménages possédant au moins une voiture est de 86,4 % au sein du PETR étudié. Ce taux est pratiquement équivalent à ceux du département (86,5 %), et de la région (86,0 %), mais supérieur à celui de la France (81,1 %).

Des disparités existent au sein des 5 intercommunalités (taux plus élevés pour Yonne Nord, Gâtinais et Vanne et Pays d'Othe) mais ce taux est supérieur sur les 5 intercommunalités par rapport au taux de la France.

Part des ménages ayant au moins une voiture (%) en 2020



Source : INSEE – Statistiques locales

1. Ligne régulière en autocar, bus et trains

PETR Nord Yonne

Sur le territoire du PETR Nord Yonne, on recense 7 gares ferroviaires sur les communes suivantes :

- Champigny
- Joigny
- Pont-sur-Yonne
- Saint-Julien-du-Sault
- Sens
- Villeneuve-la-Guyard
- Villeneuve-sur-Yonne.

CA du Grand Sénonais

Toutes les communes de la Communauté d'Agglomération sont désormais desservies par le réseau de transports Intercom. Toutefois, dans certaines, une réservation est obligatoire pour ce service la veille du voyage.

La gare de Sens est un relais extraterritorial vers Paris. De nombreux habitants de communautés de communes environnantes utilisent le train pour voyager en direction de la région parisienne.

CC du Gâtinais en Bourgogne

TransYonne, le réseau départemental de transport interurbain de voyageurs, est organisé par le Conseil Général et se compose de 28 lignes traversant l'ensemble du département.

Parmi elles, **deux lignes traversent le Gâtinais**. Elles sont accessibles et utilisables par tous en période scolaire (pour le samedi et les vacances scolaires, ce service fonctionne à la demande en téléphonant la veille).

- La première ligne (**ligne 14**) part de **Savigny-sur-Clairis pour aller à Sens** (aller-retour), en passant notamment par Domats, La Belliole, Saint-Valérien et Fouchères.
- La seconde ligne (**ligne 15**) part de **Chéroy pour aller à Sens** (aller-retour), en passant notamment par Jouy, Montacher-Villegardin, Saint-Valérien et Villeroy.

Source : http://www.gatinais-bourgogne.fr/vivre-au-quotidien/transports/collectifs_fr_000014.html

2. Covoiturage et transports solidaires

Covoiturage

Le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a créé Mobigo covoiturage, un site du covoiturage en Bourgogne. Ce service, gratuit, permet de trouver des partenaires et de se réunir à plusieurs pour se déplacer à moindres frais.

Source : http://www.gatinais-bourgogne.fr/vivre-au-quotidien/transports/covoiturage_fr_000144.html

Mobil'Eco : Périmètre d'intervention est l'Yonne

Permettre aux personnes en parcours d'insertion, ou intérimaires, de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation.

Sur prescription du référent emploi, les chauffeurs viennent chercher les personnes à proximité de leur domicile et les transportent à proximité de leur lieu de travail ou de formation.

Pour un maintien dans l'emploi, les personnes en CDI peuvent aussi ponctuellement bénéficier de cette action.

Le public concerné :

- Salarié intérimaire,
- Stagiaire de la formation professionnelle,
- Demandeur d'emploi,
- Volontaire du service civique,
- Résident en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville,
- Personnes inscrites dans une démarche d'insertion,
- Bénéficiaires des minimas sociaux,
- Salariés des structures d'insertion par l'activité économique.

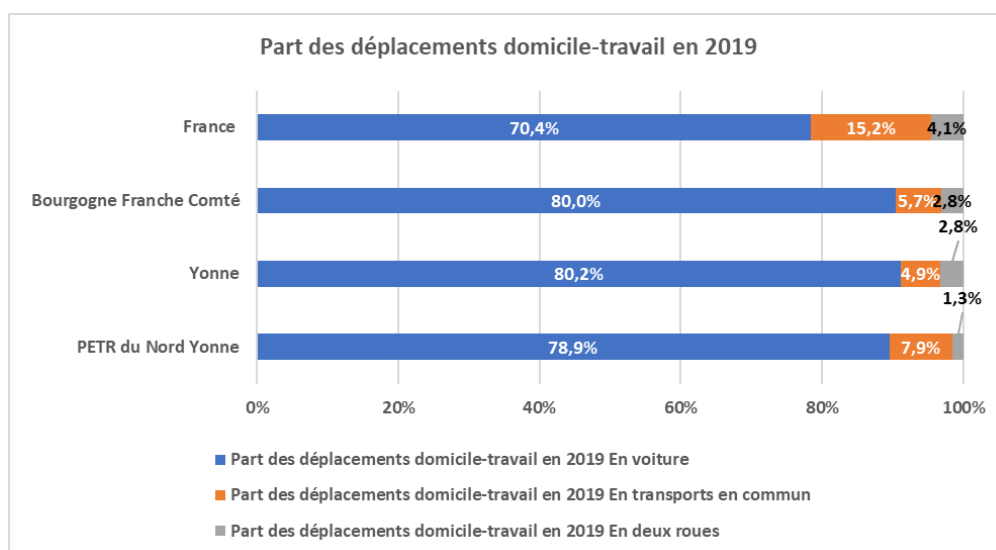
Les critères d'admission :

- Être adressé.e par un prescripteur partenaire ;
- Demande adressée par un travailleur social.

Source : <https://dora.inclusion.beta.gouv.fr/services/mobileco-transport-solidaire->

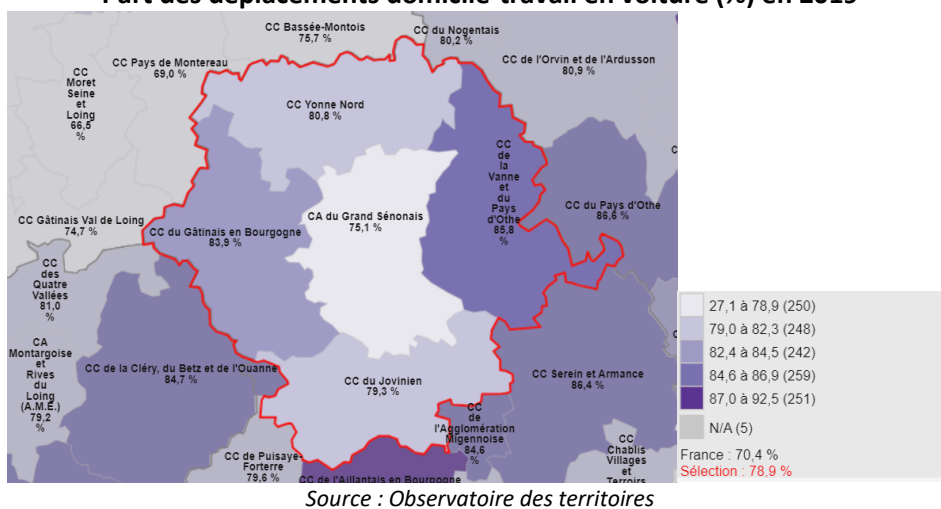
3. Déplacements domicile-travail

Au sein du PETR étudié, la voiture est le moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail (78,9 %). Cette proportion est supérieure à celle du niveau national (70,4 %), mais inférieure à celles du département (80,2 %) et de la région (80 %).



Source : Observatoire des territoires

Part des déplacements domicile-travail en voiture (%) en 2019



4. Déplacements vers Paris- Mouvement pendulaire

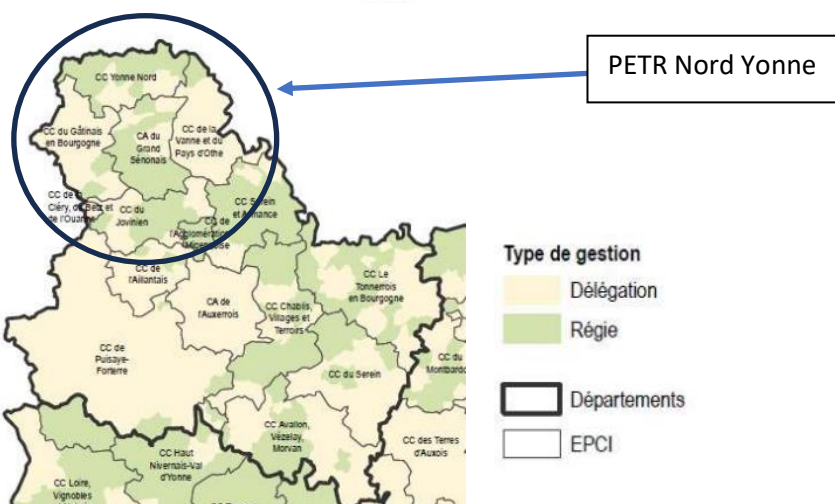
QUALITÉ DE L'EAU

1. Eau de consommation

Les unités de distribution d'eau potable sur la région sont présentées ci-après :

Gestion des unités de distribution d'eau potable en Bourgogne - Franche-Comté

Année 2021



Source : Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté - 2021

Qualité microbiologique

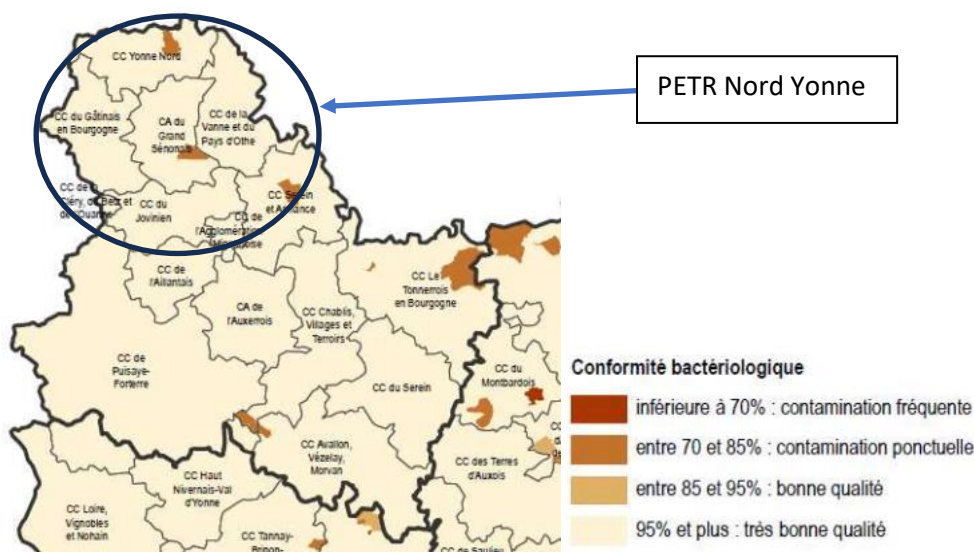
Plusieurs **paramètres microbiologiques** sont recherchés dans l'eau destinée à la consommation humaine et la réglementation prescrit que l'eau doit être exempte de toute contamination. Pour atteindre cet objectif, l'eau doit subir un traitement de désinfection avant d'être distribuée (au chlore : bioxyde de chlore, eau de javel, chlore gazeux ou par rayonnement ultra-violet).

En 2022, **95,8 % de la population** de la région a été alimentée par une eau de **bonne qualité microbiologique**, représentant 91,9% des UDI, et 0,8 % de la population a été alimentée par une eau de mauvaise qualité ou de qualité microbiologique insuffisante, représentant 5,1 % des UDI.

En 2022, l'eau est de bonne qualité sur le PETR Nord Yonne. Des contaminations ponctuelles sont à signaler sur un secteur de la CC Yonne Nord.

La qualité microbiologique de l'eau potable en Bourgogne - Franche-Comté

Année 2021



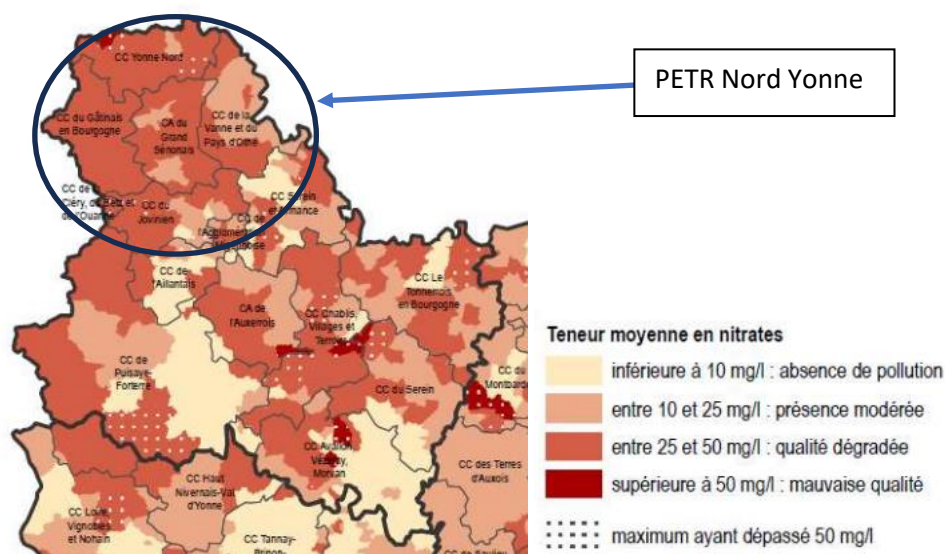
Source : Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté – 2021

Nitrates

Les **nitrates** sont naturellement présents dans l'environnement lié au cycle de l'azote. Néanmoins la fertilisation azotée constitue une source majeure d'apport de nitrates dans les sols. La limite de qualité réglementaire fixe à 50 mg/L la teneur en nitrates de l'eau destinée à la consommation humaine.

En 2022, **98,8 % de la population régionale** a été alimentée par une eau dont la teneur moyenne en **nitrates respecte la limite de qualité réglementaire**, **86,3 %** de la population par une eau d'une teneur moyenne **inférieure à 25 mg/l**.

Sur le PETR Nord Yonne, aucune ECPI n'est concernée par un dépassement du seuil de nitrates (50mg/l) mais la teneur en nitrate dans l'eau potable est située dans une zone de qualité dégradée pour la plupart des intercommunalités.



Source : Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté - 2021

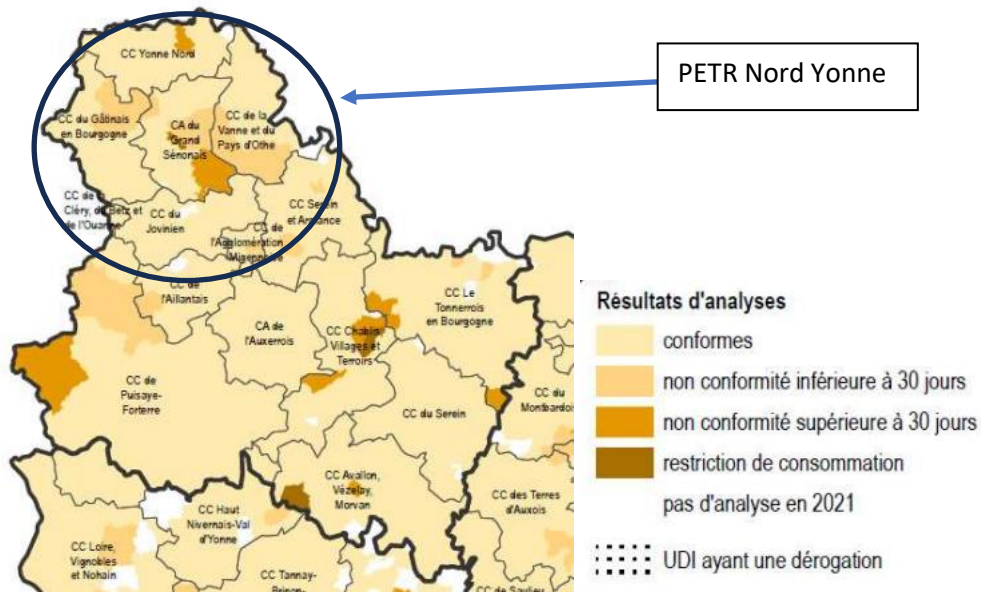
Pesticides

Le terme « **pesticide** » désigne les molécules actives ou les préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes indésirables, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de bactéries. La réglementation prévoit que, dans l'eau destinée à la consommation humaine, la teneur en pesticides ainsi que leurs métabolites, produits de dégradation et de réaction pertinents ne doit pas dépasser 0,1 µg/L par substance et 0,5 µg/L pour l'ensemble des substances détectées. Une eau du robinet peut être consommée tant que la concentration ne dépasse pas une « valeur sanitaire maximale » (Vmax) propre à chaque substance, évaluée par l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

En 2021 le territoire présente majoritairement des résultats d'analyses conformes. Une non-conformité supérieure à 30 jours a cependant été observée sur la CC Nord Yonne, CC du Jovinien et CA Grand Sénonais.

Les pesticides dans l'eau potable en Bourgogne - Franche-Comté

Année 2021



Source : Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté - 2021

2. Eaux de baignade et de loisirs

Sites de baignades en Bourgogne - Franche-Comté Été 2023



Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

En 2023, l'eau des sites de baignade sur le territoire du PETR est considérée comme excellente.

QUALITÉ DE L'AIR

1. Qualité de l'air extérieur

La loi du 30 décembre 1996 prévoit une surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi depuis décembre 2000 une station fixe de mesure de pollution atmosphérique est opérationnelle au Clos-le-Roi à Sens.

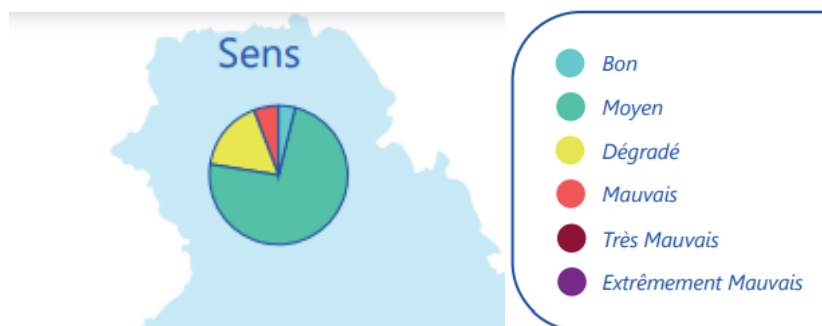
Le fonctionnement de cet équipement est financé par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. La maintenance et l'exploitation des données sont déléguées à l'association agréée Atmo BFC dont le siège est à Besançon (www.atmo-bfc.org).

La station de Sens mesure en continu trois polluants pouvant entraîner des gênes respiratoires : l'ozone, les oxydes d'azote et les particules fines. Cette surveillance permet d'établir un indice quotidien de la qualité de l'air.

En cas d'apparition d'un pic de pollution supérieur aux limites fixées par la réglementation, le préfet est avisé immédiatement et peut ainsi informer la population et prendre, entre autres mesures, des décisions de limitation de la vitesse des véhicules voire instaurer une circulation alternée.

La qualité de l'air, sur la station de Sens est dans l'ensemble moyen.

Répartition des indices de qualité de l'air mesurés en 2022



Source : Atmo-BFC_Bilan-annuel-2022_BasseDefinition.pdf

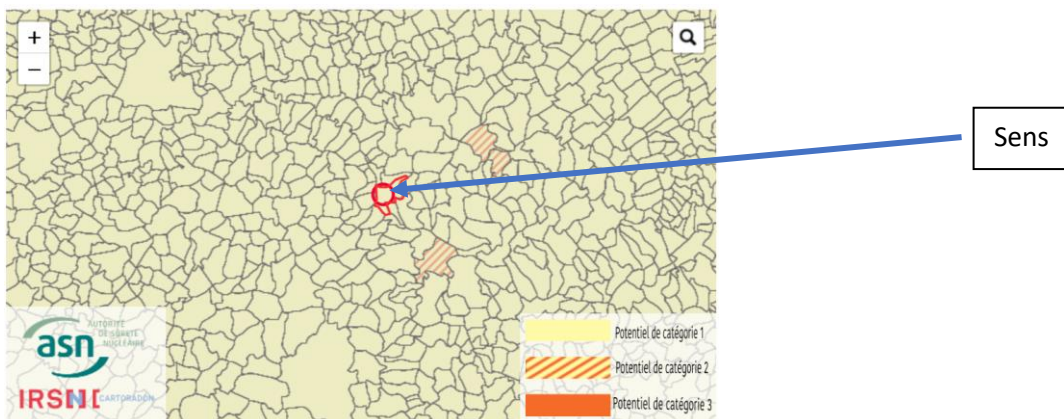
2. Exposition au radon

Le **radon**, gaz radioactif d'origine naturelle, est classé cancérigène pulmonaire pour l'homme (CIRC1). Il est le 2ème facteur de risque connu favorisant le cancer du poumon derrière le tabagisme et devant l'amiante. Le radon est un gaz naturel qui dépend de la nature granitique des terrains sous-jacents. Sa concentration dans les bâtiments est très variable dépendant des facteurs liés aux bâtiments eux-mêmes (étanchéité, renouvellement de l'air...).

La cartographie du potentiel radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer les communes en 3 catégories : potentiel faible (potentiel 1), potentiel moyen (potentiel 2) et potentiel élevé (potentiel 3).

Sur le territoire étudié, la très grande majorité des communes du PETR sont considérée comme à potentiel faible (potentiel de catégorie 1) :

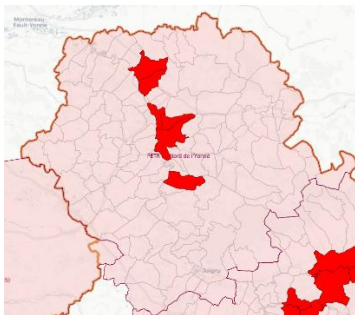
¹ Centre international de recherche sur le cancer



Source : <https://www.irsn.fr/savoir-comprendre/environnement/connaitre-potentiel-radon-ma-commune#carto>

Risques technologiques

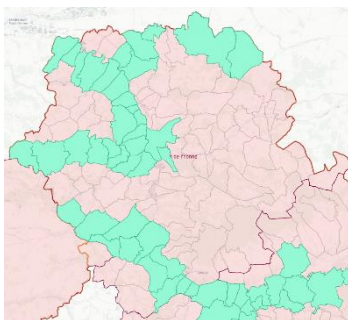
La DREAL Bourgogne-Franche-Comté est en charge de la prévention et de la réduction des risques technologiques et miniers de nature accidentelle, chronique et sanitaire auxquels sont exposés les personnes, l'environnement et les biens.



En 2021, à l'échelle du PETR Nord Yonne, **6 communes** sont couvertes par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : Michery, Gisy-les-Nobles, Saint-Denis-les-Sens, Saint-Clément, Sens et Veron.

Source : <https://cartes.ternum-bfc.fr/?config=apps/dreal-bourgogne-franche-comte/carte-generaliste-bfc.xml#>

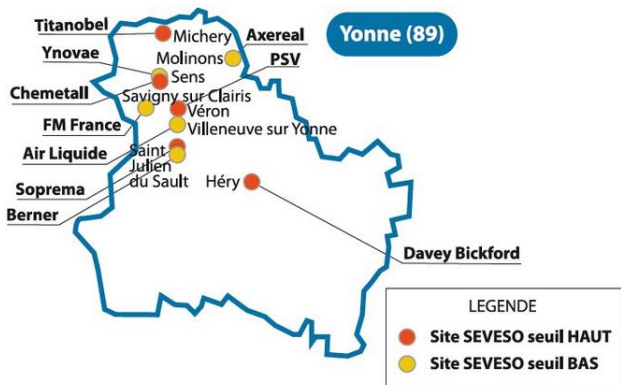
1. Le risque de transport de matières dangereuses



Sur le territoire du PETR Nord Yonne, en 2021, 39 communes sont concernées par une canalisation de transport de matières dangereuses.

Source : <https://cartes.ternum-bfc.fr/?config=apps/dreal-bourgogne-franche-comte/carte-generaliste-bfc.xml#>

2. Le risque SEVESO



En 2019, **9 sites SEVESO** sont recensés sur le PETR Nord Yonne, avec des seuils de danger hauts (4) ou bas (5).

Source : https://www.acerib.fr/page_BFC_89.htm

LES ESPÈCES NUISIBLES ET PARASITES

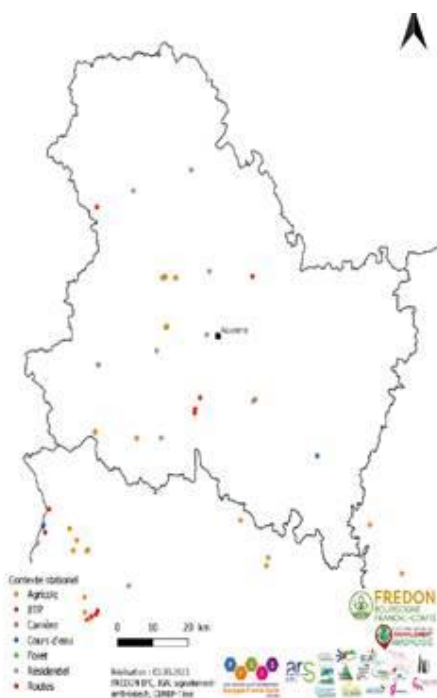
1. L'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen.

La surveillance des localisations d'ambrosies est une mission de la délégation de Bourgogne du Conservatoire botanique national (CBN) du bassin Parisien. Ces données validées sont intégrées depuis 2017 dans la plateforme de signalement ambroisie : www.signalement-ambroisie.fr

Le département de l'Yonne se situe sur un front de colonisation et est peu concerné par l'implantation de l'ambroisie : il est donc important d'agir pour prévenir son invasion. Même si les signalements la concernant sont faibles, cette plante est bien présente sur ce département.

En 2022, l'Yonne compte 40 localisations d'ambroisie connues (+43% par rapport à 2021), dont 2 sur le territoire du PETR. Ces localisations concernent majoritairement les surfaces agricoles.



Source : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/media/96924/download?inline>

2. Les tiques

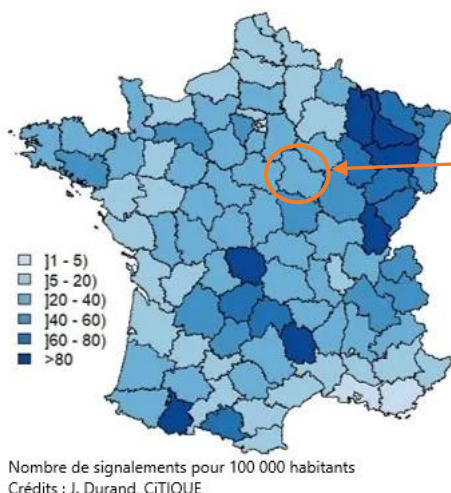
Les tiques sont des acariens qui vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont de très petite taille mais visibles à l'œil nu. Elles profitent d'un hôte animal ou humain, pour s'y fixer et se nourrir. Le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité favorisent leur prolifération. Elles peuvent transmettre des virus, des parasites, des bactéries susceptibles de provoquer des infections potentiellement graves comme la maladie de Lyme. Les piqûres sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début du printemps et la fin de l'automne.



Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Le ministère des Solidarités et de la Santé et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont développé l'application signalement-tique. La nouvelle version est arrivée le 18 mai 2020. Elle a vocation à délivrer des conseils de prévention sur les piqûres de tiques, tout en permettant aux citoyens de signaler, depuis leur Smartphone, leurs piqûres afin de recueillir les données d'exposition nécessaires aux scientifiques.

Source : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/maladie-ou-borreliose-de-lyme>



Département de l'Yonne

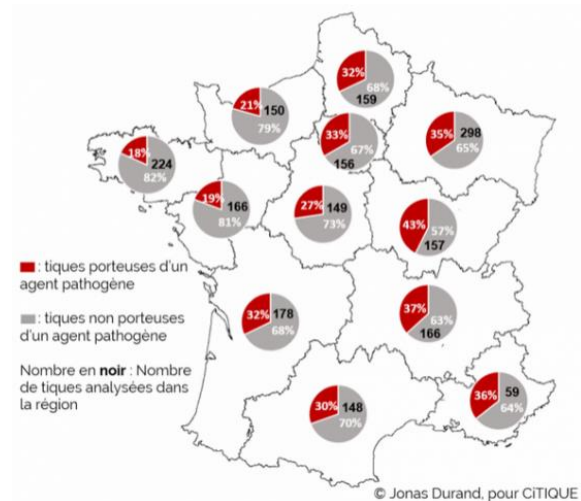
En 2019, entre 20 et 40 signalements* pour 100 000 habitants ont eu lieu dans le département de l'Yonne.

Nombre de signalements pour 100 000 habitants
Crédits : J. Durand, CITIQUE

Source: https://www.citique.fr/distribution_signalements_2019/

En 2020, la région Bourgogne Franche comté est la région de France où les tiques sont le plus susceptible de porter des agents pathogènes (43 % de tiques porteuses).

Source : INRAE (<https://www.inrae.fr/actualites/cartographier-risque-piqure-tique-france-derniers-resultats-du-programme-citique-nouveau-volet-risque-proximite>)



3. Le moustique tigre



Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé et une ligne blanche sur le thorax. Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux.

Ce moustique peut être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du zika. En effet, le moustique se contamine en prélevant le virus dans le sang d'une personne malade infectée (suite à un voyage en zone tropicale) lors d'une piqûre puis, à l'occasion d'une autre piqûre, transmet le virus à une nouvelle personne.

Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire non importé d'une zone d'endémie) n'a été signalé en Bourgogne-Franche-Comté. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques.

La surveillance de ce moustique a permis de détecter pour la première année l'implantation (faible) du moustique tigre sur la commune d'Auxerre, conduisant à considérer l'ensemble du département colonisé à compter de novembre 2023.

La plateforme de signalement est disponible à l'adresse https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus

SYNTHÈSE – CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

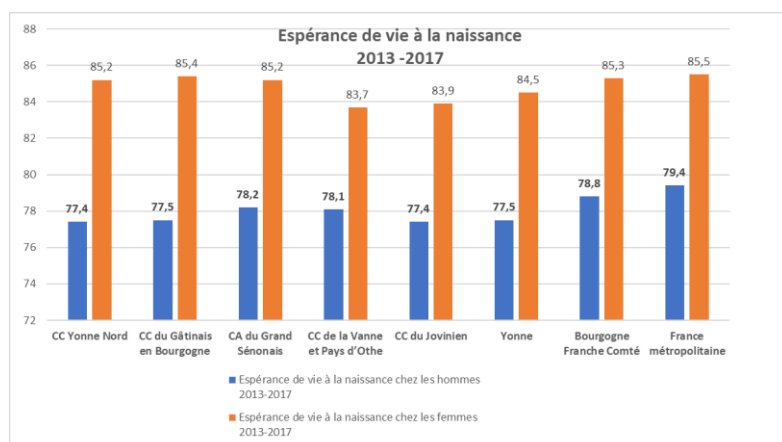
Cadre de vie, Mobilité et environnement	
Dispositifs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de PCAET à l'échelle des CC du PETR : <ul style="list-style-type: none"> ○ CC du Jovinien, CC de la Vanne et du Pays d'Othe, CC Yonne Nord, CC du Gâtinais en Bourgogne : en cours de réalisation, accompagnées par le Syndicat Départemental des Energies de l'Yonne (SDEY) ○ Plan Climat de la CA du Grand Sénonais • Programme local de l'habitat de la CA du Grand Sénonais • Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : un PLU pour chaque intercommunalité • Convention territoriale globale (CTG) de service aux familles sur l'agglomération du Sénonais signée en 2022 et donc valable jusqu'en 2026, CTG sur CC Yonne Nord, Gâtinais en Bourgogne et VPO • Maisons France Services : 31 espaces dans l'Yonne, dont 10 sur les communes du PETR
Logement / Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • En 2020 : 71 622 logements, dont 81,1% de logements principaux, 8,5% de logements secondaires et 10,4% de logements vacants • Logements en situation de précarité énergétique (2018) : part supérieure à la France pour les 5 intercommunalités du PETR, plus élevée pour CC du Jovinien • Constructions principales datant d'avant 1946 (en 2020) : 29,5%, supérieur à la région (27,1) et à la France (20,5%) • Parc privé potentiellement indigne (2018) : 8% des résidences principales privées, soit 11 000 logements.
Mobilité / transport	<ul style="list-style-type: none"> • 86,4% des ménages possèdent une voiture, taux supérieur à la France (81,1%) • 7 gares ferroviaires sur le PETR • Réseau de transports en commun : <ul style="list-style-type: none"> ○ Département : TransYonne, réseau départemental de transport interurbain de voyageurs, dispose de 28 lignes traversant l'ensemble du département ○ CA du Grand Sénonais : réseau Intercom, avec certaines lignes sur réservation • Covoiturage : Mobigo, porté par le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté est gratuit • Transports solidaires : Mobil'Eco présent sur le département de l'Yonne pour permettre aux personnes en parcours d'insertion ou intérimaires de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation • Se rendre sur son lieu de travail (2019) : 78,9% des habitants se rendent au travail en voiture, 7,9% en transports en commun et 1,3% en deux roues
Eau / Air / Sol	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Très bonne qualité microbiologique sur 3 EPCI, quelques contaminations ponctuelles sur la CC Yonne Nord et la CA Grand Sénonais ○ Qualité dégradée pour la teneur en nitrates ○ Un EPCI avec des analyses conformes de pesticides sur toute l'année, 4 EPCI avec quelques zones présentant des non conformités ponctuelles supérieures à 30j • Eau de baignade : tous les sites ont une excellente qualité • Qualité de l'air : qualité de l'air dans l'ensemble moyen sur la station de mesure de Sens • Radon : majorité des communes classées avec un potentiel faible • Risques technologiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ 6 communes disposent d'un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ○ 39 communes recensant des canalisations de transport de matières dangereuses

	<ul style="list-style-type: none">○ 9 sites SEVESO (4 classés en risque haut et 5 en risque bas)• Espèces nuisibles et parasites :<ul style="list-style-type: none">○ Ambrosie : peu concerné, 40 localisations d'ambrosie sur l'Yonne en 2022 (+43% par rapport à 2021), dont 2 sur le territoire du PETR○ Tiques : Sur le département de l'Yonne, on recense entre 20 et 40 signalements de tiques pour 100 000 habitants en 2019○ Moustique tigre : le département est considéré colonisé depuis novembre 2023
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Etat de santé de la population

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE



Source : DiagPRS_DonnéesBrutes

A l'échelle du PETR Nord Yonne, sur la période 2013-2017 :

- **L'espérance de vie à la naissance pour les hommes** varie selon les EPCI de 77,4 ans pour la CC du Jovinien et la CC Yonne Nord à 78,2 ans pour la CA du Grand Sénonais. L'espérance de vie est inférieure à celles observées sur la région (78,8) et la France métropolitaine (79,4).
- **L'espérance de vie pour les femmes** varie aussi selon les EPCI de 83,7 ans pour la CC de la Vanne et Pays d'Othe à 85,4 ans pour la CC du Gâtinais en Bourgogne. L'espérance de vie est inférieure à celle observée sur la France métropolitaine (85,5).

INDICATEURS DE MORTALITÉ

1. Mortalité générale

	Taux standardisé de mortalité générale* (période 2009-2013)**		Taux standardisé de mortalité générale (période 2013-2017)*			Evolution entre les 2 périodes	
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CA du Grand Sénonais	1 287,6	760,7	951,6	1 255 (ns)	736 (ns)	↓	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	1 530,7	930,0	1 084,5	1 378,5	825,1	↓	↓
CC du Jovinien	1 401,0	840,5	1 047,2	1 360,2	840,2	↓	▬
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	1 366,6	781,2	1 054,0	1 298 (ns)	859,8	↓	↑
CC Yonne Nord	1 453,7	948,2	1 007,4	1 310 (ns)	761 (ns)	↓	↓
Yonne	1 400,5	842,6	1 024,6	1 334,4	799,8	↓	↓
Bourgogne-Franche-Comté	1 299,1	769,7	938,8	1 218,7	739,5	↓	↓
France métropolitaine	1 255,1	763,1	914,9	1 182,1	727	↓	↓

Sur la période 2013-2017, le territoire se caractérise par une surmortalité générale par rapport à la région (les 2 sexes confondus), la région étant elle-même en situation de surmortalité par rapport à la France.

L'analyse séparée par sexe met également en avant une surmortalité par rapport à la France et à la région. En comparaison à la période 2009-2013, on peut noter tant pour les hommes que pour les femmes, que les taux sont en baisse, excepté pour les femmes sur la CC de la Vanne et du Pays d'Othe (augmentation) et sur la CC du Jovinien (stagnation).

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages). ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013. * Pour 100 000 personnes /

2. Mortalité chez les moins de 65 ans

	Taux standardisé de mortalité chez les moins de 65 ans * (Période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité chez les moins de 65 ans * (Période 2013-2017)	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	251,8	229,0	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	222,6	198,4 (ns)	↓
CC du Jovinien	253,0	233,9	↓
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	233,0	207,1 (ns)	↓
CC Yonne Nord	226,6	207,8 (ns)	↓
Yonne	270,3	228,1	↓
Bourgogne-Franche-Comte	216	202	↓
France métropolitaine	207,3	191,5	↓

Sur la période 2013-2017, tout comme le département, la CA du Grand Sénonais et la CC du Jovinien **se caractérisent par une surmortalité par rapport à la région pour les personnes de moins de 65 ans.**

La région avec un taux à 202 est-elle même en situation de surmortalité par rapport à **la France métropolitaine** (191,5).

En comparaison à la période 2009-2013, les taux sont en baisse.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

** Pour 100 000 personnes de moins de 65 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013*

3. Mortalité évitable

	Taux standardisé de mortalité évitable chez les moins de 75 ans (période 2013-2017)	Le taux standardisé de mortalité évitable chez les moins de 75 ans varie de 211,3 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne à 234,4 pour la CC du Jovinien. En comparaison à la France, le territoire montre une surmortalité , tout comme la région.
CA du Grand Sénonais	220,9	
CC du Gâtinais en Bourgogne	211,3	
CC du Jovinien	234,4	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	215,7	
CC Yonne Nord	222,6	
Yonne	228,8	
Bourgogne-Franche-Comte	202,3	
France métropolitaine	193,3	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

	Taux standardisé de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans* (Période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans (Période 2013-2017)*	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	164,7	151,1 (ns)	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	170,4	153,5 (ns)	↓
CC du Jovinien	177,7	159,5 (ns)	↓
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	169,3	156,5 (ns)	↓
CC Yonne Nord	164,0	155,9 (ns)	↓
Yonne	173,3	156,0	↓
Bourgogne-Franche-Comte	150,7	138,1	↓
France métropolitaine	143	132,2	↓
<p>Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans varient de 151,1 pour la CA du Grand Sénonais à 159,5 pour la CC du Jovinien, plus élevés que pour la France et la Région pour les 5 CC.</p> <p>En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué pour tous les territoires.</p>			

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

** Pour 100 000 personnes de moins de 75 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013*

	Taux standardisé de mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans* (Période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans (Période 2013-2017)*	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	72,8	69,8 (ns)	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	60,9	57,7 (ns)	↓
CC du Jovinien	97,6	74,9 (ns)	↓
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	71,0	59,2 (ns)	↓
CC Yonne Nord	90,4	66,7 (ns)	↓
Yonne	80,6	72,8	↓
Bourgogne-Franche-Comte	70,7	64,2	↓
France métropolitaine	66,5	61	↓
<p>Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans varient de 57,7 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne à 69,8 pour la CA du Grand Sénonais, plus élevés que la France et la région pour Yonne Nord, Grand Sénonais et Jovinien.</p> <p>En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué sur tous les territoires.</p>			

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

** Pour 100 000 personnes de moins de 75 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013*

4. Mortalité par causes

Mortalité par cancer

	Taux standardisé de mortalité par cancer (Période 2009-2013)*/**	Taux standardisé de mortalité par cancer (Période 2013-2017)*	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	271,8	255,5 (ns)	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	282,5	269,5 (ns)	↓
CC du Jovinien	297,4	282,5	↓
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	249,5	252,2 (ns)	↑
CC Yonne Nord	284,3	258,0 (ns)	↓
Yonne	286,8	274,0	↓
Bourgogne-Franche-Comte	262,9	253 (ns)	↓
France métropolitaine	261,3	251,8	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : la CC du Jovinien est en situation de surmortalité par cancer par rapport au taux standardisé de mortalité à l'échelle de la région.
En comparaison à la période 2009-2013, la mortalité par cancer diminue au cours du temps sur l'ensemble du territoire.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

* Pour 100 000 personnes / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire

	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (Période 2009-2013)*/**	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (Période 2013-2017)*	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	242,0	214,8 (ns)	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	288,8	257,4 (ns)	↓
CC du Jovinien	281,4	276,0	↓
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	341,4	243,3	↓
CC Yonne Nord	318,3	224,1 (ns)	↓
Yonne	292,5	253,4	↓
Bourgogne-Franche-Comte	267,5	214,8 (ns)	↓
France métropolitaine	256,2	257,4 (ns)	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI, le territoire est en situation de surmortalité par maladie de l'appareil circulatoire sur les CC du Jovinien et de la Vanne et du Pays d'Othe par rapport au taux standardisé de mortalité au niveau de la région (214,8).

En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué sur l'ensemble des territoires étudiés.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

* Pour 100 000 personnes / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

Mortalité due à l'alcool

	Taux standardisé de mortalité due à l'alcool pour 100 000 habitants (période 2013-2017)	
CA du Grand Sénonais	53,0	Les taux standardisés de mortalité due à l'alcool varient de 53,0 pour la CA du Grand Sénonais à 113,4 pour la CC du Jovinien. La CA du Grand Sénonais dispose d'un taux standardisé de mortalité par consommation d'alcool bien inférieur à tous les autres niveaux géographiques de comparaison.
CC du Gâtinais en Bourgogne	112,9 (ns)	
CC du Jovinien	113,4 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	102,1 (ns)	
CC Yonne Nord	110,2 (ns)	
Yonne	88,0	
Bourgogne-Franche-Comte	109,3	
France métropolitaine	101,6	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif Données non disponibles sur la période 2009-2013

Mortalité due au tabac

	Taux standardisé de mortalité due au tabac pour 100 000 habitants (période 2013-2017)	
CA du Grand Sénonais	109,4	Les taux standardisés de mortalité due au tabac varient de 109,4 pour la CA du Grand Sénonais à 228,6 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne. La CA du Grand Sénonais dispose d'un taux standardisé de mortalité par tabac bien inférieur à tous les autres niveaux géographiques de comparaison.
CC du Gâtinais en Bourgogne	228,6 (ns)	
CC du Jovinien	188,4 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	210,6 (ns)	
CC Yonne Nord	208,6 (ns)	
Yonne	167,8	
Bourgogne-Franche-Comte	200,4	
France métropolitaine	191,8	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif Données non disponibles sur la période 2009-2013

INDICATEURS DE MORBIDITÉ

Certaines données sont exposées pour l'année 2020, elles sont à interpréter avec prudence étant sur une période très particulière du fait de la crise sanitaire liée au COVID.

1. Affection de Longue Durée (ALD) : bénéficiaires et nouvelles admissions ALD

Bénéficiaires d'affection de longue durée

	Taux de personnes bénéficiaires d'une ALD en 2019 pour 1 000 personnes	
CA du Grand Sénonais	200,1	En 2019, les taux de personnes bénéficiaires d'une ALD relevant d'un des trois principaux régimes d'assurance maladie varient de 192,5 sur la CC de la Vanne et du Pays d'Othe à 204,0 sur la CC du Jovinien. Les taux sont supérieurs à la région et à la France métropolitaine, et proches du département.
CC du Gâtinais en Bourgogne	194,1	
CC du Jovinien	204,0	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	192,5 (ns)	
CC Yonne Nord	202,2	
Yonne	202,4	
Bourgogne-Franche-Comte	187,0 (ns)	
France métropolitaine	187,4	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

Nouvelles admissions en ALD par pathologies

	Taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD en 2020*		
	Pour cancer	Pour maladie cardiovasculaire	Pour diabète
CA du Grand Sénonais	594,4 (ns)	544,2	422,5 (ns)
CC du Gâtinais en Bourgogne	503,0 (ns)	650,4 (ns)	373,4
CC du Jovinien	520,1 (ns)	511,6 (ns)	382,9 (ns)
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	528,6 (ns)	644 (ns)	478,8 (ns)
CC Yonne Nord	616,9 (ns)	544,1 (ns)	439,7 (ns)
Yonne	550,8 (ns)	539,5	378,7 (ns)
Bourgogne-Franche-Comte	545,5 (ns)	572,9 (ns)	375 (ns)
France métropolitaine	562 (ns)	598,4 (ns)	394,1 (ns)

> Le **taux de personnes nouvellement admises en ALD par cancer** en 2020 varie de 503 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne à 616,9 pour la CC Yonne Nord.
 > Le **taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD par maladies cardiovasculaires** en 2020 varie de 511,6 pour la CC du Jovinien à 650,4 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne. La CA du Grand sénonais et le département montrent un **taux plus bas de nouvelles admissions par rapport au niveau régional**.
 > Le **taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD pour diabète** en 2020 varie de 373,4 pour la CC du Gâtinais en Bourgogne (taux significativement inférieur par rapport au niveau régional) à 478,8 pour la CC de la Vanne et du Pays d'Othe.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages)

* Pour 100 000 personnes

Prévalence

	Taux standardisé de consommateurs pris en charge Pour 1000 habitants en 2019				
	Pour cancer	Pour maladies cardio-vasculaires	Pour diabète	Pour maladies respiratoires	Pour maladies psychiatriques
CA du Grand Sénonais	46,9 (ns)	71,3	64,8	40,5	39 (ns)
CC du Gâtinais en Bourgogne	44,3	76,6 (ns)	66,3	61,9	32,4
CC du Jovinien	46,5 (ns)	77,7 (ns)	70,3	61,2	44,7
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	47,6 (ns)	76,9 (ns)	64,1	58,5 (ns)	32,6
CC Yonne Nord	49,5 (ns)	77,5 (ns)	67,3	64,1	34,7
Yonne	47,2	78,4	65,4	64,0	43,9
Bourgogne-Franche-Comte	47,6	75,3	59,9	52,6	39,6
France métropolitaine	48,4	74,7	58,1	55,9	38,6

Sur le territoire, la proportion des consommateurs :

- Avec un cancer, varie de 4,4% à 4,9%, proche des taux observés sur les territoires de référence (France : 4,8%).
- Avec une maladie cardiovasculaire, varie de 7,1% à 7,8%, taux proches du taux national (7,5%)
- Avec un diabète, varie de 6,4% à 7%, taux significativement supérieurs au taux national (5,8%)
- Avec une maladie respiratoire, varie de 4% à 6,2%, taux proches du niveau national (5,6%), significativement inférieur pour la CA du Grand Sénonais et significativement supérieurs pour les CC Yonne Nord, du Gâtinais en Bourgogne et du Jovinien
- Avec une maladie psychiatrique, varie de 3,2% à 4,5%, taux significativement supérieur au taux national pour la CC du Jovinien et significativement inférieurs pour les CC Yonne Nord, de la Vanne et du Pays d'Othe et du Gâtinais en Bourgogne.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale)

** Pour 100 000 personnes*

SYNTHÈSE SUR LES INDICATEURS DE SANTÉ

Indicateurs de santé	
Espérance de vie à la naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Espérance de vie à la naissance pour les hommes : sur les EPCI va de 77,4 ans à 78,2 ans, inférieure à la région (78,8 ans) et à la France (79,4 ans) • Espérance de vie à la naissance pour les femmes : sur les EPCI varie de 83,7 ans à 85,4 ans, et reste inférieure à celle de la France (85,5 ans)
Indicateurs de mortalité sur la période 2013-2017	<ul style="list-style-type: none"> • Mortalité générale : surmortalité générale observée sur les EPCI comparativement à la région (hormis sur la CA du Grand Sénonais), même bilan pour la région comparativement à la France ; taux en baisse comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité chez les moins de 65 ans : Surmortalité sur les CC du Grand Sénonais et du Jovinien comparativement à la région, même conclusion pour la région ; taux en baisse comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans : diminution des taux comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans : diminution des taux comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité par cancer : surmortalité pour la CC du Jovinien comparativement à la région ; diminution des taux comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire : surmortalité pour les CC du Jovinien et de la Vanne et du Pays d'Othe comparativement à la région ; taux en diminution comparativement à la période 2009-2013 • Mortalité due à l'alcool : la CA du Grand Sénonais dispose d'un taux de mortalité bien inférieur aux niveaux géographiques de comparaison • Mortalité due au tabac : la CA du Grand Sénonais dispose d'un taux de mortalité bien inférieur aux niveaux géographiques de comparaison
Indicateurs de morbidité	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de personnes bénéficiaires d'une Affection de longue durée (ALD) supérieurs à la France, à la région et proches du département • Nouvelles admissions en ALD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour maladies cardiovasculaires : Taux inférieurs pour la CA du Grand Sénonais et le département comparativement à la région ○ Pour diabète : Taux inférieurs pour la CC du Gâtinais en Bourgogne par rapport à la région • Prévalence : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cancer : proche des territoires de référence ○ Maladie cardiovasculaire : proche du taux national ○ Diabète : supérieure au taux national ○ Maladie respiratoire : supérieures pour CC Yonne Nord, du Gâtinais en Bourgogne et du Jovinien ○ Maladie psychiatrique : supérieure pour CC du Jovinien



L'offre de santé libérale

EFFECTIFS ET DENSITÉS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le tableau suivant présente les effectifs et densités **au 31 décembre 2022** de médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes et sage-femmes **permettant une comparaison** avec les moyennes départementales, régionales et nationales (*source* : *Carto santé*).

Mise en garde : Les effectifs datent du 31 décembre 2022, des modifications (départs et arrivées) ont pu intervenir depuis.

Enfin, ils correspondent à un nombre de professionnels, indépendamment de leur temps de travail (temps complet ou temps partiel, un temps de travail temps complet étant par ailleurs difficile à définir en libéral).

Effectifs et densités des différents professionnels de santé selon le territoire au 31 décembre 2022

		CA du Grand Sénonais	CC du Gâtinais en Bourgogne	CC du Jovinien	CC de la Vanne et du Pays d'Othe	CC Yonne Nord	PETR Nord Yonne	Département de la Yonne	Région Bourgogne-Franche-Comté	France
Population		59 349	17 545	20 806	8 462	24 396	130 558	334 156	2 801 695	67 162 154
Médecins généralistes	Effectif	41	3	14	2	10	70	198	2 202	56 390
	Dont âgés de 55 ans ou plus	68,3%	33,3%	50,0%	50,0%	80,0%	65,7%	67,7%	45,0%	47,2%
	Densité (pour 10 000 habitants)	6,9	1,7	6,7	2,3	4,1	5,4	5,9	7,8	8,4
Infirmiers	Effectif	83	18	25	14	39	179	455	3 581	103 408
	Dont âgés de 55 ans ou plus	28,9%	16,7%	24,0%	21,4%	25,6%	25,7%	23,1%	20,6%	21,8%
	Densité (pour 10 000 habitants)	14	10,3	11,9	16,4	15,9	13,7	13,6	12,8	15,4
Masseurs-kinésithérapeutes	Effectif	36	5	13	6	7	67	203	2 431	77 862
	Dont âgés de 55 ans ou plus	25,0%	0,0%	23,1%	33,3%	42,9%	25,4%	22,2%	16,2%	17,1%
	Densité (pour 10 000 habitants)	6,1	2,9	6,2	7	2,9	5,1	6	8,7	11,6
Chirurgiens-dentistes	Effectif	25	1	2	1	6	35	51	1 170	36 262
	Dont âgés de 55 ans ou plus	48,0%	0,0%	100,0%	100,0%	66,6%	54,3%	47,2%	33,7%	33,5%
	Densité (pour 10 000 habitants)	4,2	0,6	1	1,2	2,5	2,7	3,2	4,2	5,4
Orthophonistes	Effectifs	13	2	4	0	3	22	55	561	21 332
	Dont âgés de 50 ans ou plus	38,5%	50,0%	50,0%	-	33,3%	62,5%	47,3%	31,0%	28,4%
	Densité (pour 100 000 habitants)	22	11,4	19	-	12,3	16,8	16,4	20	31,7
Sages-femmes	Effectif	6	0	2	0	0	8	21	261	7 831
	Dont âgés de 55 ans ou plus	16,7%	-	50,0%	-	-	25,0%	23,8%	13,8%	15,0%
	Densité (pour 10 000 femmes)	1,9	-	1,9	-	-	1,2	1,2	1,8	2,3

Source : Carto santé

Légende

Situation défavorable par rapport au niveau national

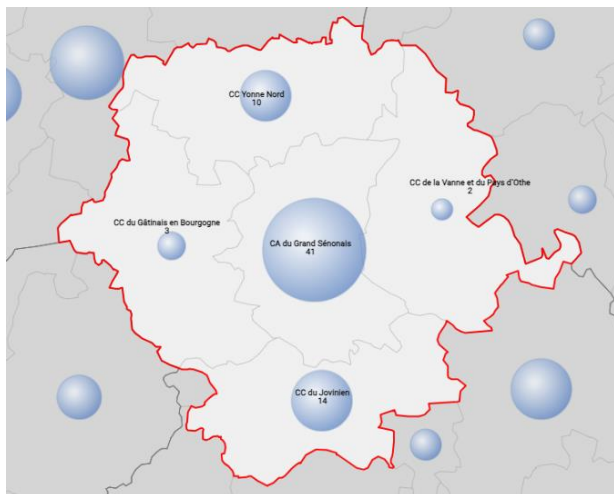
Situation similaire par rapport au niveau national

Situation favorable par rapport au niveau national

1. Les médecins généralistes

Effectifs et densités

- Au 31 décembre 2022, le PETR Yonne Nord compte **70 médecins généralistes**, soit une **densité de 5,4 professionnels pour 10 000 habitants**. Densité proche du département (5,9), inférieure à la région (7,8) et à la France (8,4).

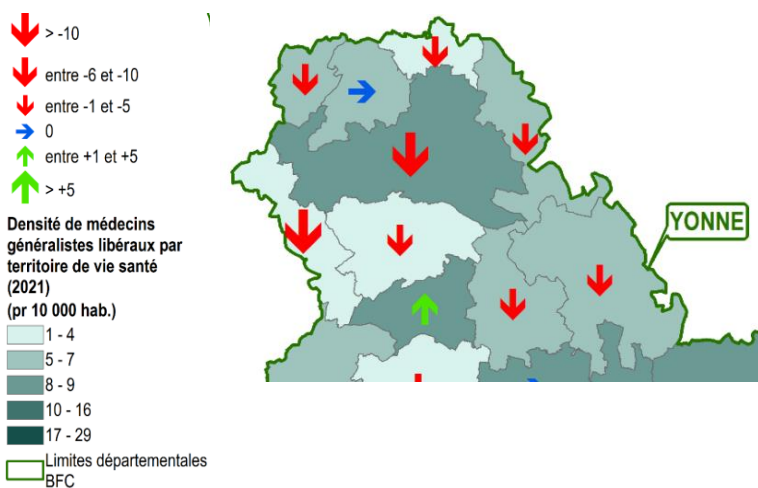


Répartition des 70 médecins généralistes sur les EPCI du PETR en 2022

Source : Cartosanté

- Sur le territoire, la **part de médecins généralistes âgés de 55 ans ou plus** est de 65,7%, ce qui est proche du département (67,7%) mais **nettement supérieur à la région (45,0%) et à la France (47,2%)**.

Evolution du nombre de médecins généralistes libéraux sur 5 ans (2017-2021) en Bourgogne-Franche-Comté à l'échelle des territoires de vie santé

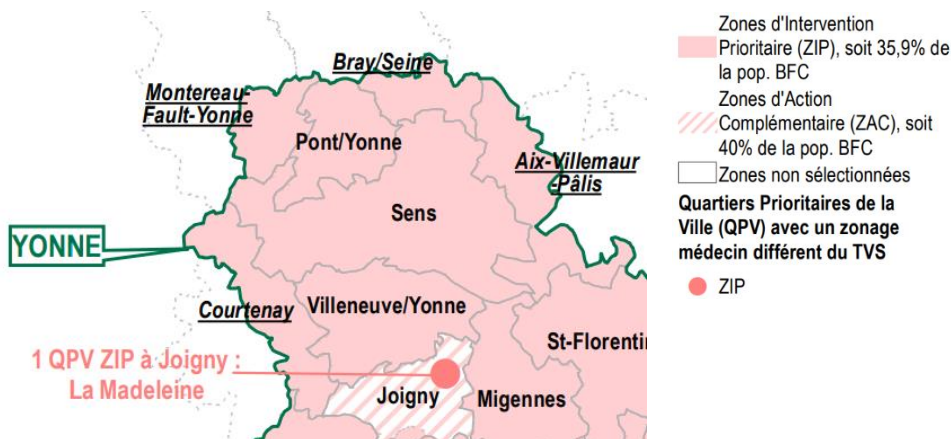


L'ensemble du territoire présente une **forte baisse de médecins généralistes libéraux**, excepté pour le territoire de Joigny au Sud qui présente une augmentation de plus de 5 professionnels.

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté - STATISS 2021 - Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

- ▶ Les "zones d'intervention prioritaire" représentent les territoires les plus durement confrontés au manque de médecins et où les aides incitatives financières sont les plus importantes
- ▶ Les "zones d'action complémentaire", moins impactées par le manque de médecins, mais qui nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore

Zonage des médecins généralistes – Juillet 2023



Sur le territoire du PETR, on observe 1 territoires en ZAC (Joigny), ce dernier comprenant 1 QPV étant classé en ZIP. Le reste des territoires vie santé du PETR sont classés en ZIP, dont QPV Champs Plaisants Les Chaillots.

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Juillet 2023

Accessibilité potentielle localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. L'APL mesure la densité en médecins généralistes libéraux étendue à l'offre proche et non au seul périmètre d'une commune. Il est exprimé en nombre de médecins généralistes accessibles dans un rayon de 20 mn par la route autour d'une commune.

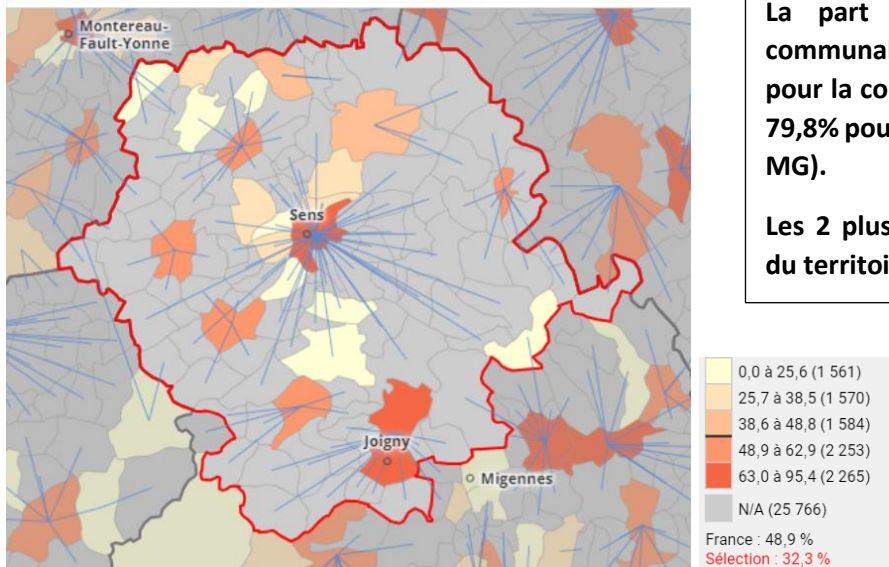
	Accessibilité potentielle localisée (APL) ² aux médecins généralistes en 2021 (en nombre de consultations par an par habitant standardisé) : tous âges	
CA du Grand Sénonais	3,2	En 2021, l'APL aux médecins généralistes sur le territoire du PETR varie de 0,9 pour la CC de la Vanne et du Pays d'Othe à 3,2 pour la CA du Grand Sénonais. Les 5 EPCI présentent un indicateur inférieur aux niveaux national et régional et mis à part pour la CA du Grand Sénonais, un indicateur inférieur au département.
CC du Gâtinais en Bourgogne	1,9	
CC du Jovinien	2,4	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	0,9	
CC Yonne Nord	1,9	
Yonne	2,7	
Bourgogne-Franche-Comte	3,6	
France métropolitaine	3,8	

Source : Carto santé

² La population standardisée permet d'agréger l'indicateur à tout niveau supra-communal : l'indicateur d'APL d'une entité supra-communale est égal à la moyenne des APL des communes composant cette entité, pondérés par leur population standardisée. Il faut toutefois noter que plus l'indicateur d'APL est agrégé sur des mailles larges, plus il se rapproche d'un indicateur de densité.

Attractivité et activité des médecins généralistes sur le territoire étudié

- 1 Pôles d'attraction des médecins généralistes 2021 ▼
- 2 Consommation intra-communale généralistes (%) 2021 ▼



La part de consommation intra communale sur le PETR varie de 6,9% pour la commune de Véron (1 MG) à 79,8% pour la commune de Joigny (12 MG).

Les 2 plus grands pôles d'attraction du territoire sont Sens et Joigny.

Source : Carto santé

Population ayant déclaré un médecin traitant

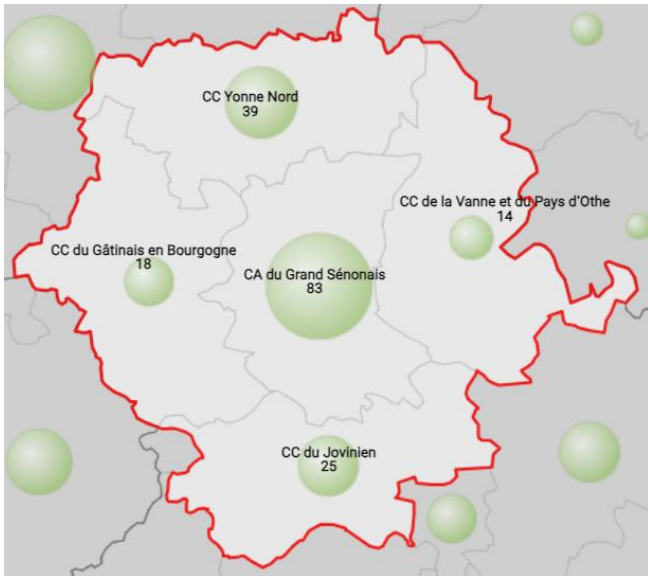
	Part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019	
CA du Grand Sénonais	89,6	La part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019 sur le territoire du PETR varie de 89,1 à 90,8, parts proches de celles observés sur les territoires géographiques de comparaison.
CC du Gâtinais en Bourgogne	90,8	
CC du Jovinien	89,1	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	89,6	
CC Yonne Nord	90,7	
Yonne	90,4	
Bourgogne-Franche-Comte	91,3	
France métropolitaine	90,1	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNDS (DCIR-PMSI) - Exploitation ORS.

2. Les infirmiers diplômés d'état

Effectifs et densité

- Au 31 décembre 2022, le PETR Nord Yonne comptait **179 infirmiers libéraux** en activité, soit une **densité de 13,7 professionnels pour 10 000 habitants**, légèrement inférieure à celle de la France (15,4).

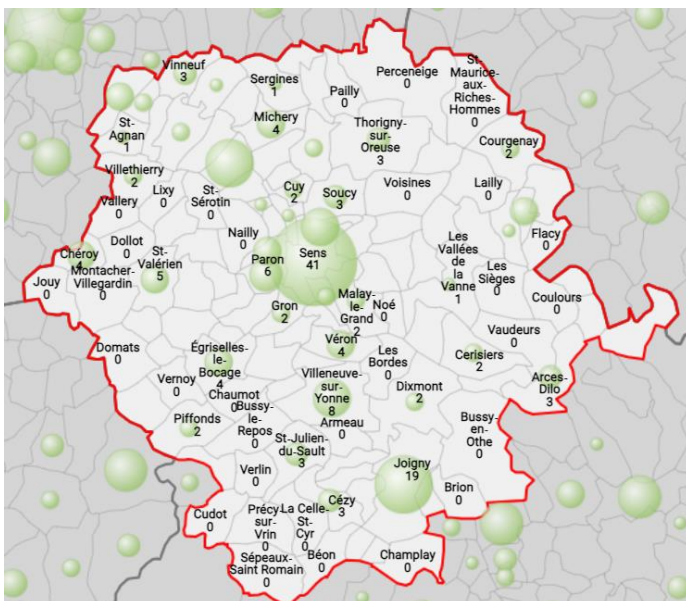


Répartition des 171 infirmiers libéraux sur les EPCI du PETR en 2022.

Source : Carto santé

- La **part des professionnels de 55 ans et plus** est de 25,7% sur le PETR, une proportion légèrement supérieure au département (23,1%), à la région (20,6%) et à la France (21,8%).

Répartition des infirmiers libéraux par commune sur le territoire du PETR en 2022

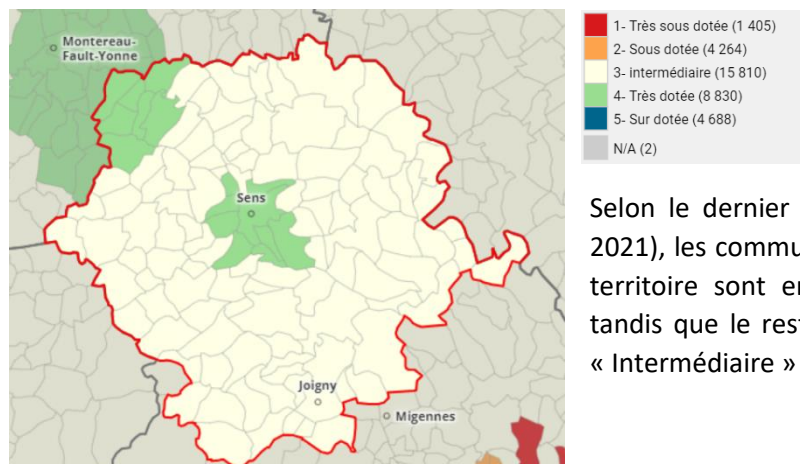


Source : Carto santé

En septembre 2023, on recense 188 infirmiers libéraux, soit en augmentation sur le territoire, la part des 55 ans et plus est stable (25%). En 2023, pour le PETR, la densité est de 14.4 infirmiers libéraux pour 10 000 habitants.

Source : Données transmises par la CPAM – Septembre 2023

Zonage ARS



Selon le dernier zonage disponible sur Carto santé (mai 2021), les communes autour de Sens et au Nord-Ouest du territoire sont en zone « Très dotée » (16 communes), tandis que le reste des communes sont classées en zone « Intermédiaire » (101 communes).

Source : Carto santé

Accessibilité potentielle localisée (APL)

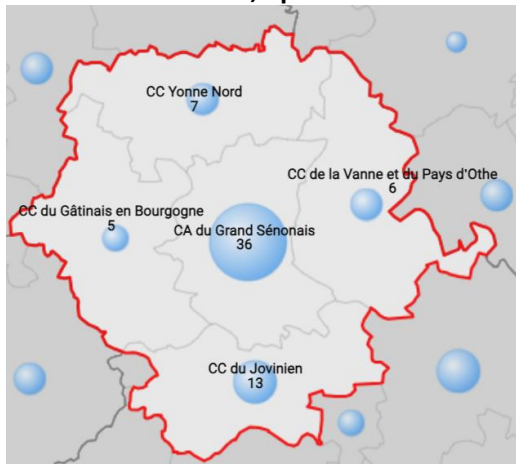
	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers libéraux de 65 ans et moins en 2021 (en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges	
CA du Grand Sénonais	115,3	En 2021, l'APL aux infirmiers libéraux de 65 ans et plus sur le territoire du PETR varie de 63,1 (CC de la Vanne et du Pays d'Othe) à 115,3 (CA du Grand Sénonais), soit des indices très variables mais globalement proche de la région et du département, et inférieurs à ceux observés au niveau national.
CC du Gâtinais en Bourgogne	103,9	
CC du Jovinien	105,9	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	63,1	
CC Yonne Nord	115,3	
Yonne	104,4	
Bourgogne-Franche-Comte	107,7	
France métropolitaine	156,1	

Source : Carto santé

3. Les masseurs-kinésithérapeutes

Effectifs et densité

- Au 31 décembre 2022, le PETR Nord Yonne comptait **67 masseurs-kinésithérapeutes**, soit une **densité de 5,1 pour 10 000 habitants**, une densité bien inférieure à la densité nationale de 11,6.

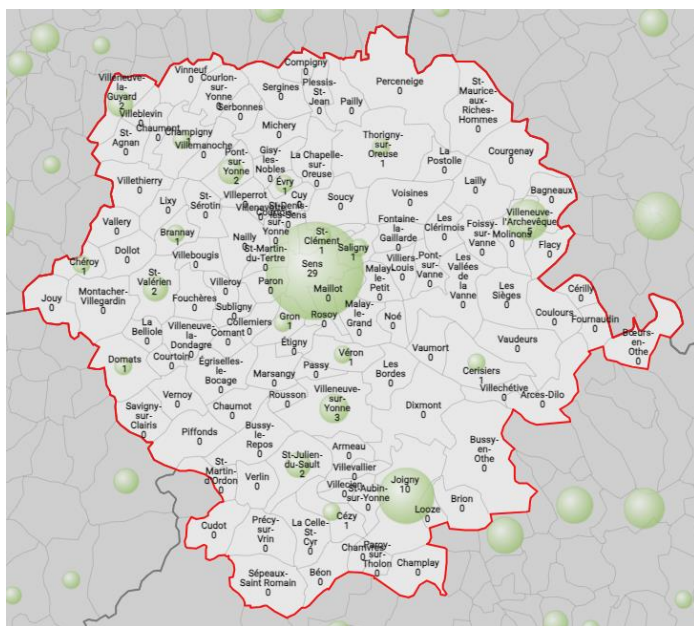


Répartition des 67 masseurs-kinésithérapeutes sur les EPCI du PETR en 2022.

Source : Carto santé

- La part de professionnels de **55 ans ou plus** est de 25.4% sur le territoire du PETR, soit une part supérieure aux territoires de référence (de 22,2 à 16,2%).

Répartition des masseurs kinésithérapeutes sur les communes du PETR en 2022

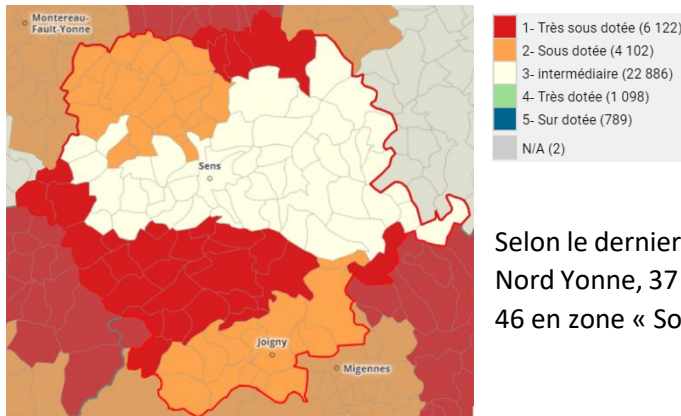


Source : Carto santé

En septembre 2023, on recense 72 masseurs kinésithérapeutes, en augmentation sur le territoire. La part des 55 ans et plus est stable (25%). En 2023, pour le PETR, la densité est de 5.5 kinésithérapeutes pour 10 000 habitants.

Source : Données transmises par la CPAM – Septembre 2023

Zonage ARS



Selon le dernier zonage Carto santé (2018), sur le territoire du PETR Nord Yonne, 37 communes sont classées en zone « Intermédiaire », 46 en zone « Sous dotée », et 31 en zone « Très sous dotée ».

Source : Carto santé

Accessibilité potentielle localisée (APL)

	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes de 65 ans et moins en 2021 (en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges	En 2021, l'APL aux masseurs-kinésithérapeutes de 65 ans et plus sur le territoire du PETR varie de 30,8 à 59,9, soit des indices inférieurs au département (56,6) (excepté pour la CA du Grand Sénonais), à la région (78,4) et à la France (111,6).
CA du Grand Sénonais	59,9	
CC du Gâtinais en Bourgogne	38,1	
CC du Jovinien	51,5	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	38,7	
CC Yonne Nord	30,8	
Yonne	59,7	
Bourgogne-Franche-Comte	78,4	
France métropolitaine	111,6	

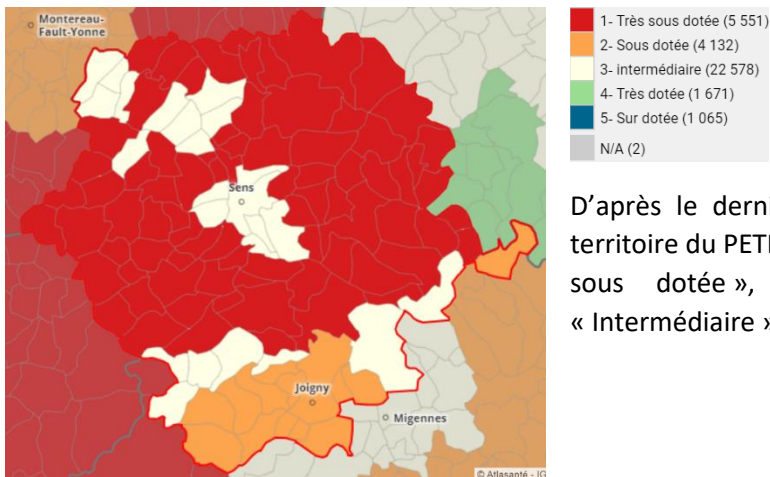
Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

4. Les chirurgiens-dentistes

Effectifs et densité

- Au 31 décembre 2022, le PETR Nord Yonne compte **35 chirurgiens-dentistes**, soit une densité de 2,7 pour 10 000 habitants, **densité inférieure à tous les autres territoires** de comparaison.

Zonage ARS



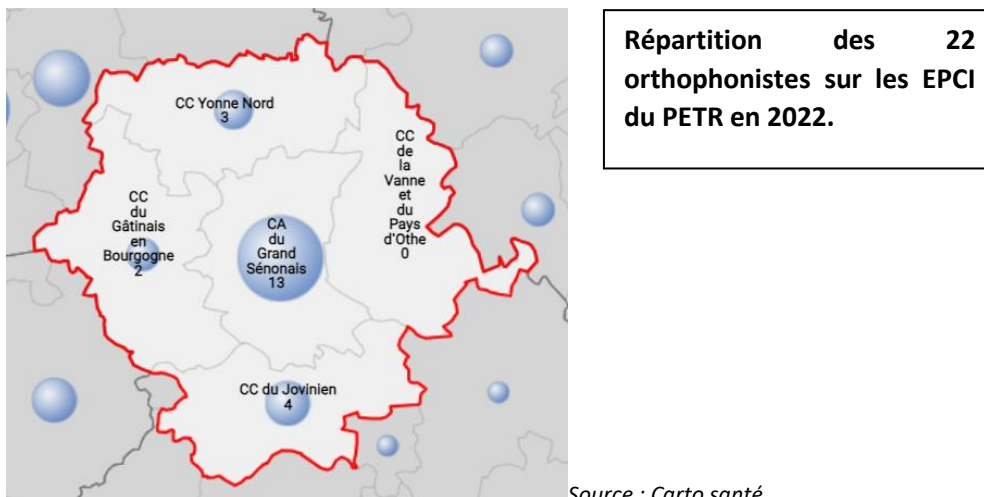
D'après le dernier zonage de Carto santé (2014), sur le territoire du PETR 79 communes sont placées en zone « Très sous dotée », 14 en « Sous dotée » et 24 en « Intermédiaire ».

Source : Carto santé

5. Les orthophonistes

Effectifs et densité

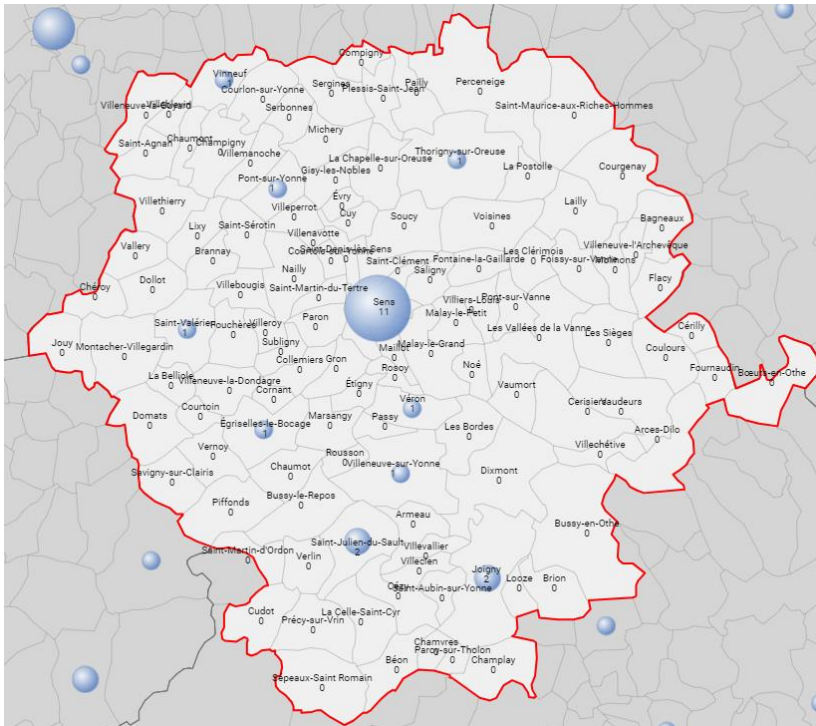
- Au 31 décembre 2022, le territoire du PETR Nord Yonne compte **22 orthophonistes**, soit une densité de 16,8 pour 100 000 habitants, **densité similaire au département, mais inférieure à la région (20) et à la France (31,7)**.



Source : Carto santé

- La **part des professionnels âgés de 50 ans et plus** sur le territoire du PETR est de 62,5%, soit une **part bien supérieure au département, à la région et à la France**.

Répartition des orthophonistes sur les communes du PETR en 2022

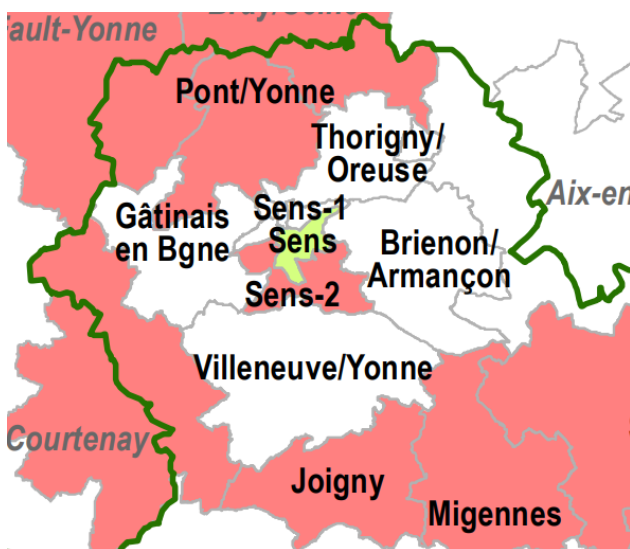


Source : Carto santé

Pas de changement en septembre 2023, on recense 22 orthophonistes.

Source : Données transmises par la CPAM – Septembre 2023

Zonage ARS



Révision du zonage des orthophonistes 2023 (% pop. calculé selon la région d'attribution des BVCV)

- 1 - Zones sous denses (35,3%)
- 2 - Zones intermédiaires (60,1%)
- 3 - Zones très dotées (3,5%)
- 4 - Zones sur dotées (1,1%)
- Bassins de Vie - Cantons/Villes (BVCV)
- Départements BFC

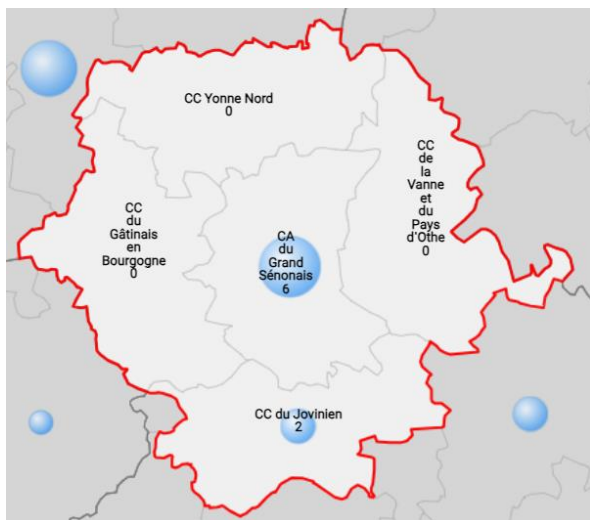
Sur le territoire du PETR, la zone de Sens se trouve en zone « Très dotée », le Nord, Est et Sud du territoire ainsi que le Sud de Sens se trouvent en zone « Sous dense » et le reste du PETR est en zone « Intermédiaire ».

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Juillet 2018

6. Les sage-femmes

Effectifs et densité

- Au 31 décembre 2022, le territoire du PETR compte **8 sage-femmes libérales**, soit une **densité de 1,2** pour 10 000 femmes, **densité égale au département mais inférieure à la région (1,8) et à la France (2,3)**.

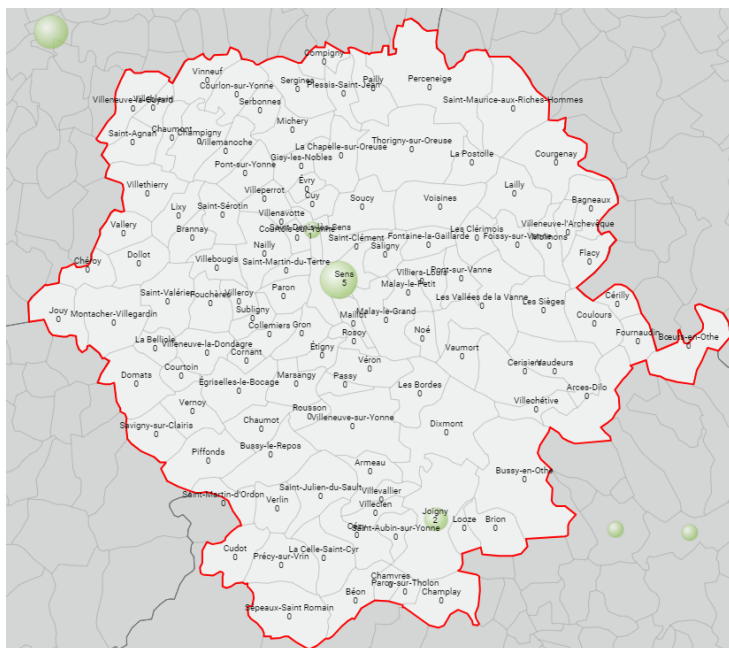


Répartition des 8 sage-femmes sur les EPCI du PETR en 2022.

Source : Carto santé

- La part des professionnels âgés de 55 ans et plus sur le territoire du PETR est de 25%, une proportion similaire au département mais supérieure à la région et à la France.

Répartition des professionnels sur les communes du PETR en 2022

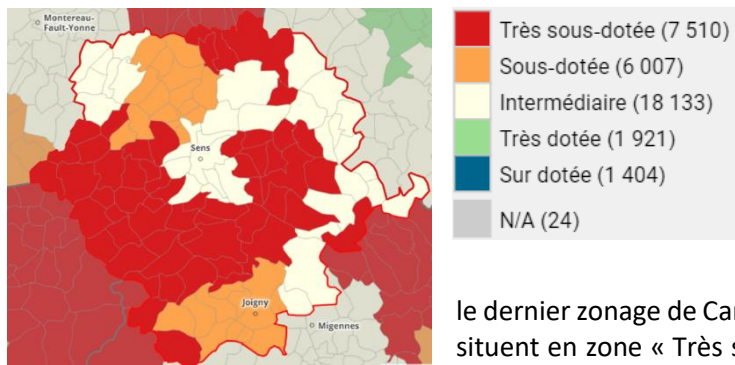


Source : Carto santé

Pas de changement en septembre 2023, on recense 8 sage-femmes libérales.

Source : Données transmises par la CPAM – Septembre 2023

Zonage ARS



Selon
se
24 en

le dernier zonage de Carto santé (2020), 57 communes du PETR situent en zone « Très sous dotées », 26 en « Sous dotée », et « Intermédiaire ».

Source : Carto santé

Accessibilité potentielle localisée (APL)

	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux sage-femmes en 2021 (en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges	
CA du Grand Sénonais	13,4	En 2021, l'APL aux sage-femmes sur le territoire du PETR varie de 7,2 à 14,3. Les indices sont inférieurs à ceux observés pour la région (18,2) et la France (19,6).
CC du Gâtinais en Bourgogne	7,2	
CC du Jovinien	14,3	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	8,5	
CC Yonne Nord	9,7	
Yonne	12,7	
Bourgogne-Franche-Comte	18,2	
France métropolitaine	19,6	

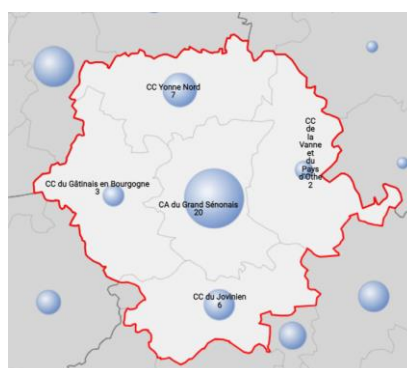
Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

7. Les pharmacies

Au 31 décembre 2022, on recense 38 pharmacies :

- 20 sur la CA du Grand Sénonais
- 2 sur la CC de la Vanne et du Pays d'Othe
- 3 sur la CC de la Gâtinais en Bourgogne
- 7 sur la CC Yonne Nord
- 6 sur la CC du Jovinien

Nombre de pharmacies sur le territoire du PETR en 2022



Source : Carto santé

8. Autres professionnels de santé

- Autres professionnels présents sur le PETR : podologues, diététiciens, ostéopathes, psychologues
- Le second recours sur le territoire :

Secteur	Gynécologues	Cardiologues	Psychiatres	Ophtalmo.	Pédiatres
Gâtinais en Bourgogne	1				1
Grand Sénonais	2	6	5	7	1
Jovinien		2	1		
Vanne et Pays d'Othe					
Yonne Nord			9	1	
Total	3	8	13	8	2
Dont effectifs de 55 ans et plus	3	5	8	6	2

Source : Données transmises par la CPAM – Septembre 2023

DES EXERCICES COORDONÉS DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE

1. Maison de santé pluri professionnelle

- MSP des Champs Plaisants à Sens.
- Une MSP en cours de réflexion à Joigny.

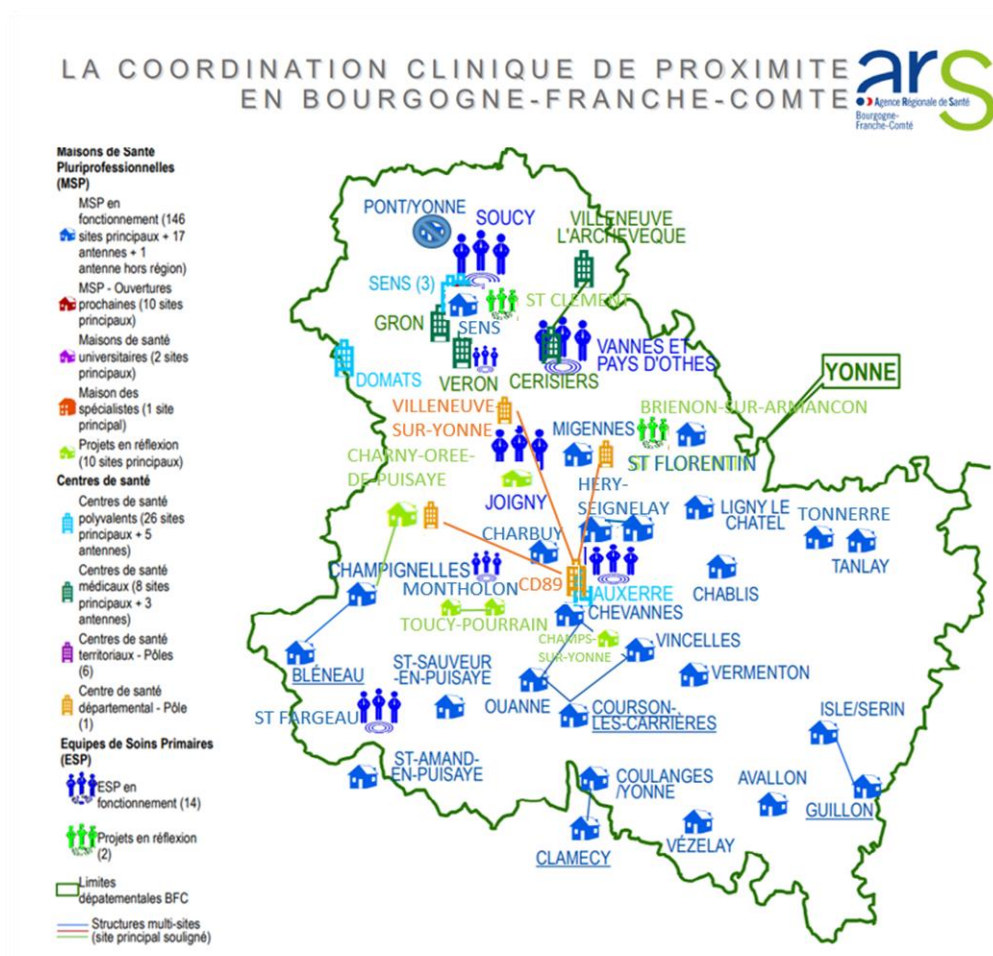
2. Centre de santé médical et polyvalent

- 4 polyvalents (3 à Sens et 1 à Domats)
- 4 médicaux (Gron, Veron, Villeneuve sur Yonne et Villeneuve l'Archevêque/Cerisier).

3. Equipe de Soins Primaires

- 4 en fonctionnement (Soucy, Vannes et Pays d'Othe, Joigny et Veron)
- 1 en cours de réflexion (Vineuf)

Cartographie des structures d'exercice coordonné sur le territoire du PETR Nord Yonne – septembre 2023

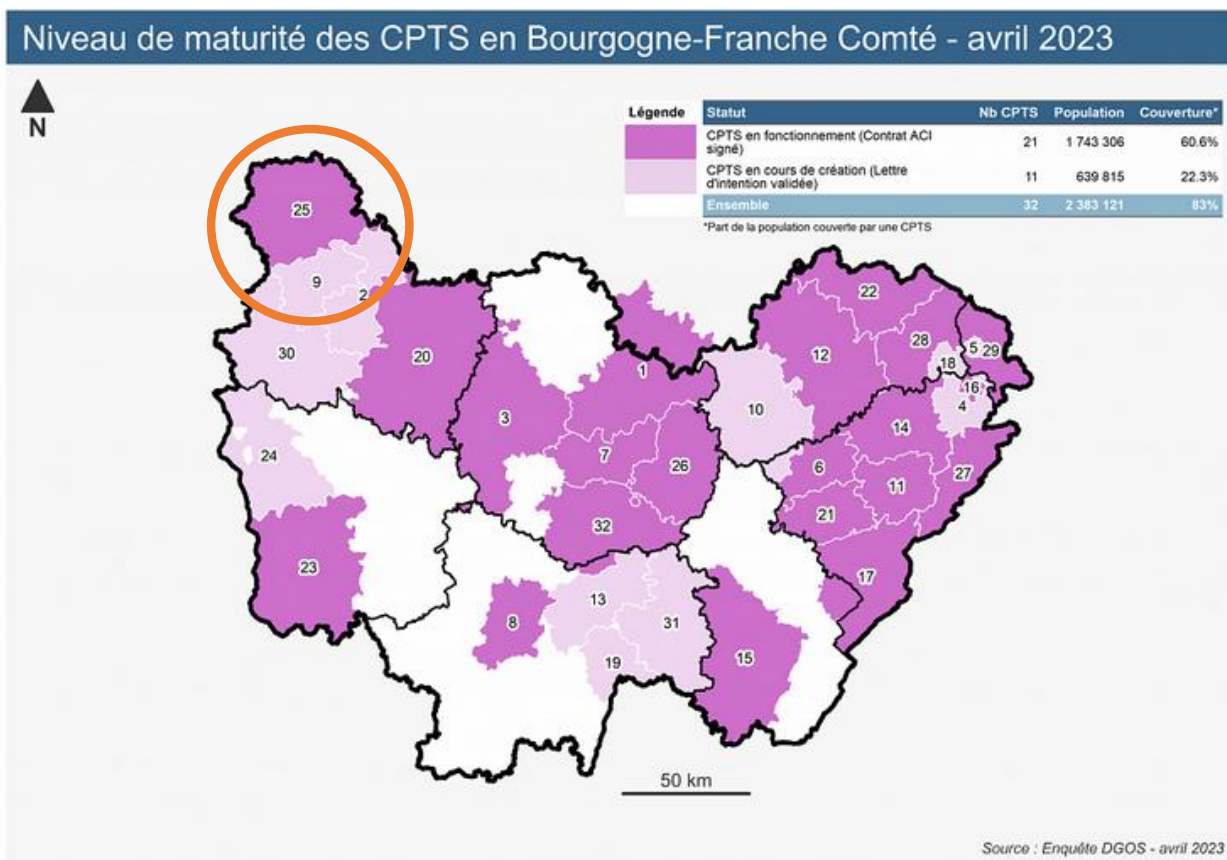


4. Les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Le territoire du PETR est couvert par 2 CPTS :

- La **CPTS Nord Yonne** en fonctionnement qui comprend la CA du Grand Sénonais, la CC du Gâtinais en Bourgogne, la CC Yonne Nord et la CC de la Vanne et du Pays d'Othe, auxquelles sont ajoutées les communes de St-Loup-d'Ordon, St-Martin' d'Ordon, Verlin, St-Julien-du-Salut et Villevallier ;
- La **CPTS Centre Yonne** en cours de création, qui couvre le reste des communes au Sud du PETR.

Cartographie des CPTS en Bourgogne-Franche-Comté – avril 2023



ID carto	Nom de la CPTS	Population couverte	ID carto	Nom de la CPTS	Population couverte
1	CPTS 21/52	29 110	17	CPTS du Haut Doubs Forestier	70 741
2	CPTS Auxerrois Armance	89 876	18	CPTS du Pays d'Héricourt	21 587
3	CPTS Auxois Morvan	41 986	19	CPTS du tournugeois	32 355
4	CPTS Avenir Santé	59 033	20	CPTS GIPS89	57 284
5	CPTS Belfortaine	69 753	21	CPTS Loue Lison	25 803
6	CPTS CaPacITÉS Bisontines	201 237	22	CPTS Luxeuil les Bains	42 729
7	CPTS Centre Côte d'Or	283 546	23	CPTS Nevers Sud Nivernais	115 532
8	CPTS Centre Saône et Loire	93 126	24	CPTS Nord Val de Loire Puisaye	41 426
9	CPTS Centre Yonne	47 316	25	CPTS Nord Yonne	115 926
10	CPTS Croisée Comtoise	53 536	26	CPTS Pays d'Or	85 957
11	CPTS des Portes du Haut Doubs	28 022	27	CPTS Pays Horloger	47 819
12	CPTS du bassin vésulien	84 303	28	CPTS Pays Luron	47 011
13	CPTS du Chalonnais	132 430	29	CPTS Pourtour Belfortain	73 407
14	CPTS du Doubs Central	38 145	30	CPTS Puisaye-Forterre	31 193
15	CPTS du Grand Lons	92 119	31	CPTS Santé Bresse bourguignonne	61 310
16	CPTS du Grand Montbéliard	83 289	32	CPTS Sud Côte d'Or	86 214

Source : Ministère de la Santé et de la Prévention - <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/structures-de-soins/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-sante-pts/article/les-pts-en-bourgogne-franche-comte>

COORDINATION D'APPUI

Le Dispositif d'Appui à la Coordination - DAC

La création des DAC est issue de la convergence de dispositifs existants, en regroupant les expertises des :

- › Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) ;
- › Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) ;
- › Réseaux de santé territoriaux de la région

Source : Site internet ARS Bourgogne-Franche-Comté

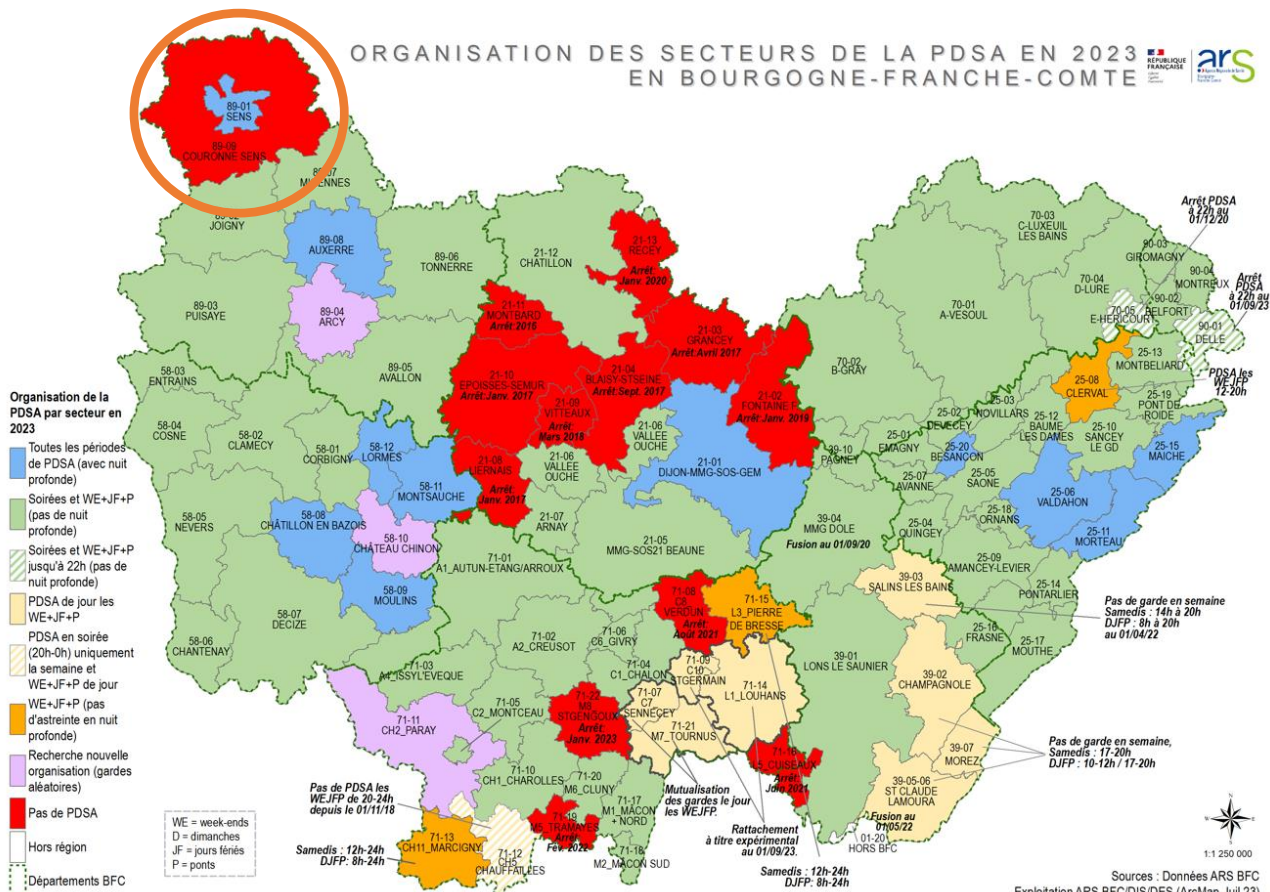
Le DAC a pour mission la coordination de parcours de soins tout public. Il s'inscrit en lien avec la CPTS.

ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ ET DE LA PERMANENCE DES SOINS SUR LE TERRITOIRE

La mission de service public de permanence des soins ambulatoire permet de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture des cabinets médicaux et des centres de santé. Réglementairement, elle est assurée par des médecins libéraux ou salariés exerçant dans les cabinets médicaux, maisons de santé, pôles de santé et centres de santé, ainsi que par des associations de praticiens constituées spécialement à cet effet :

- › Tous les jours de 20h à 8h,
- › Les samedis de 12h à 20h,
- › Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h,
- › Le lundi lorsqu'il précède un jour férié,
- › Le vendredi et le samedi à partir de 8h lorsqu'ils suivent un jour férié,
- › Le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.





Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Juillet 2023

Sur le territoire du PETR, une PDSA complète (avec nuit profonde) est en œuvre sur le secteur de Sens, au Sud du territoire est organisée une PDSA tous les soirs et week-ends, jours fériés et ponts sans nuit profonde, et sur le reste du territoire aucune PDSA n'est en fonctionnement.

1. Maison médicale de garde

Le territoire du PETR compte une maison médicale de garde, située à Saint Clément. Elle est ouverte en semaine de 20h à 00h, le samedi de 12h à 00h et le dimanche de 8h à 00h.

Source : <https://www.sante.fr/recherche/trouver/Maison%20M%C3%A9dicale%20de%20Garde>

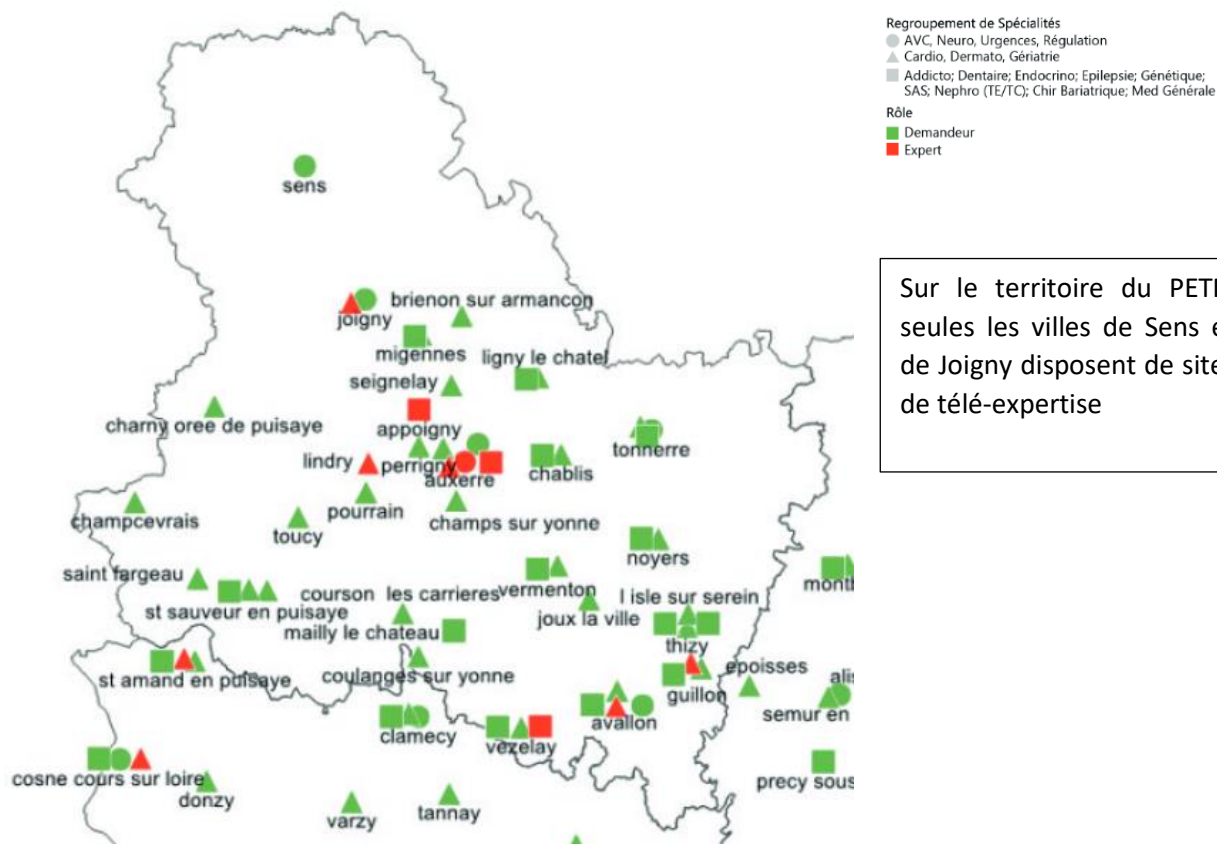
2. SOS Médecins

SOS Médecins est une fédération de 63 associations qui ont pour objectif commun de développer un réseau de permanence des soins en France. Une des associations est présente à Sens.

Source : Site internet SOS Médecins France (<https://sosmedecins-france.fr/association/?departement=89®ion=27>)

TELE EXPERTISE

Sites de télémédecine dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté



Source : ORS et ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours.

TELE CONSULTATIONS EN MEDECINE GENERALE

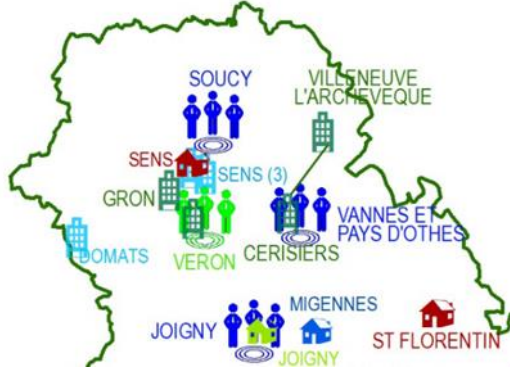
Plusieurs propositions existent sur le territoire du PETR YN dont :

Des télé consultations assistées en médecine générale portées par la CPTS Nord Yonne (AAP ARS), le centre de santé de Villeneuve l'Archevêque.

D'autres propositions privées existent, notamment via le réseau des pharmacies ou des collectivités.

SYNTHÈSE CONCERNANT L'OFFRE DE SANTÉ LIBÉRALE

Offre de santé libérale	
Médecins généralistes	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 70 MG exercent sur le PETR. Densité pour 10 000 habitants (5,4) proche du département (5,9), inférieure à la région (7,8) et à la France (8,4). • Part des médecins généralistes de 55 ans et plus (65,7 %) proche du département (67,7 %) mais nettement supérieure à la région (45 %) et au niveau national (47,2 %). • Zonage ARS : zone de Joigny classée en ZAC, reste du territoire classé en ZIP. • Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2021 : de 0,9 pour la CC de la Vanne et du Pays d'Othe à 3,2 sur la CA du Grand Sénonais. Indicateurs des 5 EPCI inférieurs à la région et à la France. • Part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019 : varie selon les EPCI de 89,1 à 90,8% ⇒ taux proches de ceux observés sur les territoires géographiques de comparaison.
Infirmiers libéraux	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 179 IDE exercent sur le PETR. Densité (13,7 pour 10 000 habitants) légèrement inférieure à celle de la France (15,4). • Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 25,7 %, proportion légèrement supérieure au département (23,1%), à la région (20,6%) et à la France (21,8%). • Zonage ARS : 16 communes « très dotée », 101 communes « intermédiaire ». • Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux professionnels de 65 ans et moins en 2021 : de 63,1 à 115,3, proches de la région et du département mais inférieur au niveau national.
Masseurs-Kinésithérapeutes	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 67 kinés exercent sur le PETR. Densité (5,1 pour 10 000 habitants) bien inférieure à la densité nationale (11,6). • Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 25,4 %, proportion supérieure aux territoires de référence (France : 17,1%). • Zonage ARS : 31 communes « très sous dotée », 46 communes « sous dotée » et 37 communes « intermédiaire » • Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux professionnels de 65 ans et moins en 2021 : de 30,8 à 59,9 selon les EPCI, indices inférieurs au département, à la région et à la France.
Chirurgiens-dentistes	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 35 chirurgiens-dentistes exercent sur le PETR. Densité (2,7 pour 10 000 habitants) inférieure aux territoires de référence (France : 5,4). • Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 54,3 %, proportion supérieure à celle des territoires de référence (France : 33,5%). • Zonage ARS : 79 communes « très sous dotée », 14 communes « sous doté » et 24 communes « intermédiaire »

<p>Orthophonistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 22 orthophonistes exercent sur le PETR. Densité (16,8 pour 100 000 habitants) similaire au département mais inférieure à la région (20) et à la France (31,7). • Part de professionnels âgés de 50 ans ou plus : 62,5 %, proportion fortement supérieure aux territoires de référence (France : 28,4%). • Zonage ARS : Sens en zone « sur dotée », plusieurs zones des CC de Yonne Nord et du Gâtinais en Bourgogne en zone « très sous dotée », d'autres en « sous doté » et quelques-unes en « intermédiaire »
<p>Sage-femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2022 : 8 sage-femmes libérales exercent sur le PETR. Densité (1,2 pour 10 000 femmes) similaire au département mais inférieure à la région (1,8) et à la France (2,3). • Part de professionnels âgés de 55 ans et plus : 25%, proportion similaire au département mais supérieure à la région et à la France. • Zonage ARS : 57 communes « très sous dotée », 26 communes « sous dotée » et 24 communes « intermédiaire ». • Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2021 : de 7,2 à 14,3, indices inférieurs à la région et à la France.
<p>Autres professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 38 pharmacies (au 31 décembre 2022) • PS du second recours (septembre 2023-CPAM) : gynécologues, cardiologues, psychiatres, ophtalmologues, pédiatres
<p>Exercices regroupés et coordonnés sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 MSP + 1 MSP en réflexion • 4 Centres de santé de premier recours polyvalents • 4 Centres de santé de premier recours médicaux • 4 ESP en fonctionnement • 1 CPTS Nord Yonne en fonctionnement + 1 CPTS Centre Yonne en cours de création 
<p>Soins non programmés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SOS Médecins à Sens • Maison médicale de garde à Sens : semaine de 2àh à 00h, samedi de 12h à 00h et dimanche de 8h à 00h – Maison médicale de garde à Saint Clément
<p>Télé-médecine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de télé expertise à Sens et Joigny et initiatives en MG portées par la CPTS YN.



**Etablissements de santé du territoire et
recours aux soins hospitaliers des
habitants du territoire**

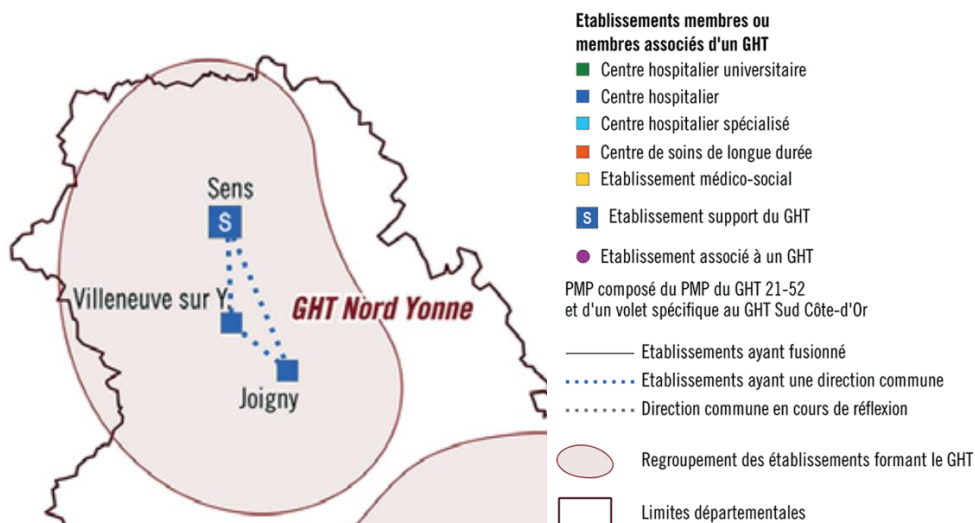
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

1. Présentation des établissements sur le territoire du PETR Nord Yonne

La région Bourgogne-Franche-Comté est couverte par **11 Groupements hospitaliers de territoire (GHT)**. Le territoire du PETR Nord Yonne est couvert par le GHT Nord Yonne.



Le GHT Nord Yonne



Source : ORS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours.

Les établissements membres de ce GHT sont :

- Le CH de Sens, établissement support du GHT
- Le CH de Villeneuve sur Yonne
- Le CH Simone Veil de Joigny

Centre hospitalier de Sens

Le **Centre Hospitalier de Sens** dispose de **684 lits** répartis en **3 pôles d'activités cliniques et médicotéchniques** :

- Pôle médecine - Femme Mère Enfant
- Pôle Chirurgie, oncologie et services médico techniques
- Pôle Gériatrie et autonomie

Source : Site internet du CH de Sens



Centre hospitalier Roland Bonnion de Villeneuve-sur-Yonne

Le **Centre Hospitalier de Villeneuve-sur-Yonne** dispose :

- De deux EHPAD
- D'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- D'un service de distribution des repas à domicile.

Source : Site internet du CH de Villeneuve-sur-Yonne



Centre hospitalier Simone Veil de Joigny

Le **Centre Hospitalier Simone Veil de Joigny** dispose de **427 lits et places** répartis sur 2 pôles d'activité :



- Le pôle Hôpital : 86 lits et 79 places
- Le pôle Gériatrique : 90 lits et 50 places, et un EHPAD de 122 lits

Source : Site internet du CH Simone Veil de Joigny

Clinique Paul Picquet

La **Clinique Paul Picquet** à Sens dispose de **138 lits et places** répartis de la sorte :



- 67 lits en service de chirurgie
- 33 places en service de chirurgie ambulatoire
- 24 lits en service de médecine : 7 scopés en cardiologie et 17 dont 6 scopés en oncologie
- 14 places en chimiothérapie

Source : Site internet de la Clinique Paul Picquet

2. Accès aux services d'urgence

	Temps moyen d'accès aux services d'urgence en 2021 (En minutes)	
CA du Grand Sénonais	7,6	Les temps moyens d'accès aux services d'urgence sur le PETR varient de 7,4 minutes sur la CC du Jovinien à 28,4 min sur la CC de la Vanne et du Pays d'Othe. Hormis pour la CC du Jovinien et la CA du Grand Sénonais où les temps d'accès aux services d'urgence sont inférieurs aux territoires de comparaison (France : 13,6 min), les temps d'accès sur les autres EPCI sont plus élevés.
CC du Gâtinais en Bourgogne	23,1	
CC du Jovinien	7,4	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	28,4	
CC Yonne Nord	21,3	
Yonne	15,8	
Bourgogne-Franche-Comte	18	
France métropolitaine	13,6	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

ETABLISSEMENTS DE RECOURS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

L'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) met à disposition sur la plateforme **Scan Santé** des données sur l'activité hospitalière (MCO, SSR, HAD, et psychiatrie) via le PMSI (Programme de Médicalisation du Système d'Information). L'analyse des données d'hospitalisation permet de connaître les lieux d'hospitalisation de la population du territoire. Cet outil fonctionne par zone géographique.

Source : <https://www.scansante.fr/analyse-de-loffre-de-soin/cartographie-de-loffre-de-soins>

Codes géographiques PMSI se rapprochant du territoire du PETR Nord Yonne



Pour tenter de s'approcher au mieux du territoire du PETR, 15 zones du PMSI ont été sélectionnées.

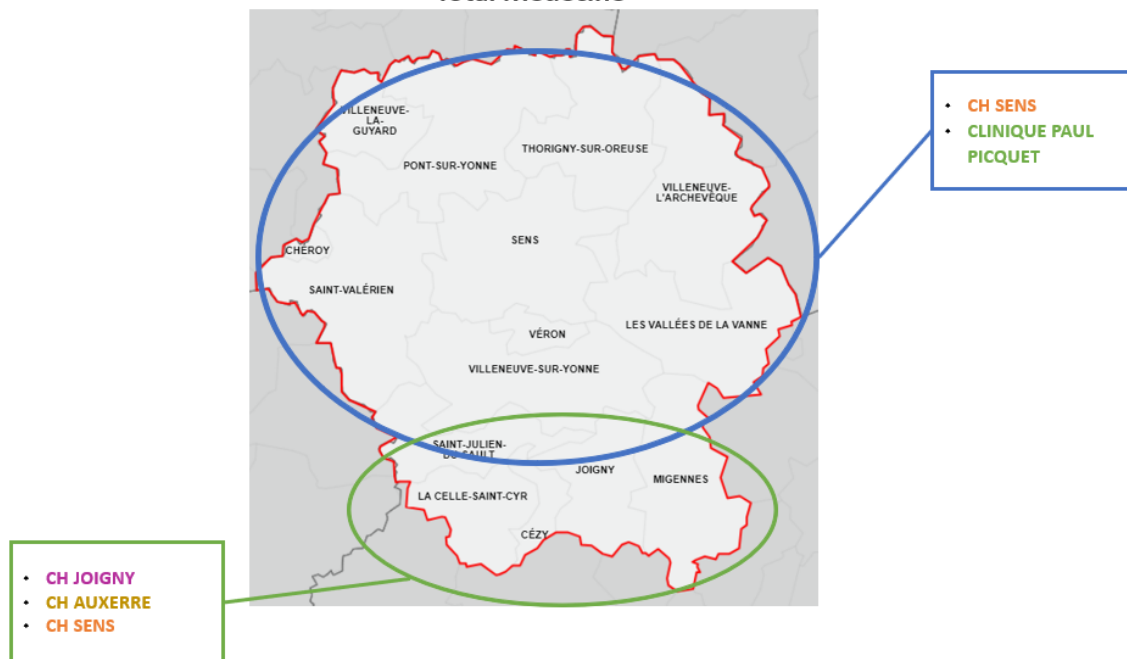
L'ensemble de ces zones comprend 146 272 habitants (Insee, RP 2019).

Source : ATIH

1. Les établissements de recours en Médecine, Chirurgie et Obstétrique (MCO)

Etablissements de recours pour les séjours en médecine

Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE
Répartition des séjours par établissement –
Total Médecine



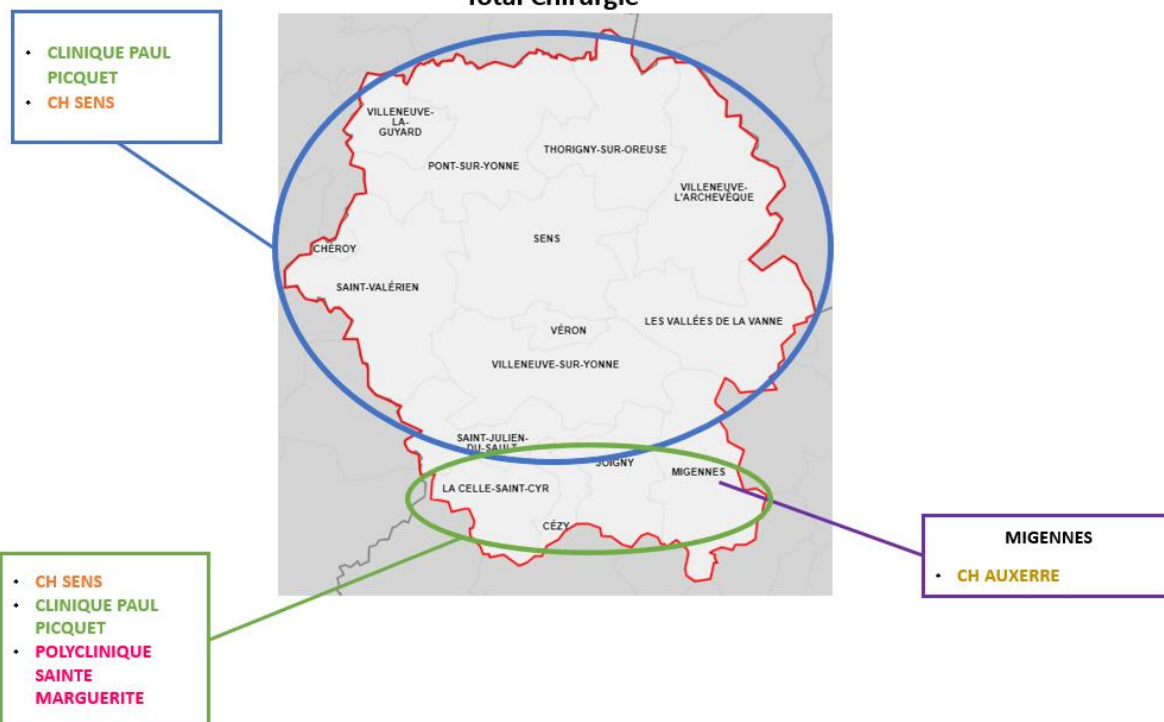
Source : ATIH – PMSI

Pour la médecine, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- Pour le **Nord et centre du territoire**, le **Centre hospitalier de Sens** et la **Clinique Paul Piquet** à Sens
- Pour le **Sud du territoire**, les **Centres hospitaliers de Joigny, d'Auxerre et de Sens**

Etablissements de recours pour les séjours en chirurgie

Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE Répartition des séjours par établissement – Total Chirurgie



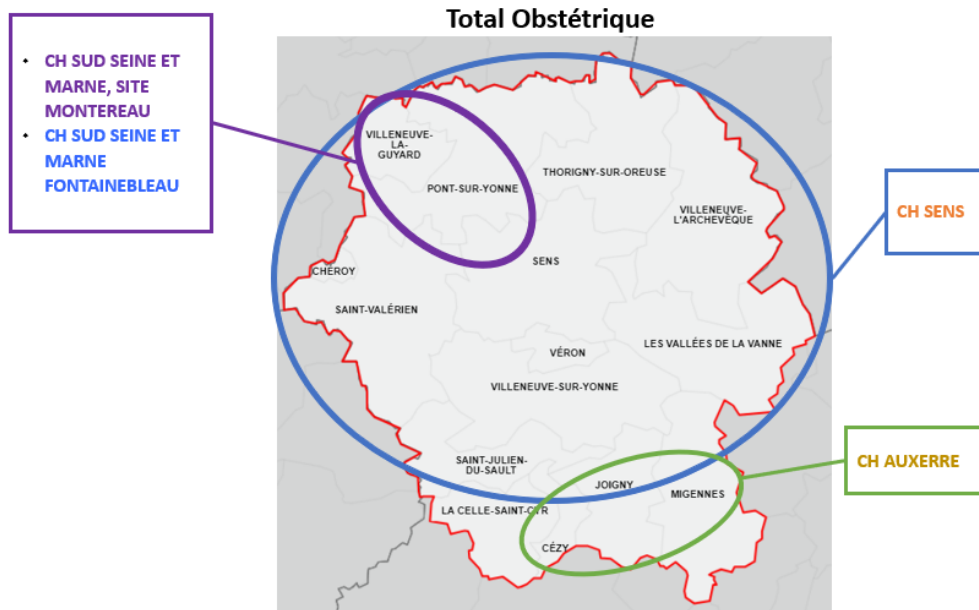
Source : ATIH – PMSI

Pour la chirurgie, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- Pour le **Nord et le centre du territoire**, la **Clinique Paul Piquet** à Sens et le **Centre hospitalier de Sens**
- Pour le **Sud du territoire**, le **Centre hospitalier de Sens**, la **Clinique Paul Piquet** à Sens et la **Polyclinique Sainte Marguerite** à Auxerre

Etablissements de recours pour les séjours en obstétrique

Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE Répartition des séjours par établissement – Total Obstétrique

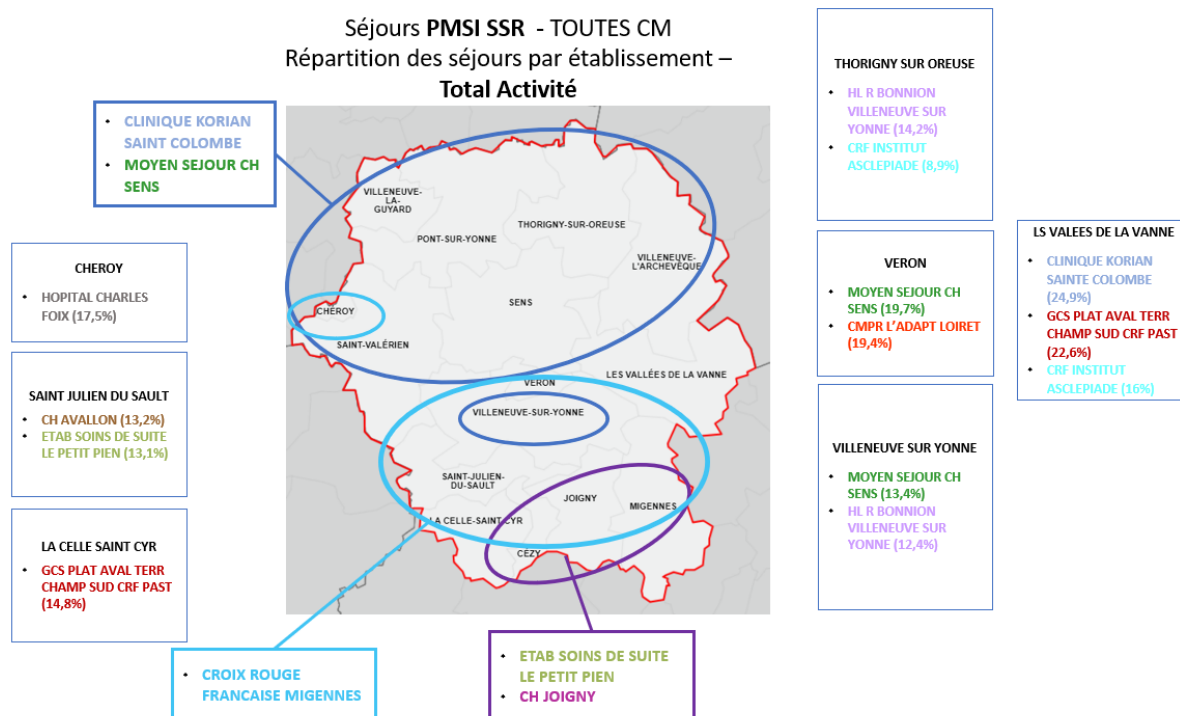


Source : ATIH – PMSI

Pour l'obstétrique, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- Sur la quasi-totalité du territoire, le **Centre hospitalier de Sens**
- Sur le **Nord-Ouest du territoire**, en plus du Centre hospitalier de Sens, le **Centre hospitalier Seine et Marne, sites de Fontainebleau et Montereau**
- Pour le **Sud-Est du territoire**, le **Centre hospitalier d'Auxerre**

2. Etablissements de recours pour les séjours en soins médicaux et de réadaptation (SMR)

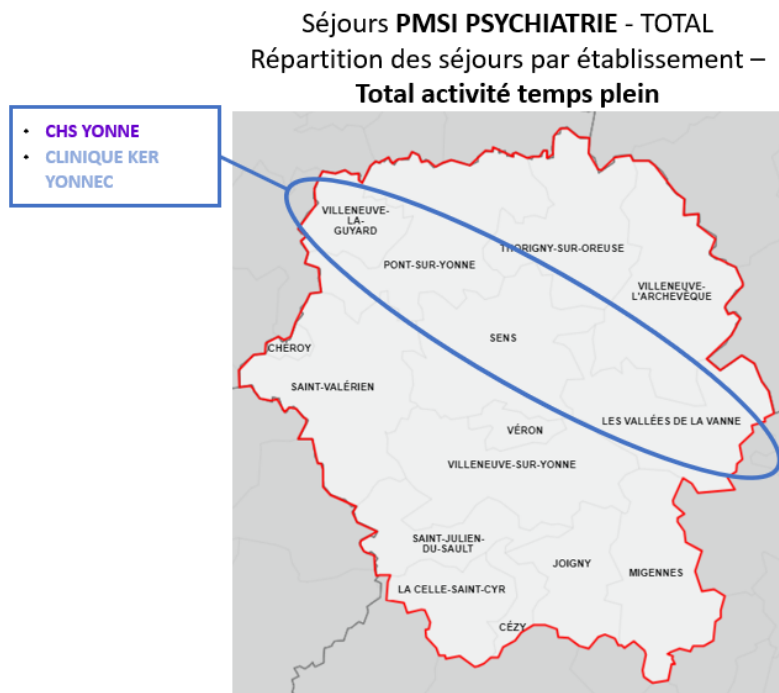


Source : ATIH- PMSI

Pour les Soins Médicaux et de Réadaptation, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- Pour le **Nord du territoire**, la **Clinique Korian Sainte Colombe** à Saint-Denis-lès-Sens et le **Moyen séjours du Centre hospitalier de Sens**
- Pour le **Sud du territoire**, la **Croix Rouge Française de Migennes**, l'**Etablissement Soins de Suite Le Petit Pien** à Monéteau, et le **Centre hospitalier de Joigny**

3. Etablissements de recours pour la psychiatrie



Source : ATIH – PMSI

Pour la psychiatrie, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- › Le Centre hospitalier spécialisé de l'Yonne (établissement principal à Auxerre et antenne à Sens)
- › La Clinique Ker Yonnec à Champigny

A noter que ces informations ne sont pas disponibles sur les autres parties du territoire.

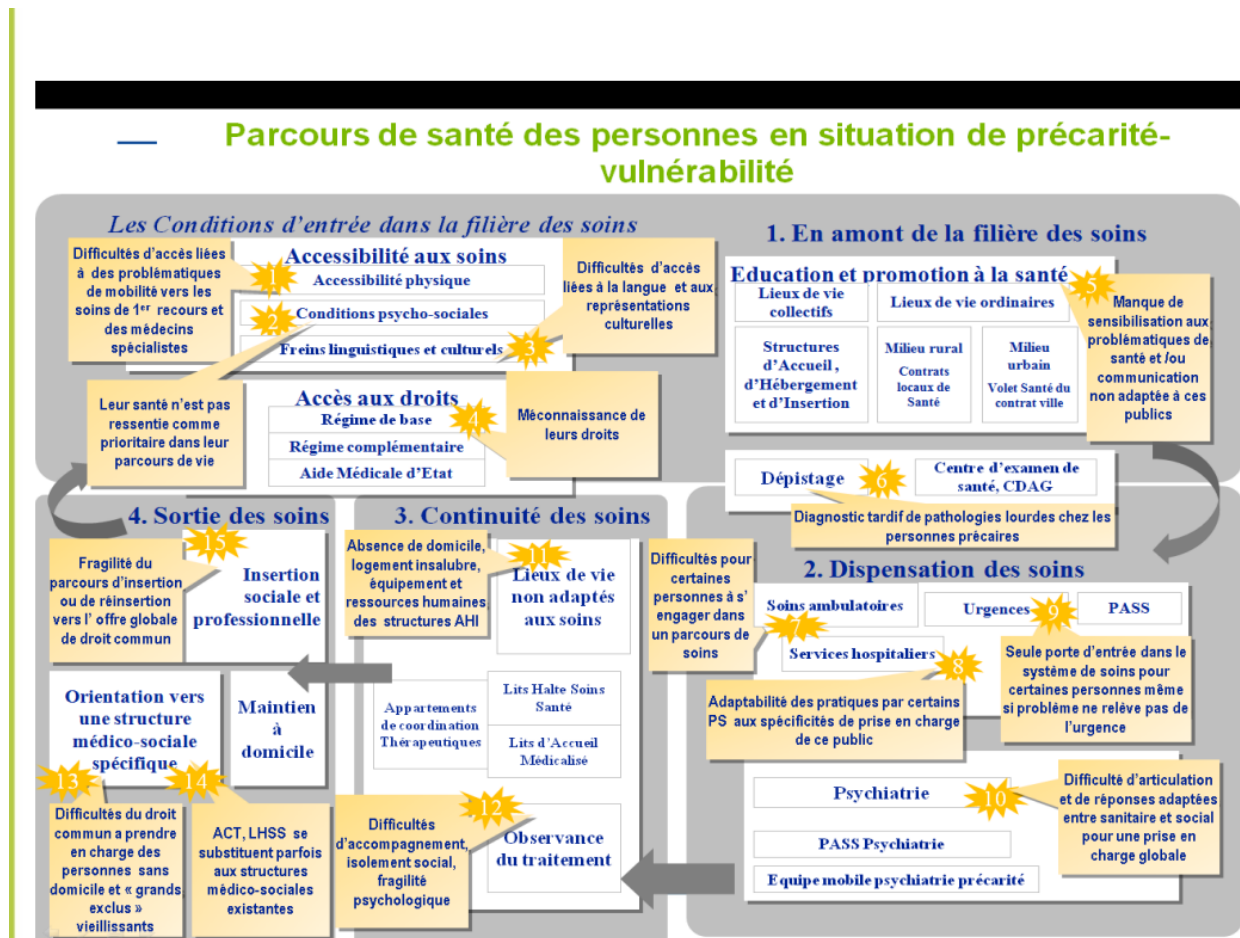
4. Hospitalisation A Domicile (HAD)

Le territoire du PETR Nord Yonne est couvert par :

- › Principalement par le Centre Hospitalier de Joigny

5. L'accès aux soins et à la prévention des personnes les plus démunies

La pauvreté concerne les personnes dont le très faible niveau de ressources matérielles, culturelles et sociales ne leur permet pas d'accéder à des conditions de vie sociétale acceptables.



Source : PRS 2018-2028, PRAPS

6. Dispositifs et structures médico-sociaux permettant d'assurer l'accès aux parcours de soins et de prévenir la rupture des soins engagés, d'aider à l'insertion ou la réinsertion dans l'offre de santé de droit commun, de prévenir des situations de précarisation liées à l'état de santé

Lits halte soins santé (LHSS)

En proximité du territoire :

- CROIX ROUGE Migennes : 4
- EMPREINTES Auxerre : 6

Appartements de coordination thérapeutique (ACT)

16 appartements à Sens avec hébergement dont 1 pour personne sous-main de justice géré par l'association Empreintes.

Equipes mobiles de psychiatrie précarité (EMP)

Cf parcours santé mentale

Prise en charge psychologique CHRS

Intervention mutualisée de temps psychologue au sein du centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de 25 places de Sens.

Centre d'examen de santé

Centre d'examen de santé de l'assurance maladie : permanence à Sens

Centre d'examen de santé mobile : Dispositif présent une fois par mois au CCAS de Joigny.

La permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Les **permanences d'accès aux soins de santé - PASS** sont des dispositifs médico-sociaux pour faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier, aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social, et pour les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits, notamment en matière de couverture sociale.

Plusieurs hôpitaux du territoire disposent d'une PASS : le **CH de Sens** et le **CH de Joigny**.

SYNTHÈSE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LE RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Etablissements de santé et recours aux soins	
Etablissements hospitaliers	<p>Le PETR Nord Yonne est couvert par le GHT Nord Yonne qui regroupe les établissements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CH de Sens, établissement support du GHT ▪ CH de Villeneuve sur Yonne ▪ CH Simone Veil de Joigny <p>La clinique Paul Picquet est également présente à Sens. Temps moyen d'accès aux services d'urgences : 3 EPCI avec des temps d'accès supérieurs aux territoires de référence.</p>
Recours aux établissements de santé – Médecine	<p>Pour la médecine, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CH de Sens ▪ Clinique Paul Piquet à Sens ▪ CH de Joigny ▪ CH d'Auxerre
Recours aux établissements de santé – Chirurgie	<p>Pour la chirurgie, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clinique Paul Piquet à Sens ▪ CH de Sens ▪ Polyclinique Sainte-Marguerite à Auxerre ▪ CH d'Auxerre
Recours aux établissements de santé – Obstétrique	<p>Pour l'obstétrique, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CH de Sens ▪ CH Seine et Marne (Fontainebleau et Montereau) ▪ CH d'Auxerre
Recours aux établissements de santé – SSR	<p>Pour les Soins de Suite et de Réadaptation, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clinique Korian Sainte-Colombe à Saint-Denis-lès-Sens ▪ Moyen séjour du CH de Sens ▪ Croix-Rouge Française de Migennes ▪ Etablissement de Soins de Suite Le Petit Pien à Monnéteau ▪ CH de Joigny
Recours aux établissements de santé – Psychiatrie	<p>Pour la psychiatrie, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre hospitalier spécialisé de l'Yonne ▪ Clinique Ker Yonnec à Champigny
HAD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Majoritairement par le CH de Joigny ▪ HAD Sud Yonne
Accès aux soins de santé - PASS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lits halte soins santé (LHSS) : Migennes et Auxerre ▪ Appartements de coordination thérapeutique (ACT) ▪ Equipes mobiles de psychiatrie précarité (EMP) ▪ Prise en charge psychologique CHRS Sens ▪ PASS : CH de Sens et Joigny



La prise en charge des personnes âgées

BENEFICIAIRES DE L'APA

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a pour objet la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Fin 2019, la Bourgogne-Franche-Comté présente plus de 306 400 personnes de 75 ans et plus, dont 38 436 bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et 29 328 en établissement. Cela représente respectivement 12,5 % et 9,5 % des personnes de 75 ans et plus domiciliées en Bourgogne-Franche-Comté.

Personnes âgées dépendantes : Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)* parmi les personnes âgées de 75 ans et plus par départements en Bourgogne-Franche-Comté en 2019

	Bénéficiaires de l'APA à domicile		Bénéficiaires de l'APA en établissement		Bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement	
	Effectif	% hab. de 75 ans et plus	Effectif	% hab. de 75 ans et plus	Effectif	% hab. de 75 ans et plus
Côte-d'Or	5 631	10,6	5 525	10,4	11 157	21,0
Doubs	7 046	13,9	4 005	7,9	11 051	21,8
Jura	2 749	9,3	2 690	9,1	5 440	18,4
Nièvre	3 755	12,9	3 056	10,5	6 782	23,3
Haute-Saône	3 318	13,4	1 956	7,9	5 249	21,2
Saône-et-Loire	9 771	14,1	6 861	9,9	16 632	24,0
Yonne	4 128	10,8	4 281	11,2	8 410	22,0
Territoire de Belfort	2 037	15,6	953	7,3	2 991	22,9
Bourgogne-Franche-Comté	38 436	12,5	29 328	9,5	67 710	22,0
France métropolitaine	755 058	12,1	542 893	8,7	1 297 952	20,8

* payés au titre du mois de décembre 2019

Sources : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, Estimations de population - Exploitation ORS

A l'échelle du département de l'Yonne, on recense 8 410 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement soit une part de bénéficiaires de 22%, part identique à la région (22%) et légèrement supérieure à la France (20,8%).

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

L'OFFRE D'HEBERGEMENT POUR PERSONNE AGEES : TAUX D'EQUIPEMENT, STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

1. Taux d'équipement

A l'échelle du département de l'Yonne

A l'échelle départementale, l'Yonne présente un taux d'équipement en structures d'hébergement permanent de 155,5 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus soit un taux supérieur au niveau régional (129,6) et national (122,4).

Equipement en établissements accueillant des personnes âgées selon le type d'établissements dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	EHPAD	Résidences autonomie	Autres EHPA	ESLD	Accueil de jour ¹	Taux d'équipements en lits et places ²	
	Nombre total de places	Nombre total de places	Nombre total de places	Nombre total de lits	Nombre total de places	en structures d'hébergement permanent	en accueil de jour
Côte-d'Or	6 346	304	126	134	144	130,4	2,7
Doubs	3 574	669	122	291	148	91,8	2,9
Jura	2 999	666	78	143	112	129,3	3,7
Nièvre	3 530	253	-	270	73	141,0	2,5
Haute-Saône	2 184	457	-	30	46	107,0	1,8
Saône-et-Loire	7 868	2 022	304	203	142	148,6	2,0
Yonne	5 786	32	-	93	107	155,5	2,8
Territoire de Belfort	1 293	120	-	123	85	114,4	6,3
Bourgogne-Franche-Comté	33 580	4 523	630	1 287	857	129,6	2,8
France métropolitaine	607 755	119 960	6 273	30 485	15 680	122,4	2,5

¹ toutes structures confondues

² pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

Sources : Drees - Finess-SAE, Insee (01/01/2020)

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

A l'échelle du PETR Nord Yonne

Sur le PETR Nord Yonne, on recense au 31 décembre 2020, **1 778 places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées**, pour 13 833 personnes âgées de 75 ans et plus sur le territoire (RP 2019), soit un taux d'équipement de 128,5 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, proche du niveau régional (129,6).

Offre à destination des personnes âgées		
Combien de places recense-t-on dans les structures d'hébergement pour personnes âgées et quels besoins couvrent-elles ?		
	Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (places)	
	PETR DU NORD DE L'YONNE	France
Ensemble	1 778	726 758
Etablissements pour personnes âgées autonomes	0	121 592
Etablissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer	1 778	600 683

Source : Finess, 31/12/2020

Source : Observatoire des territoires – Rapports et portraits de territoire

2. Structures présentes sur le territoire

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Sur le territoire du PETR sont recensés **20 EHPAD avec une offre de répit (accueil de jour et hébergement temporaire)** :

- 2 à Joigny
- 1 à Arces-Dilo
- 1 à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes
- 1 à Sergines
- 1 à Villeneuve-la-Guyard
- 1 à Saint-Agnan
- 1 à Chéroy
- 1 à Savigny-sur-Clairis
- 2 à Villeneuve-sur-Yonne
- 1 à Saint-Julien-du-Sault
- 5 à Sens
- 1 à Paron
- 1 à La Chapelle-sur-Oreuse
- 1 à Pont-sur-Yonne / Villeblevin
- 1 à Saint-Clément
- 1 à Saint-Valérien

Source : Rézone – Rapport généré le 20 juillet 2023 et <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

Offre de répit disponible :

- Joigny (10 places d'accueil de jour)
- Arces Dilo (4 places d'hébergement temporaire)
- Villeneuve la Guyard (3 places d'hébergement temporaire)
- Villeneuve sur Yonne (6 places d'hébergement temporaire)
- Sens (20 places d'accueil de jour)
- Saint Valérien (2 places d'hébergement temporaire)

Plateforme de répit aux aidants

Les **plateformes d'accompagnement et de répit** apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap.

On recense la **plateforme départementale de relai et d'accompagnement des aidants « OASIS »** qui intervient sur le territoire.

La plateforme couvre la totalité du département de l'Yonne avec des antennes relais sur les 3 secteurs : Puisaye Forterre et Sénonais / Avalonnais Tonnerrois / Bassin Auxerrois.

Sources : Site internet de la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne (MDRY) – Site internet du Département de l'Yonne

Résidence autonomie

On ne recense pas de résidence autonomie sur le territoire.

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>)

Unités de Soins de Longue Durée (USLD)

Une structure est recensée sur le territoire : l'USLD Centre de gériatrie du Centre hospitalier de Joigny.

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>)

Accueil familial

L'accueil familial est une formule à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement. Une famille accueille chez elle, de façon continue ou à temps partiel et moyennant rémunération, une à trois personnes âgées ou handicapées adultes n'appartenant pas à sa famille proche. Le suivi est assuré par un membre de l'équipe médico-sociale du Service d'Aide au Maintien à l'Autonomie (SAMA) de la Direction Autonomie Handicap-Dépendance.

Source : Site internet du Conseil Départemental de l'Yonne

Sur le territoire, on recense 6 places en accueil familial pour personne âgée :

- 2 à Villeneuve-la-Dondagre
- 1 à Joigny
- 2 à Saint-Loup-d'Ordon
- 1 à Paroy-sur-Tholon

Source : Site internet du Département de l'Yonne

Logements séniors

Il existe des logements séniors (offre privée) sur le territoire du PETR : Résidence Jasmin à Thorigny sur Oreuse, Résidence « Prieur de la Côte d'Or » à Joigny...

Source : Sites internet des logements

LES SERVICES DE COORDINATION ET D'AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

1. Missions du département

Le Schéma départemental de l'autonomie 2019-2023

Le **Schéma départemental de l'autonomie 2019-2023** vise à apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes, à chaque étape de leur parcours de vie.

Il est structuré autour de 5 orientations :

VISION D'ENSEMBLE DU PLAN D'ACTIONS



Source : Site internet du Conseil départemental de l'Yonne - Schéma Départemental de l'Autonomie 2019-2023 - Livre 2 : Les grandes orientations

Les Unité territoriales de solidarité

Les Unités territoriales de solidarité sont des guichets d'accueil, d'informations et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage ainsi que pour les professionnels.



Source : Site internet du Conseil Départemental de l'Yonne (<https://www.yonne.fr/Le-Conseil-Departemental/Les-missions-du-Conseil-Departemental>)

2. Les SSIAD – SPASAD

Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale.

Les **SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile)** proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile.

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>)

Taux d'équipement départemental

Le **taux d'équipement en SSIAD – SPASAD sur le département de l'Yonne** est de **20,2** pour 1000 personnes de 75 ans et plus, soit un **taux proche du niveau national (20)**, légèrement inférieur à la **région (21,1)**.

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

Sur le territoire

On recense sur le territoire **5 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** :

- 1 à Joigny
- 1 à Villeneuve-sur-Yonne
- 1 à Sens
- 1 à Villeneuve-l'Archevêque
- 1 à Pont-sur-Yonne

Source : Rézone – Rapport généré le 20 juillet 2023

En revanche, le territoire du PETR ne dispose d'**aucun service polyvalent d'aide et de soins à domicile**.

Source : <https://www.action-sociale.org/>

3. Les services d'aide à domicile des personnes âgées

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

De nombreux **services de SAAD** sont également présents sur le PETR nord Yonne :

Commune	Structure
SAAD prestataires autorisés et habilités par le Conseil départemental de l'Yonne	
Sens	Fédération UNA Yonne UNA Gâtinais en Bourgogne
Cerisiers	UNA Cerisiers
Cheroy	UNA Gâtinais en Bourgogne
Joigny	UNA Joigny Charny
Villeneuve-sur-Yonne	UNA Villeneuve-sur-Yonne – Villeneuve-L'Archevêque
Pont sur Yonne	UNA Yonne Nord
Gron	ADMR de Gron

SAAD prestataires autorisés et non-habilités par le Conseil départemental de l'Yonne	
Sens	AID Sens ADYS « Age d'Or Services » AJ Services 89 AMAPA ELAIME KIETY HOME SOSM SOFRASAD – VIVARTIS UTILITY AGENCY
Joigny	AJ Services 89
Champigny	AJ Services 89
La Chapelle-sur-Oreuse	AVEC COEUR
Saint-Denis-les-Sens	DOMI'SERVICES PRO
Serbonnes	SERENITE-SAP

Source : Site internet du Conseil départemental de l'Yonne

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Les CCAS (centres communaux d'action sociale) sont en charge de l'action sociale dans les communes. Lorsqu'il n'y a pas de CCAS, notamment dans les communes de moins de 1500 habitants, c'est directement à la mairie qu'il convient de s'adresser, ou à l'intercommunalité si elle dispose d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Sur le territoire, on recense **des CCAS, notamment sur les communes de Saint-Clément, Villeneuve-la-Guyard, Sens, Villeneuve-sur-Yonne et Joigny.**

Source : <http://www.medipages.org/aidants/CCAS/bourgogne/yonne>

4. Structures d'appui

Consultation mémoire

Les consultations mémoire ont pour objectifs, notamment de diagnostiquer un trouble de la mémoire, rassurer les personnes se plaignant de troubles de la mémoire et n'ayant pas de pathologie avérée.

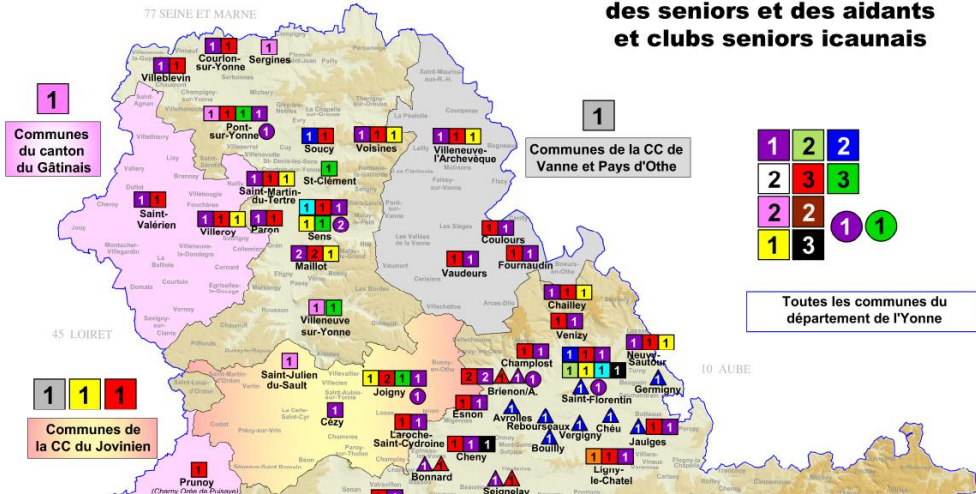
Sur le territoire du PETR, le **Centre Hospitalier de Sens** propose des consultations mémoire au sein de son Centre de Moyen et Long séjour.

En dehors du PETR Nord Yonne, les habitants peuvent également se rendre **au Centre Thérapeutique Renoir** à Auxerre qui propose des consultations mémoire au sein du CATTP.

5. Prévention

Sur le territoire du PETR nord Yonne, de nombreuses **actions de prévention** sont mises en place, à **destination des personnes âgées mais également de leurs aidants**, portées par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Actions de prévention à destination des seniors et des aidants et clubs seniors icaunais



Actions de prévention en faveur des seniors

Nb
Collective
Nombre de porteurs de l'action

Nb
Individuelle
Nombre de porteurs de l'action

- Culturelle
- Bien être
- Activité physique adaptée
- Numérique Santé
- Numérique
- Mémoire
- Sécurité routière
- Maintien du lien social
- Nutrition
- Mobilité
- Passage à la retraite
- Lutte contre la dépression
- Habitat
- Médiation animale

Actions de prévention en faveur des aidants

- Nb Soutien Psycho-social
Nombre de porteurs de l'action
- Nb Formation
Nombre de porteurs de l'action
- Nb Soutien Psycho-social
Nombre de porteurs de l'action

Source : Site internet du Département de l'Yonne

SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES

Prise en charge des personnes âgées	
Bénéficiaires APA	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du département de l'Yonne, 8 410 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement ⇒ part de bénéficiaires (22%) identique à la région et légèrement supérieure à la France (20,8%).
Taux d'équipement	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du département de l'Yonne, taux d'équipement en structures d'hébergement permanent de 155,5 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus soit un taux supérieur au niveau régional (129,6) et national (122,4). • A l'échelle du PETR Nord Yonne, taux d'équipement en structures d'hébergement permanent de 128,5 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, proche du niveau régional (129,6).
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> • 22 EHPAD • 1 Unités de soins de longue Durée (USLD) (Centre hospitalier de Joigny) • Pas de résidence autonomie • 6 places d'accueil familial pour personne âgée
Services de coordination, de prévention et d'aide à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • 1 schéma départemental de l'autonomie 2019-2023 • Sur le PETR : 2 unités territoriales de solidarité, et des permanences sur 15 communes • Taux d'équipement en SSIAD – SPASAD sur le département de l'Yonne : 20,2 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, soit proche du niveau national (20) et légèrement inférieur à la région (21,1) • 5 SSIAD • Aucun SAPSAD • 11 communes disposant d'au moins un SAAD • 1 plateforme départementale de relai et d'accompagnement des aidants « OASIS » • Consultations mémoire : CH Sens et hors PETR au Centre Thérapeutique Renoir à Auxerre • DAC départementale avec permanence territoriale à Sens et à Joigny • Actions de prévention à destination des personnes âgées et des aidants : Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

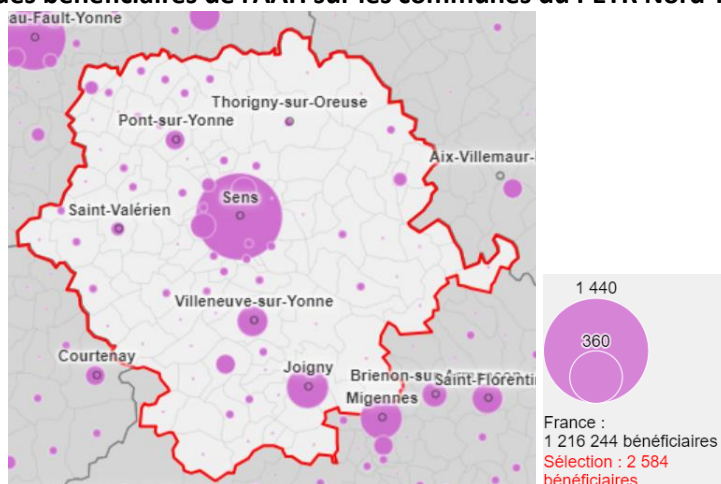


La prise en charge des personnes en situation de handicap

BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

En 2021, sur les 117 communes du PETR Nord Yonne on dénombre **2 584 bénéficiaires de l'AAH**, dont 1 062 (soit 41%) sur la commune de Sens.

Répartition des bénéficiaires de l'AAH sur les communes du PETR Nord Yonne en 2021



Source : Observatoire des territoires

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES

1. Taux d'équipement départemental

Au 1er janvier 2020, sur le département de l'Yonne :

- › **Pour l'accueil spécialisé** : taux de **0,6** pour 1 000 personnes de 20-59 ans, **taux inférieur** à la région (1,0) et la France métropolitaine (1,0)
- › **Pour l'accueil médicalisé** : taux de **1,6** pour 1 000 personnes de 20-59 ans, **taux supérieur** à la région (1,1) et la France métropolitaine (0,9)
- › **Pour les foyers de vie** : taux de **4** pour 1 000 personnes de 20-59 ans, **taux supérieur** à la région (2,5) et la France métropolitaine (1,8)
- › **Pour les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)** : taux de **4,3** pour 1 000 personnes de 20-59 ans, proche de celui observé sur la **région (4,4)**, **supérieur à la France métropolitaine (3,6)**

Le territoire est particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT.

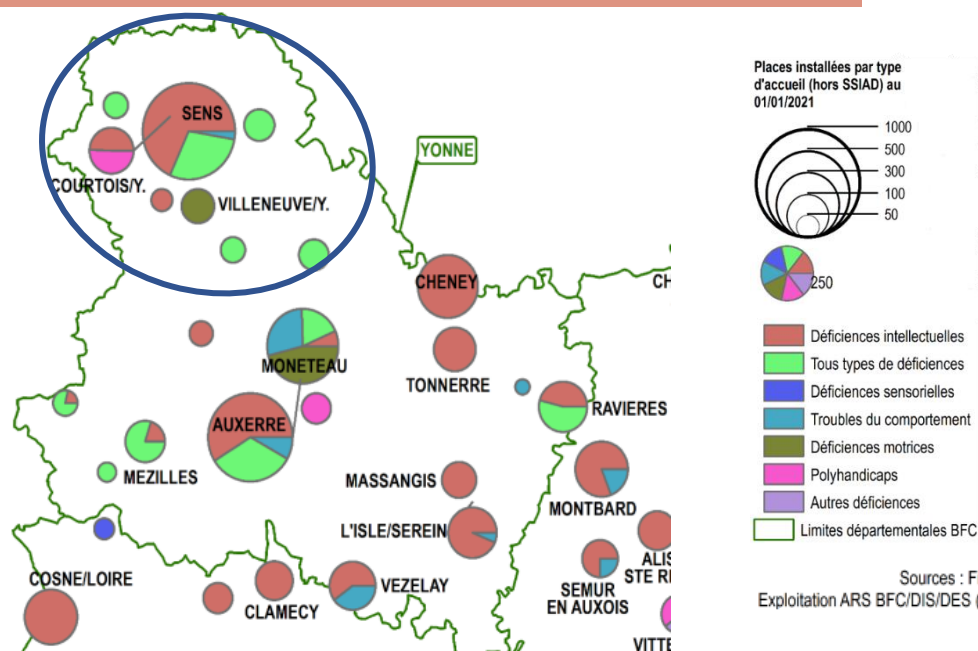
Equipements en places³ dans les établissements pour adultes handicapés selon le type d'établissements

	Etablissements d'hébergement pour adultes handicapés			Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
	Accueil Spécialisé	Accueil Médicalisé	Foyers de vie	
Yonne	0,6	1,6	4,0	4,3
Bourgogne-Franche-Comte	1	1,1	2,5	4,4
France métropolitaine	1	0,9	1,8	3,6

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

2. Structures présentes sur le territoire

Places pour adultes handicapés par type d'accueil en Bourgogne-Franche-Comté



Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – STATISS 2021 – Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)

On recense **1 MAS** sur le PETR Nord Yonne qui se trouve à Courtois-sur-Yonne.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Foyers de vie

On recense **2 foyers de vie** sur le territoire sur les communes de Marsangy (21 places) et de Villeneuve-sur-Yonne (6 places).

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

³ Pour 1 000 personnes de 20-59 ans

Etablissements d'Accueil Médicalisé (EAM)

On recense 2 EAM sur le territoire :

- 1 EAM (ex FAM) à Lixy, de 28 places,
- 1 EAM à Villeneuve sur Yonne de 45 places.

Foyers d'hébergement

On recense **1 foyer d'hébergement** sur le territoire à Sens d'une capacité de 50 places.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Les **services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

On recense **3 SAVS** sur le territoire du PETR :

- › SAVS à Sens géré par l'EPNAK
- › SAVS APAJH à Sens géré par l'APAJH
- › SAVS à Sens géré par l'association ACOR

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Les **services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation des missions des **services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** qui ont eux pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Sur le territoire, on recense **1 SAMSAH à Sens de 30 places**, géré par la fédération des Associations pour adultes et jeunes handicapés (APAJH).

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Les **Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

On recense **2 ESAT sur le territoire, avec 188 places au total** :

- ESAT géré par l'APAJH à Saint-Julien-du-Sault,
- ESAT de Sens.

Source : <https://www.reseau-gesat.com/>

L'OFFRE EN ÉTABLISSEMENTS POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

1. Dépistage précoce et orientation

La prévalence des différents Troubles du Neuro-Développement (TND) est en constante augmentation. Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), ils touchent 5 % de la population. Selon la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, chaque année près de 10 % des enfants naîtraient avec un trouble du neuro-développement.

Source : Livret d'observations partagées Parents et Professionnels de la petite enfance – DIA TND 2021 : <https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2022-01/Livret%20rep%C3%A9rage%20professionnel%20petite%20enfance%20060122.pdf>

Plateforme d'orientation et de coordination (PCO)

La plateforme est un dispositif départemental de coordination s'appuyant sur l'ensemble des ressources locales dont l'objectif est de fluidifier le parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants ayant des troubles du neuro-développement.

La PCO est portée par le CHSY et fait appel aux différentes structures de 2ème ligne (sanitaires, médico sociales, et professionnels du champ privé) qui doivent travailler en partenariat pour allier les compétences disponibles dans les différents secteurs selon les profils des enfants.

Missions :

Appui aux professionnels de 1ère ligne ;

Assurer une fonction « ressource » aux professionnels de santé acteurs du dépistage ;

Assurer une réponse téléphonique à tous les appels des médecins du territoire souhaitant orienter vers des interventions précoces ;

Accompagnement et les interventions pluridisciplinaires auprès des enfants et des familles dans le parcours diagnostic ;

La coordination des professionnels de santé libéraux ayant contractualisé avec elle (forfait précoce) et l'accompagnement de la famille dans le parcours mobilisant ces professionnels ;

L'articulation avec les acteurs de niveau 3 : CRA, CR TSLA, DEFI bourgogne, Centres nationaux handicaps rares ou de référence maladies rares, Centres de référence épilepsies rares et sévères.

CAMSP

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) est un établissement participant au dépistage et à la prévention des difficultés du jeune enfant (0 à 6 ans) ainsi qu'à sa prise en charge globale.

Equipes de Diagnostic Autisme Précoce de Proximité (EDAP)

L'EDAP (Équipe Diagnostic Autisme de Proximité) couvre l'ensemble du département de l'Yonne, à l'aide des professionnels des CAMSP ou des CMP. Les équipes EDAP du CAMSP sont présentes à Sens. Ce sont des équipes pluridisciplinaires en charge du diagnostic pour des enfants de moins de 6 ans avec suspicion de TSA (Troubles du Spectre Autistique).

2. Taux d'équipement départemental

Au 1er janvier 2020, sur le département de l'Yonne :

- › Le taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) est de **9,2 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux supérieur** à la région (8,1) et la France métropolitaine (6,7).
- › Le taux d'équipement global en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) est de **2,6 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux inférieur** à la région (4,4) et la France métropolitaine (3,3).

Equipements en places⁴ dans les établissements pour enfants et adolescents handicapés Selon le type d'établissements

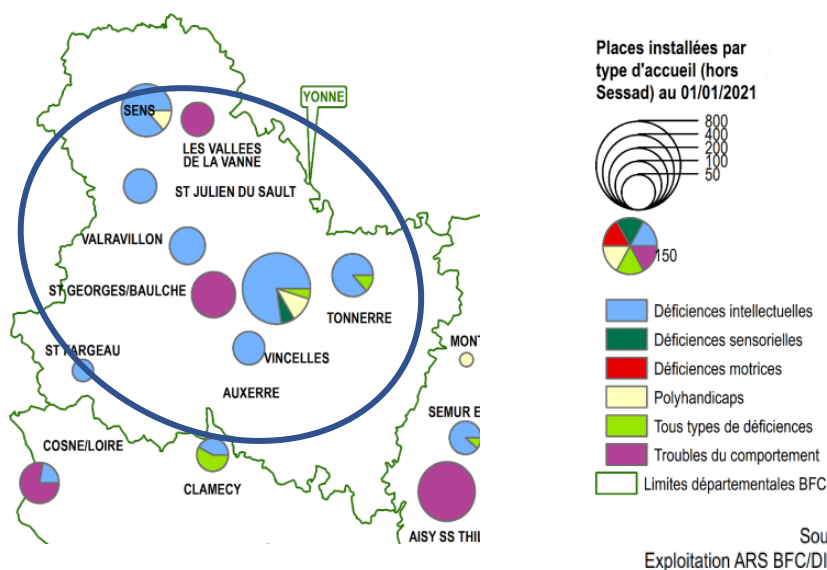
	Etablissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaires)	Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
Yonne	9,2	2,6
Bourgogne-Franche-Comte	8,1	4,4
France métropolitaine	6,7	3,3

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

⁴ Pour 1 000 personnes de moins de 20 ans

3. Structures présentes sur le territoire

Places pour enfants handicapés par type d'accueil en Bourgogne-Franche-Comté



Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – STATISS 2021 – Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

Instituts Médico-Educatifs (IME)

On recense **3 Instituts Médico-Educatifs (IME)** au sein du PETR Nord Yonne :

- › IME Les Fontenottes à Saint-Julien-du-Sault : 36 places d'hébergement complet et 12 places d'accueil de jour,
- › IME Le Mail à Sens de 53 places actuellement,
- › IME Sainte Béate à Sens : 43 places, dont 18 hébergements et 25 accueils de jour.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Les **Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)** offrent un soutien et une assistance aux familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives et en favorisant leur inclusion scolaire et leur autonomie. Les services sont adaptés aux besoins de chaque enfant et comprennent des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques.

On recense **3 Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)** sur la commune de Sens :

- › SESSAD APAJH : 36 places actuellement,
- › SESSAD EPNAC (ex APEIS) : 48 places et 7 places UEMA (unité autisme en école maternelle à Rosoy),
- › SESSAD du DITEP du Theil sur Vanne : 17 places sur Sens.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Les **ULIS**, dispositifs ouverts pour favoriser l'inclusion dans une classe ordinaire, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. Elles offrent aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée (possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins) ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement. Elles permettent la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS) et l'acquisition de compétences sociales et scolaires.

Source : Région académique de Bourgogne-Franche-Comté

On recense 7 ULIS au sein du PETR Nord Yonne :

- › 1 à Joigny
- › 4 à Sens
- › 1 à Paron
- › 1 à Pont-sur-Yonne

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes en situation de handicap adultes	
Bénéficiaires de l'AAH	<ul style="list-style-type: none"> 2 584 bénéficiaires de l'AAH sur le territoire dont 1 062 sur la commune de Sens.
Taux d'équipement du territoire étudié	<p>A l'échelle du département :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil spécialisé : 0,6 places pour 1 000 personnes de 20-59 ans, moins que la région (1) et la France (1) Accueil médicalisé : taux de 1,6 pour 1 000 personnes de 20-59 ans, plus que la région (1,1) et la France (0,9) Foyers de vie : taux de 4 pour 1 000 personnes de 20-59 ans, plus que la région (2,5) et la France (1,8) ESAT : taux de 4,3 pour 1 000 personnes de 20-59 ans, proche de la région (4,4), et supérieur à la France (3,6) <p>Territoire particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT.</p>
Structures sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> 1 Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) : Courtois-sur-Yonne 2 Foyers de vie : Marsangy et Villeneuve-sur-Yonne 2 EAM : Lixy et Villeneuve sur Yonne 1 foyer d'hébergement : Sens 3 SAVS à Sens 1 SAMSAH : Sens 2 ESAT : Saint-Julien-du-Sault, Sens
Enfants en situation de handicap	
Dépistage Orientation Equipement du territoire étudié	<p>Dispositifs de dépistage et d'orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> DPO CAMSP EDAP <p>A l'échelle du département :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) : 9,2 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux supérieur à la région (8,1) et la France métropolitaine (6,7). Taux d'équipement global en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : 2,6 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux inférieur à la région (4,4) et la France métropolitaine (3,3).
Structures sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> 3 Instituts Médico-éducatifs (IME) à Saint-Julien-du-Sault et Sens (2) 3 SESSAD à Sens Présence d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sur les communes de Joigny, Sens (4), Paron et Pont-sur-Yonne



Prise en charge et prévention en santé mentale

INDICATEURS DE SANTÉ

1. Prise en charge en soins pour maladies psychiatriques

■ Sur le département de l'Yonne

14 200 personnes ont été prises en charge en soins pour maladies psychiatriques en 2019 dans le département de l'Yonne, soit un **taux de 43,9 pour 1 000 habitants**, **taux supérieur à la région (39,6) et au taux national (38,6)**.

■ Sur le territoire

	Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 pour 1 000 habitants	Sur le territoire, le taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques varie de 32,4 à 44,7 pour 1000 habitants, soit des taux proches du département, de la région et de la France .
CA du Grand Sénonais	39,0 (ns)	
CC du Gâtinais en Bourgogne	32,4	
CC du Jovinien	44,7	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	32,6	
CC Yonne Nord	34,7	
Yonne	43,9	
Bourgogne-Franche-Comte	39,6	
France métropolitaine	38,6	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : non significatif

2. Taux de mortalité par suicide

■ Sur le département

Avec un taux standardisé de mortalité par suicide de 16,6 pour 100 000 habitants, le département présente une surmortalité au regard de la région (15,9) et la France (13,8).

■ Sur le territoire

	Taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants (Période 2009-2013)*/**	Taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants (Période 2013-2017)*	Evolution entre les 2 périodes
CA du Grand Sénonais	24	18,9	↓
CC du Gâtinais en Bourgogne	18,1	19,1 (ns)	↑
CC du Jovinien	16,9	19,0 (ns)	↑
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	27,3	25,5 (ns)	↓
CC Yonne Nord	26,3	22,6	↓
Yonne	20,3	16,6	↓
Bourgogne-Franche-Comte	18,9	15,9	↓
France métropolitaine	16,2	13,8	↓

Sur la période 2013-2017, le taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants varie de 18,9 pour la CA du Grand Sénonais à 25,5 pour la CC de la Vanne et du Pays d'Othe. On observe une surmortalité comparativement à la région sur la CA du Grand Sénonais et la CC Yonne Nord.

En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont plutôt tendance à baisser hormis pour la CC du Gâtinais en Bourgogne et la CC du Jovinien.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : données non significatives (test de significativité fait par rapport à la France hexagonale pour la région et par rapport à la région pour les autres zonages).

3. Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée

■ Sur le département

En 2020, on dénombre 574 nouvelles admissions en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée, soit un **taux de 180,5** pour 100 000 habitants, taux **supérieur au taux régional (154,3), proche du niveau national.**

■ Sur le territoire

	Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en 2020	
CA du Grand Sénonais	203,8	En 2020, sur le PETR, le taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée varie de 88,8 pour la CC de la Vanne et du Pays d’Othe à 208,6 pour la CC du Jovinien. La CC de la Vanne et du pays d’Othe présente un taux de nouvelles admissions en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée bien inférieur aux autres CC et aux territoires de référence et la CA du Grand Sénonais bien supérieure.
CC du Gâtinais en Bourgogne	114,7 (ns)	
CC du Jovinien	208,6 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d’Othe	88,8	
CC Yonne Nord	201,2 (ns)	
Yonne	180,5	
Bourgogne-Franche-Comte	154,3	
France métropolitaine	180	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l’ORS dans le cadre du PRS)

4. Prises en charge en soins pour dépression et autres troubles de l’humeur et consommateurs de traitements antidépresseurs/régulateurs de l’humeur, hors pathologies psychiatriques

■ Sur Le département

En 2019, 5 330 personnes ont été **prises en charge en soins pour dépression et autres troubles de l’humeur** sur le département de l’Yonne, soit un **taux de 15,8** pour 1 000 habitants, taux **supérieur au taux régional (14,5) et au taux national (14,0).**

En excluant les personnes prises en charge pour pathologies psychiatriques, 17 075 individus résidants sur le département ont **consommé régulièrement des traitements antidépresseurs ou régulateurs de l’humeur en 2019**, soit un taux de **50 pour 1000 habitants**, taux légèrement inférieur au taux régional (51,5), supérieur à la valeur nationale (46,6).

■ Sur le territoire

	Taux de consommateurs pris en charge pour dépression en 2019 pour 1000 habitants	Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 pour 1000 habitants
CA du Grand Sénonais	15,6	44,8
CC du Gâtinais en Bourgogne	14,1 (ns)	43,9 (ns)
CC du Jovinien	15,4 (ns)	58,6
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	15,6 (ns)	38,2
CC Yonne Nord	16,1	41,6
Yonne	15,8	50,0
Bourgogne-Franche-Comte	14,5	51,5
France métropolitaine	14,0	46,6
<p> > Sur les CC du PETR, les taux de consommateurs pris en charge pour dépression sont proches de ceux des territoires de référence. > Sur les CC du PETR, les taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur sont inférieurs à la France (46,6) sauf pour la CC du Jovinien qui est au-dessus. </p>		

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

OFFRE HOSPITALIÈRE SUR LE DÉPARTEMENT

1. Taux d'équipement en psychiatrie

A l'échelle du département pour l'année 2020 :

- > Le **taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie adulte** est de **2,3** pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, soit un **taux supérieur à la région (1,5) et à la France métropolitaine (1,4)**.
- > Le **taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile** est de **1,4** pour **1 000 enfants de 0 à 16 ans**, soit un **taux supérieur à la région (1,0) et à la France métropolitaine (0,9)**.

Taux d'équipement en lits et places en psychiatrie pour 1000 habitants

	Taux d'équipement en lits et places	
	Psychiatrie adultes ⁵	Psychiatrie infanto-juvénile ⁶
Yonne	2,3	1,4
Bourgogne-Franche-Comte	1,5	1,0
France métropolitaine	1,4	0,9

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

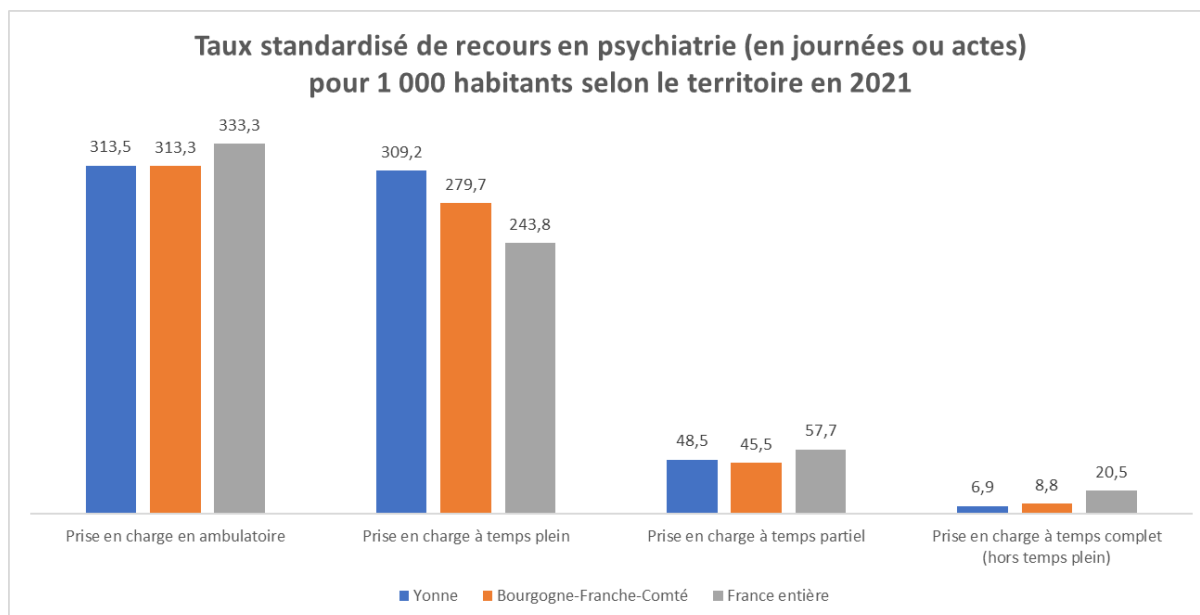
Données antérieures à la réforme des autorisations en psychiatrie 2022-23.

⁵ Pour 1000 personnes de plus de 16 ans

⁶ Pour 1000 enfants de 0 à 16 ans

2. Taux de recours hospitalier en psychiatrie

En 2021, les taux de recours en psychiatrie sur le département de l'Yonne sont inférieurs au niveau national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps partiel et à temps complet. Par contre le taux de recours est supérieur pour les prises en charge à temps plein.



Source : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)

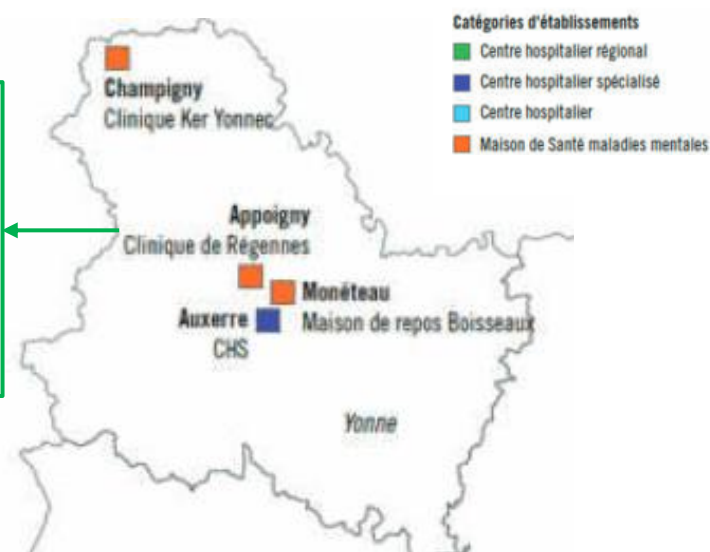
<i>L'hospitalisation temps plein : taux de recours</i>	<p><i>L'hospitalisation à temps plein est utilisée lorsque l'état de santé du patient nécessite des soins et/ou une surveillance 24 heures sur 24. Elle peut être continue ou discontinuée (les week-ends, les nuits).</i></p> <p><i>Il s'agit des hospitalisations à temps plein, des séjours thérapeutiques, des hospitalisations à domicile, des placements familiaux thérapeutiques, des appartements thérapeutiques, des centres de postcure psychiatriques, des centres de crise, incluant centres d'accueil permanent et centres d'accueil et de crise.</i></p>
<i>L'hospitalisation temps partiel</i>	<p><i>L'hospitalisation à temps partiel consiste en une hospitalisation de moins de 24h, en opposition à une prise en charge complète qui peut durer plusieurs jours (hospitalisation de jour ou de nuit). Elle inclut les ateliers thérapeutiques.</i></p>
<i>L'hospitalisation à temps complet (hors temps pleins)</i>	<p><i>Ces hospitalisations correspondent plus particulièrement aux appartements thérapeutiques (AT), à l'accueil familial thérapeutique (AFT) aux centres de post cure et à l'HAD.</i></p>
<i>Les soins ambulatoires</i>	<p><i>Les prises en charge ambulatoires comprennent l'accueil et soins en centre médicopsychologique (CMP), l'accueil et soins en centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) et l'activité d'accueil et de soins dans un lieu autre que le CMP et le CATTP. Cette activité concerne notamment la psychiatrie de liaison en établissement sanitaire ou médicosocial. Elle inclut aussi l'activité libérale ambulatoire des praticiens hospitaliers ; celle-ci doit pouvoir être distinguée de l'activité non libérale.</i></p>

3. Secteurs et établissements de psychiatrie

Sites Santé mentale dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

Etablissements en santé mentale autorisés sur le département :

- Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de l'Yonne
- Clinique Ker Yonnec à Champigny
- Clinique de Régennes à Appoigny



Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours – Octobre 2022

Le département de l'Yonne est couvert intégralement par le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de l'Yonne pour la psychiatrie adulte et la psychiatrie Infanto/Juvenile et Adolescents. Son site principal se situe à Auxerre.

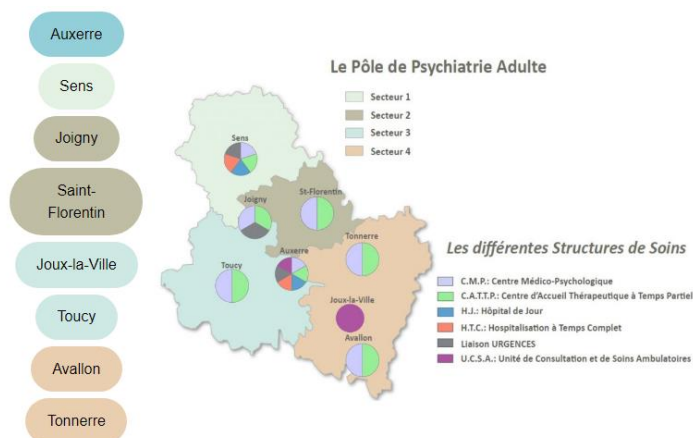
Le Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne a défini son organisation en pôles d'activités cliniques qui reposent sur le découpage sectoriel du département en zones géo-démographiques.

La Clinique Ker Yonnec est située à Champigny et propose une prise en charge globale de la pathologie psychiatrique aiguë : hospitalisation complète en psychiatrie générale et psychogériatrie, hôpital de jour et electro-convulsivo-thérapie.

Pôle de psychiatrie adultes

L'organisation du maillage territorial des activités est fixée conformément à la circulaire du 15 mars 1960 et à l'arrêté du Préfet en date du 15 novembre 1996 découpant le département selon les zones d'intervention suivantes :

Le Pôle de psychiatrie Adultes



Source : Site internet du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

Le territoire pour la psychiatrie adulte est couvert par le secteur 1 « Sens » et une partie du secteur 2 « Joigny / Saint-Florentin ».

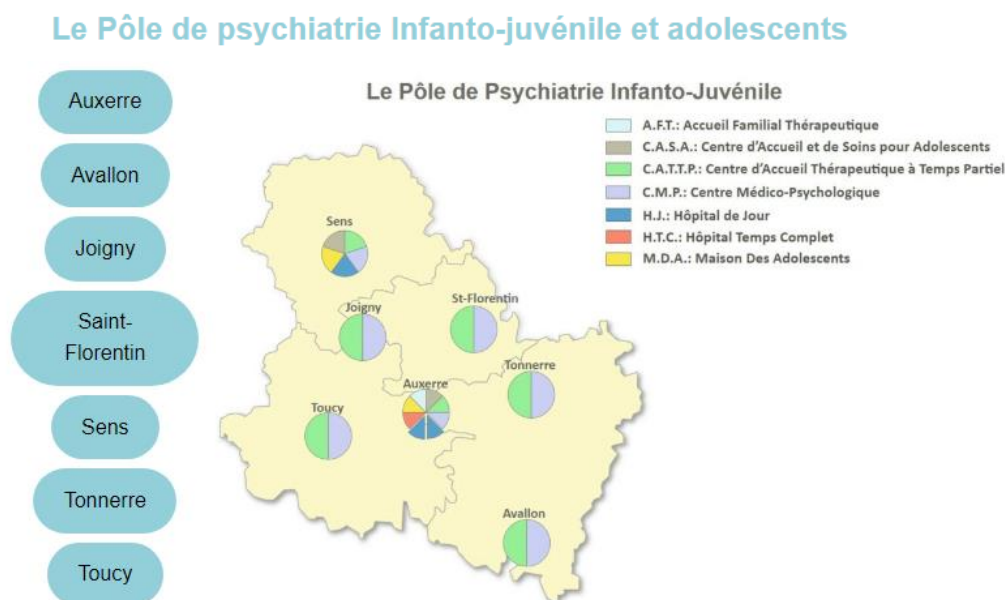
On recense les structures suivantes sur le territoire du PETR Nord Yonne :

- › **Centre Médico Psychologique (CMP)** : 1 à Sens et 1 à Joigny
- › **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** : 1 à Sens et 1 à Joigny
- › **Hôpital de Jour (HJ)** : 1 à Sens
- › **Hospitalisation à Temps Complet (HTC)** : 1 à Sens
- › Des **liaisons URGENCES** à Sens et Joigny.

Il existe également une équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP), unité fonctionnelle du C.H.S de l'Yonne rattaché au pôle de psychiatrie adulte, intervenant sur le territoire. A noter la présence d'une PASS psychiatrie au CHSY.

Pôle de psychiatrie infanto-juvénile

Le Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile et Adolescents comprend deux Secteurs, l'un dédié aux enfants et l'autre aux adolescents, qui couvrent l'ensemble du département de l'Yonne :



Source : Site internet du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

Les structures présentes sur le territoire sont les suivantes :

- › **Centre Médico Psychologique (CMP)** : 1 à Sens et 1 à Joigny
- › **Hôpital de Jour (HJ)** : 1 à Sens
- › **Maison Des Adolescents (MDA)** : 1 à Sens
- › **Points d'écoute de la MDA** à Joigny à la maison des familles, à Sens aux collèges et lycées, aux collèges de Pont sur Yonne, Saint Valérien, Villeneuve l'Archevêque et Paron, au service jeunesse de Villeneuve sur Yonne, à la mairie de Villeneuve la Guyard,
- › **Centre d'Accueil et de Soins pour Adolescents (CASA)** : 1 à Sens
- › **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** pour les enfants et adolescents : 1 à Sens et 1 à Joigny.

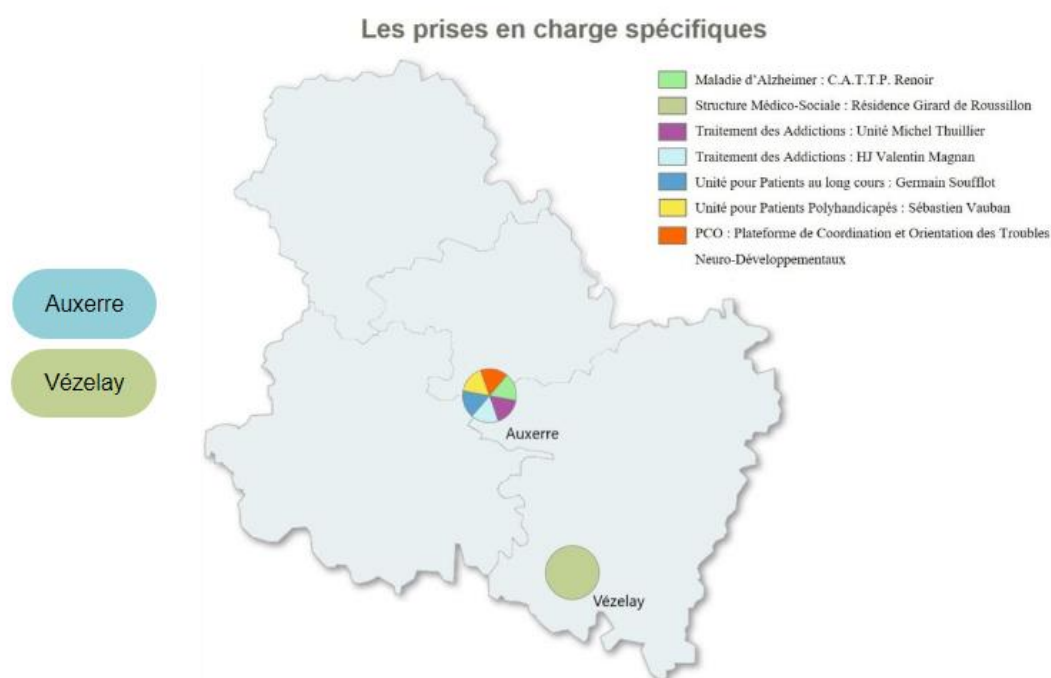
Il existe également une équipe mobile pédopsychiatrie du C.H.S de l'Yonne intervenant sur le territoire.

Source : Site internet du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

Des prises en charge spécifiques

Pour une prise en charge spécifique

Des soins plus spécifiques peuvent vous être dispensés au Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne, et cela quel que soit votre lieu de résidence:



Source : Site internet du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

Pour les prises en charge spécifiques, les habitants du département se rendent à Auxerre qui dispose de tous les services nécessaires, ou sur le site de Vézelay qui dispose d'une Structure Médico-Sociale.

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES

Dans l'Yonne (chiffres Préfecture de l'Yonne et Gendarmerie Nationale de l'Yonne) :

- **Plaintes en 2017** :

422 pour violences conjugales

32 pour harcèlement moral

69 pour viol

55 pour agression sexuelle

25 pour atteinte sexuelle

158 pour menace de mort

+27.9 % de violences sexuelles déclarées en 2017 et +18.6 % en 2018

71 % des violences intrafamiliales touchent les femmes :

D'après les statistiques 2018 de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, l'Yonne apparaît comme le département le plus touché en France par les violences intrafamiliales faites aux femmes rapportées à la population féminine. Sur 10 000 femmes, 59 sont victimes de violences intrafamiliales dans l'Yonne. C'est la proportion la plus élevée en France.

L'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale

Deux missions principales :

- La prise en charge pluridisciplinaire gratuite et confidentielle des victimes d'infractions pénales ;
- La réinsertion sociale des auteurs d'infractions. Des permanences sont effectuées à Joigny, Sens, dans les mairies.

Des permanences sont effectuées également au TGI de Sens, au commissariat de Sens, en brigades de gendarmerie.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes des Familles

Le centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles propose :

- Des permanences juridiques : Sens, Joigny,
- Groupe de paroles pour femmes victimes « Paroles de femmes » à Sens avec l'intervention de deux psychologues.
- Des permanences sociales au CCAS de Sens au sein du commissariat de police de Sens.

AUTRES PLANS ET DISPOSITIFS

1. Le Projet Territorial de Santé Mentale de l'Yonne (PTSM)

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 dans son article 69, a créé le **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)**. Il vise à améliorer les parcours de soins, de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques en favorisant une meilleure coordination, sur un territoire donné, des acteurs intervenant dans les champs du sanitaire, du social, du médico-social, du logement, de l'emploi, de la scolarité, etc.

Le Projet Territorial de Santé Mentale de l'Yonne 2018-2023 (PTSM) a été signé le 3 décembre 2019.

La liste arrêtée des fiches actions est la suivante :

- **AXE 1 : ACCÈS AU DIAGNOSTIC ET REPÉRAGE PRÉCOCE**
 - › Construire un guide pratique de l'offre de soins en santé mentale
 - › Renforcer l'offre de soins en santé mentale en périnatalité
 - › Mettre en place une plateforme d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants présentant des TND
 - › Créer une équipe mobile spécialisée en pédopsychiatrie
- **AXE 2 : ACCÈS AUX SOINS ET AUX ACCOMPAGNEMENTS**
 - › Assurer la coordination autour des situations complexes et favoriser les retours d'expérience

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes
 - Faciliter l'inclusion sociale par le développement d'appartements d'insertion
 - Promouvoir la réhabilitation psycho-sociale
- **AXE 3 : PARCOURS DE SOINS ET POINTS DE RUPTURE**
 - Développer les coopérations interprofessionnelles
 - Faciliter les liens entre les structures / dispositifs
 - Développer les connaissances sur les liens entre addiction et santé mentale
 - Soutenir les aidants
- **AXE 4 : ACCÈS A DES SOINS SOMATIQUES**
 - Renforcer les liens entre les médecins généralistes / les hôpitaux généraux et les établissements sanitaires spécialisés
 - Lutter contre la stigmatisation
 - Faciliter la mobilité et le transport des patients pour améliorer leur parcours de soins
 - Permettre, si nécessaire, la présence d'un accompagnement lors des consultations
- **AXE 5 : GESTION DES SITUATIONS DE CRISE ET D'URGENCE**
 - Formaliser les conduites à tenir / protocoles en cas d'agitation en lien avec des troubles psychiques
 - Organiser des formations spécifiques sur la gestion de l'agressivité et de la violence
 - Organiser un accueil physique et téléphonique non programmé adossé au CMP d'Auxerre et consolider le dispositif existant à Sens
 - Prévenir la récurrence : déployer un dispositif sur le modèle de l'expérimentation Vigilans
 - Diffuser les règles et les bonnes pratiques concernant les soins sans consentement
- **FICHES ACTIONS TRANSVERSALES**
 - Organiser des formations inter-structures, mutualiser les formations afin de favoriser l'interconnaissance entre les professionnels
 - Déployer des outils de communication communs
 - Créer un groupement de coopération « Santé mentale » afin de créer un lieu d'échanges

Source : *Projet Territorial de Santé Mentale de l'Yonne 2018-2023*

SYNTHÈSE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE

Prise en charge en santé mentale	
Indicateurs de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 : de 32,4 à 44,7, soit des taux proches des territoires de référence (France : 13,8). • Taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants : sur la période 2013-2017 des taux supérieurs à la région et à la France (13,8) sur la CA du Grand Sénonais et la CC Yonne Nord ; des taux qui diminuent comparativement à la période 2009-2013, hormis pour la CC du Jovinien et la CC du Gâtinais en Bourgogne. • Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en 2020 : de 88,8 à 208,6. La CC de la Vanne et du Pays d'Othe (88,8) présente un taux bien inférieur aux autres CC et aux territoires de référence (France : 180). • Taux de consommateurs pris en charge pour dépression en 2019 : proches des territoires de référence • Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 : inférieurs au niveau national sauf pour la CC du Jovinien qui est au-dessus.
Soins en psychiatrie adultes	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'équipement départemental en lits et places pour la psychiatrie adulte en 2020 : 2,3 pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, taux supérieur aux territoires de comparaison (France 1,4). <i>Données antérieures à la réforme des autorisations en psychiatrie 2022-23</i> • Taux de recours hospitalier en psychiatrie en 2021 : inférieurs aux niveaux régional et national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps complet et à temps partiel. Par contre le taux de recours est supérieur pour les prises en charge à temps plein. • Etablissement public de référence : Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 CMP (Sens et Joigny) ○ 2 CATTP (Sens et Joigny) ○ 1 hôpital de jour (Sens) ○ 1 hospitalisation à temps complet (Sens) ○ Liaisons d'urgences (Sens et Joigny) ○ EMPP
Soins en psychiatrie infanto-juvénile	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'équipement départemental en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile en 2020 : 1,4 pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans, taux supérieur aux territoires de référence. • Etablissement public de référence : Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 CMP (Sens et Joigny) ○ 1 hôpital de jour (Sens) ○ 1 Maison des adolescents à Sens ○ Points d'écoute MDA à Joigny, Sens, Pont sur Yonne, Saint Valérien, Villeneuve l'Archevêque, Villeneuve sur Yonne, Villeneuve la Guyard, Paron ○ 1 CASA (Sens)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 2 CATTP (Sens et Joigny) ○ 1 Equipe mobile pédo psychiatrie
Prévention et lutte contre les violences intrafamiliales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 71 % des violences intrafamiliales touchent les femmes. Département de l'Yonne : département le plus touché en France. ▪ Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale ▪ Centre d'Information sur les Droits des Femmes des Familles
Autres dispositifs et plans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet Territorial de Santé Mentale de l'Yonne (PTSM) 2018-2023



L'offre en prévention et promotion de la santé

INDICATEURS DE PRÉVENTION

1. Couverture vaccinale contre la grippe

Personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées contre la grippe

	Taux standardisé de patients de 65 ans et plus vaccinés contre la grippe pour 100 personnes en 2019	
CA du Grand Sénonais	50,6	A peu près de la moitié des habitants de plus de 65 ans du territoire sont vaccinés contre la grippe, proportion cependant significativement inférieure à celle de la France pour la CA du Grand Sénonais et la CC de la Vanne et du Pays d'Othe.
CC du Gâtinais en Bourgogne	53,1 (ns)	
CC du Jovinien	51,3 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	49,5	
CC Yonne Nord	53,7 (ns)	
Yonne	52,5	
Bourgogne-Franche-Comte	52,3	
France métropolitaine	52,5	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

2. Participation au dépistage des cancers

Femmes de 50-74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein

	Taux standardisé de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein pour 100 femmes de 50-74 ans en 2019	
CA du Grand Sénonais	58,8 (ns)	Le taux de femmes de 50-74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein sont proches de ceux des territoires de référence . Couverture de participation recommandée au niveau européen : 75% (source : <i>stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030</i>).
CC du Gâtinais en Bourgogne	58,0 (ns)	
CC du Jovinien	58,0 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	59,5 (ns)	
CC Yonne Nord	59,5 (ns)	
Yonne	59,6	
Bourgogne-Franche-Comte	60,4	
France métropolitaine	59,9	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

Personnes de 50-74 ans ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal

	Taux standardisé de patients de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal pour 100 personnes de 50-74 ans en 2019	<p>Les taux de personnes de 50-74 ans ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal pour la CA du Grand Sénonais et les CC de la Vanne et du Pays d'Othe et Yonne Nord ainsi que le département et la région sont significativement supérieurs à la France.</p> <p>Couverture de participation recommandée au niveau européen : 65% (source : <i>stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030</i>).</p>
CA du Grand Sénonais	24,8	
CC du Gâtinais en Bourgogne	23,5 (ns)	
CC du Jovinien	23,2 (ns)	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	24,4	
CC Yonne Nord	24,4	
Yonne	24,3	
Bourgogne-Franche-Comte	22,9	
France métropolitaine	22,4 (ns)	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

Femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus

	Taux standardisé de patientes de 15 à 74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-utérin de dépistage du cancer du col de l'utérus pour 100 femmes de 15-74 ans en 2019	<p>Le taux de participation des femmes de 15 à 74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus des CC du PETR sont significativement inférieurs à la France. Ces taux à l'échelle du département et de la région sont à l'inverse significativement supérieurs à la France.</p> <p>Couverture de participation recommandée au niveau européen : 85% (source : <i>stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030</i>).</p>
CA du Grand Sénonais	38,3	
CC du Gâtinais en Bourgogne	38,2	
CC du Jovinien	38,4	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	35,0	
CC Yonne Nord	37,0	
Yonne	41,8	
Bourgogne-Franche-Comte	40,9	
France métropolitaine	39,8 (ns)	

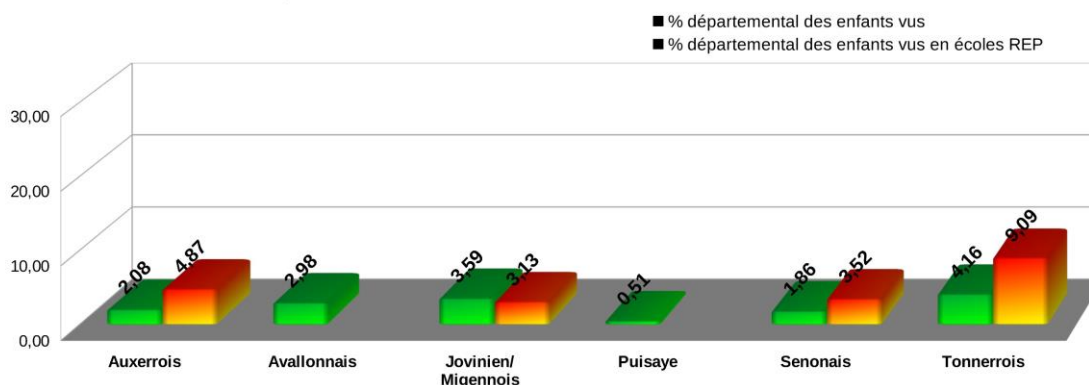
Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « Diag PRS Données Brutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

3. Vaccinations obligatoires



Pourcentage des enfants vus en bilan, orientés pour retard vaccinal (vaccination obligatoire D.T.P.C.H.)

% départemental des écoles : 2,20 % - 36 enfants orientés
dont écoles REP : 3,84 % - 14 enfants orientés



Source : Etude 2021-2022 PMI Yonne « Etat de santé des enfants moyenne section en école maternelle »

DISPOSITIFS EN ADDICTOLOGIE

Pour le département de l'Yonne, sont recensés :

- › **1 centre d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)** portés par l'association Addictions France avec **3 antennes sur le territoire à Sens (2) et Joigny.**
- › **1 centre d'aide et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD)** à Auxerre et un CAARUD mobile ;
- › **1 consultation jeunes consommateurs (CJC)** sur l'antenne de Sens
- › **Des consultations jeunes consommateurs avancée/ points contact :**
 - Sur le Secteur de Joigny : Lycée Louis Davier (Joigny); Collège Marie Noelle (Joigny).
 - Sur le secteur de Sens : Collège Paron, Collège Montpezat ; Collège Mallarmé, Collège Chateaubriand, Lycée Sens ; Collège Montpezat ; et Collège Saint Valérien.
- › **Groupe « Ressources » dans les établissements scolaires** de Joigny. Les établissements du territoire participants sont : Lycée Louis Davier (Joigny), Collège Marie Noelle (Joigny), EREA Jules Verne (Joigny), Ecole de la seconde chance (Joigny).
- › **3 sites de consultations externes hospitalières en addictologie à Sens, Joigny et Champigny sur Yonne.**
- › **1 Equipe de Liaison de soin en addictologie**

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/addictologie-ressources-patients>)

	Taux standardisé de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs pour 1 000 personnes en 2019	
CA du Grand Sénonais	7,4 (ns)	Le taux standardisé de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs varie de 5,2 à 11,2. La CC du Gâtinais en Bourgogne présente un taux nettement inférieur à la France, à l'inverse de la CC du Jovinien y est nettement supérieure , tout comme le département et la région.
CC du Gâtinais en Bourgogne	5,2	
CC du Jovinien	11,2	
CC de la Vanne et du Pays d'Othe	5,7 (ns)	
CC Yonne Nord	6,0 (ns)	
Yonne	9,6	
Bourgogne-Franche-Comte	7,7	
France métropolitaine	6,8	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

Associations spécifiques

■ Tab'Agir

L'association a pour objectif d'accompagner les Bourguignons-Francis-Comtois dans leur arrêt du tabac. Tab'agir organise des actions de prévention en milieu scolaire dans l'Yonne et la Nièvre.







Source : Site internet de Tab'Agir

■ Association Addictions France 89

L'association dispose à Sens d'un centre de Consultations Jeune Consommateurs, d'un Centre d'addictologie, et Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues.

Le maillage territorial d'Addictions France 89 est présenté ci-dessous :



-  Permanences
-  CJC
-  CJA
-  Micro-Structure
-  Consultations-avancées
-  CAARUD-mobile

LISTE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS OU STRUCTURES PARTICIPANT À LA PRÉVENTION EN SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

1. Structures participant à la prévention en santé générale

L'Agence Régionale de Santé BFC

Autorisation de programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) par l'ARS BFC :

CHS Yonne : Patients sous traitement anti hormonal injectable

CH de Sens : Consultation individuelle et/ou en groupe d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes d'un diabète

CH de Sens : Education thérapeutique des enfants âgés de 0 à 18 ans ayant un diabète et leurs parents

CH de Sens : Education thérapeutique pour les personnes infectées par le VIH et/ou une hépatite virale

S.E Clinique Paul Piquet à Sens : Cancers : apprendre à gérer au quotidien dans son environnement toutes les étapes de sa maladie

S.E Clinique Paul Piquet à Sens : Patients obèses dont le parcours de soins inclut ou est susceptible d'inclure une chirurgie bariatrique

Le Réseau Régional d'Appui à la Prévention et à la Promotion de la Santé (RRAPPS)

Le Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé est un réseau expert d'acteurs institutionnels, associatifs, régionaux ou départementaux. Il intervient en soutien aux politiques territoriales de prévention et de promotion de la santé, en lien avec les acteurs concernés et en cohérence avec le Projet régional de santé.



Des acteurs au niveau régional :

Acteurs régionaux travaillant en réseau pour produire et diffuser des référentiels d'intervention sur la base des données de la littérature, de bilans de l'existant et de l'expérience, pour organiser le transfert de connaissances. Le Comité régional du RRAPPS est composé des opérateurs régionaux en contrat d'objectifs et de moyens avec l'ARS BFC en prévention, soit généraliste, soit thématique. Il est animé par l'IREPS BFC.

Des opérateurs départementaux :

Un comité technique départemental, animé par un référent local Ireps BFC, est composé des opérateurs locaux sous CPOM avec l'ARS, des antennes locales des opérateurs régionaux précités ou d'opérateurs locaux repérés comme portant les valeurs de la promotion de la santé.

Le RRAPPS propose, dans chaque territoire / département :

- › Un appui aux décideurs pour identifier les besoins et les ressources locales
- › Une coordination des promoteurs locaux membres du RRAPPS pour proposer une offre de prévention répondant aux besoins identifiés,
- › Un appui pour repérer et professionnaliser les acteurs locaux si l'offre est insuffisante

Source : Site internet du RRAPPS

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)

L'IREPS est structurée autour d'un siège régional, basé à Dijon, et de 8 antennes départementales (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Nord Franche-Comté).



Elle pilote avec l'ARS Bourgogne Franche Comté le dispositif régional Pass'Santé Jeunes.

- ▶ L'objectif n°1 du Pass'Santé Jeunes est de rendre les jeunes acteurs de leur santé. Autour de 14 thèmes – tabac, alcool, drogues, usages d'internet, mal-être, nutrition, risques auditifs, amour et sexualité, relations avec les autres, accidents de la route et domestiques, hygiène et sommeil, environnement et santé, et protection sociale, le portail rassemble des informations fiables et validées et des ressources pour aller plus loin.
- ▶ L'objectif n°2 est de mobiliser, structurer, animer et engager un réseau d'acteurs (partenaires participant à l'animation de la vie adolescente et familles) dans une démarche commune de promotion de la santé des jeunes, autour d'un corpus commun et d'un référentiel fiable et actualisé (le site Internet).

Sources : Site internet de l'IREPS Bourgogne-Franche-Comté et site internet du PASS'Santé Jeunes : <https://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/qui-sommes-nous/>

FEMASCO

Prévention, promotion de la santé et missions de santé publique en structures de santé pluri-professionnelles de proximité (1er recours)

Sont concernées par ces financements les structures de santé pluri-professionnelles de proximité (1er recours) de type maison de santé pluridisciplinaires (MSP), centre de santé médical ou polyvalent ou tout autre regroupement structuré de professionnels de santé sur un territoire. L'objectif est de développer en ambulatoire des activités de prévention/promotion de la santé à dimension collective et pluri professionnelle.

Les services de santé au travail

Le territoire du PETR Nord Yonne est couvert par le **service de santé au travail AIST 89** dont le siège social se trouve à Auxerre et qui dispose d'**une antenne à Joigny**.

Sa mission consiste à **éviter toute altération de la santé des salariés des entreprises adhérentes du fait de leur travail**.

Source : Site internet de l'AIS 89

Le Département

Le département regroupe différents services qui agissent en faveur de l'enfance, de la famille et de tous les habitants confrontés à des difficultés.

Les services de la PMI du département sont mis à disposition des familles gratuitement dans les Unités Territoriales de Solidarité. Sur le territoire du PETR on recense 2 Unités territoriales de solidarité à Sens et Joigny, ainsi que 15 lieux de permanences sur les communes suivantes : Villeneuve-la-Guyard, Sergines, Perceneige, Pont-sur-Yonne, Thorigny-sur-



Oreuse, Soucy, Saint-Clément, Villeneuve-L'Archevêque, Chéroy, Montacher-Villegardin, Paron, Egriselles-le-Bocage, Villeneuve-sur-Yonne, Theil-sur-Vanne et Saint-Julien-du-Sault.

Source : Site internet du département de l'Yonne

La Caisse d'allocations familiales

Des **points d'accueil de la CAF** sont présents sur le territoire sur les communes de **Chéroy, Joigny, Paron, Sens (2), Les Vallées-de-la-Vanne, Villeneuve-la-Guyard et Villeneuve-sur-Yonne.**

Source : Site internet de la CAF de l'Yonne

Les services prévention des caisses d'assurance maladie (CPAM, MSA et CARSAT)

Les **caisses d'assurance maladie** du territoire mènent de nombreuses actions de prévention sur divers sujets.

- › La **CPAM** est présente sur 2 lieux d'accueil sur le territoire du PETR : Sens et Joigny. Les campagnes de prévention portent sur le surpoids et l'obésité infantile, les lombalgies, les maladies chroniques, la vaccination, le syndrome du bébé secoué, le suicide...
- › La **MSA** du PETR dispose d'un siège à Auxerre. Elle investit la prévention sur les thématiques de mal-être au travail, troubles musculosquelettiques, pénibilité du travail, risques psychosociaux...
- › La **CARSAT Bourgogne-Franche-Comté** propose des formations à destination des entreprises sur diverses thématiques : Santé sécurité au travail, travail des intérimaires, équipements de travail, sauvetage et secourisme au travail, risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, activité physique, risques chimiques...

Sources : Sites internet de l'Assurance Maladie Yonne, de la MSA Bourgogne-Franche-Comté et de la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est présente dans de nombreuses instances régionales comme les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER), les conférences des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

Le pôle Prévention Bourgogne-Franche-Comté propose des actions de prévention :

- › Santé des seniors et du grand âge - Programme OMEGAH (Objectif Mieux Être Grand Âge en Hébergement)
- › Bien vieillir chez vous
- › Santé des adultes
- › Santé des familles

Source : Site internet de la Mutualité Française (<https://bourgognefranchecomte.mutualite.fr>)

La Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté avait fait de la santé l'une de ses priorités du mandat 2016-2021. Une démarche qui, pour elle, s'inscrit en lien direct avec le souhait de porter des politiques publiques au bénéfice direct des habitants.



Elle a adoptée en juin 2019 sa feuille de route 2019-2021 santé afin d'apporter des réponses aux deux défis identifiés pour la région : la proximité et la prévention avec 6 axes définis :

- AXE 1 : Lutter contre le manque de professionnels de santé dans certains territoires et encourager l'exercice coordonné
- AXE 2 : Territorialiser les politiques de santé (adapter les réponses aux spécificités et aux besoins de chaque territoire)
- AXE 3 : Déployer les innovations numériques et technologiques en santé
- AXE 4 : Former les professionnels de santé aux métiers d'aujourd'hui et de demain
- AXE 5 : Investir le champ de la prévention
- AXE 6 : Développer les nouvelles pratiques et organisations par la création du Fonds régional d'expérimentation en santé

Elle s'investit également dans le Plan Régional Santé Environnement, aux côtés de l'État et de l'Agence régionale de santé (ARS). Ce plan prévoit une somme d'actions significatives pour agir sur les facteurs environnementaux ayant un impact sur la santé, et mobilise les nombreux acteurs de terrain qui agissent sur le champ de la santé environnementale.

Source : Site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté

2. Autres structures par thématique

Jeunes

■ **Maison des adolescents (MDA) 89**

Structure d'accueil et d'orientation pour les adolescents et leur famille, la M.D.A. travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs s'occupant d'adolescents sur tout le département. Ils peuvent y trouver une écoute, des informations, ou un accompagnement en fonction de leur demande.

Elle dépend du **CHS de l'Yonne**. **Une MDA est présente sur le territoire (Sens), et de nombreux points d'écoute** y sont également répertoriés (Villeneuve-la-Guyard, Pont-sur-Yonne, Saint-Denis-les-Sens, Villeneuve-L'Archevêque, Saint-Valérien, Villeneuve-sur-Yonne et Joigny).

Source : site internet du CHS de l'Yonne

■ **Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique de Bourgogne-Franche-Comté (RéPPOP-BFC) - Site de Dijon**

Le Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Bourgogne Franche-Comté est un réseau d'appui aux professionnels, de la prévention à la prise en charge du surpoids de l'enfant et de l'adolescent.

Source : site internet du RéPPOP-BFC

Dispositifs spécifiques sur la sexualité, les dépistages, la contraception, les violences

■ **Le Centre Départemental de Planification et d'Éducation familiale (CDPEF)**

Le Centre de planification est ouvert à tous particulièrement aux mineurs ou jeunes majeurs. Les consultations et entretiens sont gratuits et confidentiels.

Sur le territoire, 2 CDPEF sont présents : 1 à Joigny et 1 à Sens.

Source : Site internet du Conseil Départemental de l'Yonne (<https://www.yonne.fr/Le-Conseil-Departemental/Les-missions-du-Conseil-Departemental>)

■ **Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (CeGIDD)**

Le CEGIDD assure des activités d'information, de prévention, de dépistage, de diagnostic et de traitement des infections sexuellement transmissibles : VIH, hépatites B et C, Herpes virus, Papilloma virus, syphilis, certaines bactéries (gonocoque, chlamydiae, mycoplasme).

Sur le département, il existe des structures à Auxerre, Sens, Joigny, Avallon et Saint-Florentin.

Source : Site internet du groupement hospitalier Unyon

Nutrition

■ **Charte PNNS**

■ **PAT jovinien**

■ **Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) 89**

■ **Maisons sport santé**

Le Comité départemental olympique et sportif de l'Yonne porte une Maison sport santé qui propose une offre variée d'activité physique et sportive sur le département.

Source : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/les-maisons-sport-sante-en-bourgogne-franche-comte>

■ **Réseau Sport santé**

Le Réseau sport-santé de Bourgogne-Franche-Comté (RSS BFC) avec ses partenaires régionaux, a créé une plateforme d'information, de formation et d'accompagnement des professionnels impliqués dans la prescription d'activité physique adaptée (APA).

Source : <https://espass-bfc.fr/>



■ **Ateliers Bonjour**

Ils proposent des ateliers en termes de nutrition, équilibre, sommeil etc

Source : <https://www.ateliersbonsjours.fr/>



Diabète

Association France Diabète

Dépistage des cancers

Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) de BRC.

Missions :

- gérer et d'assurer la sécurité des fichiers des personnes ciblées par les dépistages ;

- de participer à la sensibilisation et à l'information des populations concernées ;
- d'organiser la formation des médecins et professionnels de santé sur les dépistages ;
- d'assurer le suivi des dépistages ;
- de veiller à la qualité du dispositif ;
- de collecter les données pour le pilotage et l'évaluation des programmes.

Prévention risques auditifs

Mutualité Française (atelier jeu de son, jeu de signes)

Santé environnementale

■ Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Alterre Bourgogne-Franche-Comté a pour ambition de contribuer, à l'échelle de la grande région, à une transformation qualitative des relations entre les hommes, et entre les hommes et leur environnement, vers un développement soutenable.



Source : Site internet d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.alterrebourgognefranchecomte.org>)

■ Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE)



■ Atmo Bourgogne-Franche-Comté



■ Fédération Musiques Actuelles Bourgogne-Franche-Comté (Féma BFC)



■ FREDON Bourgogne-Franche-Comté



ACTIONS DE PREVENTION DEPLOYEES SUR LE DEPARTEMENT EN 2022

- Par public cible :

Actions de préventions réalisées dans le département de l'Yonne Répartition par publics



Année 2022



Nb d'actions programmées dans la commune



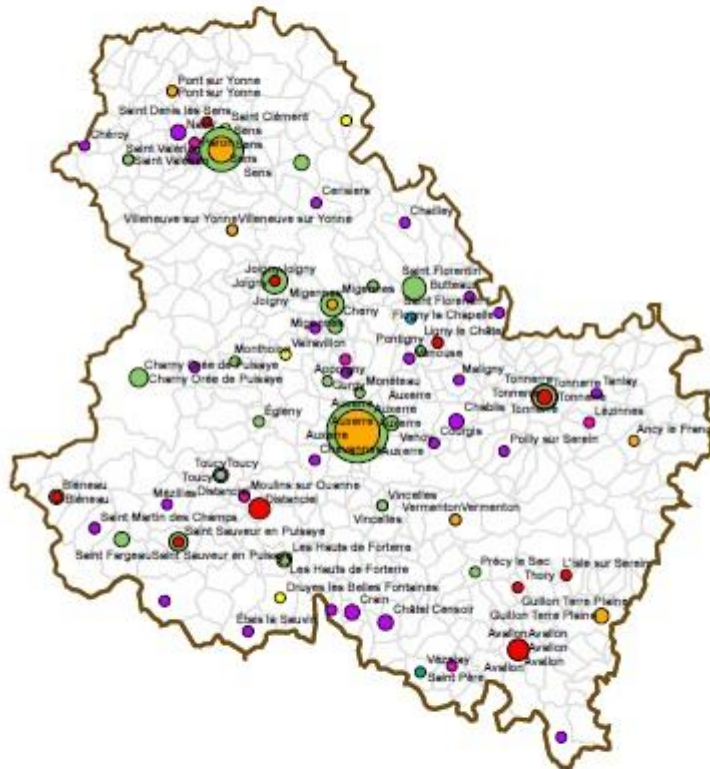
- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| ● Enfants (0-10 ans) | ● Population générale |
| ● Jeunes (11-18 ans) | ● Public précaire |
| ● Adultes (18-59 ans) | ● Professionnels |
| ● Seniors | ● Personnes en situation de handicap |
| ● Familiales | ● Autres publics |

- Par thématiques :

**Actions de préventions réalisées
dans le département de l'Yonne
Répartition par thématiques**



Année 2022



Nb d'actions programmées dans la commune



- | | |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| ● Addictions | ● Santé affective et sexuelle |
| ● Compétences psycho sociales | ● Santé mentale |
| ● Cancers | ● Vaccination |
| ● Diabète | ● Autres thématiques |
| ● Nutrition (activité et alimentation) | |

SYNTHÈSE SUR L'OFFRE EN PRÉVENTION

Indicateurs de prévention	
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A peu près de la moitié des habitants âgés de plus de 65 ans sont vaccinés contre la grippe, proportion significativement inférieure au taux national pour la CA du Grand Sénonais et la CC de la Vanne et du Pays d'Othe. ▪ Taux standardisés de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein en 2019 : de 58% à 59,5%, taux proches de ceux des territoires de référence (France : 59,9%). ▪ Taux de personnes ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal en 2019 : significativement supérieur pour la CA du Grand Sénonais, la CC de la Vanne et du Pays d'Othe, la CC Yonne Nord, le département et la région. ▪ Taux de participation des femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus en 2019 : CC du PETR significativement inférieures au taux national tandis que les taux départemental et régional y sont significativement supérieurs. ▪ Bonne observance du calendrier vaccinal obligatoire
Dispositifs participant à l'offre en prévention en santé	
Addictologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le territoire du PETR : <ul style="list-style-type: none"> • 1 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec 3 antennes : Sens (2) et Joigny • 2 sites de consultations hospitalières en addictologie : Sens et Joigny • Dispositifs dans les établissements scolaires : Groupe « Ressources » dans les établissements scolaires de Joigny et Migennes ; Consultations Jeunes Consommateurs Avancées / Points contact CJC sur les secteurs de Sens et Joigny ▪ Pour le département de l'Yonne, autres dispositifs en addictologie : <ul style="list-style-type: none"> • 1 centre d'aide et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) à Auxerre • 1 site de Consultations jeunes consommateurs (CJC) à Sens ▪ Taux standardisés de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs sur le territoire en 2019 : taux inférieur à la France pour la CC du Gâtinais en Bourgogne mais taux supérieur sur la CC du Jovinien, le département et la région par rapport à la France. ▪ Tab'Agir ▪ Association Addictions France 89
Structures participant à la prévention en santé sur plusieurs thématiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Département de l'Yonne ▪ ARS BFC : plusieurs programmes d'ETP autorisés ▪ Services prévention de la CPAM / MSA / CARSAT ▪ Caisse d'allocations familiales – CAF : 8 points d'accueil sur le territoire (Chéroy, Joigny, Paron, Sens (2), Les Vallées-de-la-Vanne, Villeneuve-la-Guyard et Villeneuve-sur-Yonne) ▪ FEMASCO ▪ Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) ▪ Service santé au travail : AIST 89 (1 antenne à Joigny) ▪ Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté (risque auditif) ▪ Région Bourgogne-Franche-Comté ▪ Association France Diabète ▪ CRCDC BFC
Enfants, jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison des adolescents (MDA) 89 ▪ Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique de Bourgogne-Franche-Comté (RéPPOP-BFC) - Site de Dijon
Dispositifs spécifiques sur la sexualité, les dépistages, la contraception, les violences	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre départemental de Planification et d'Éducation familiale (CDPEF) avec antennes sur le territoire du PETR à Sens et Joigny. ▪ Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (CeGIDD) : Sens et Joigny ▪ AIDES Bourgogne-Franche-Comté
Santé environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alterre Bourgogne-Franche-Comté ▪ Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE) ▪ Atmo Bourgogne-Franche-Comté ▪ Fédération Musiques Actuelles Bourgogne-Franche-Comté (Féma BFC) ▪ FREDON Bourgogne-Franche-Comté
Nutrition / Activité physique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité départemental olympique et sportif (CDOS) 89 ▪ Maison sport santé ▪ Réseau Sport santé ▪ Ateliers Bonjour ▪ PAT Jovinien ▪ Charte PNNS

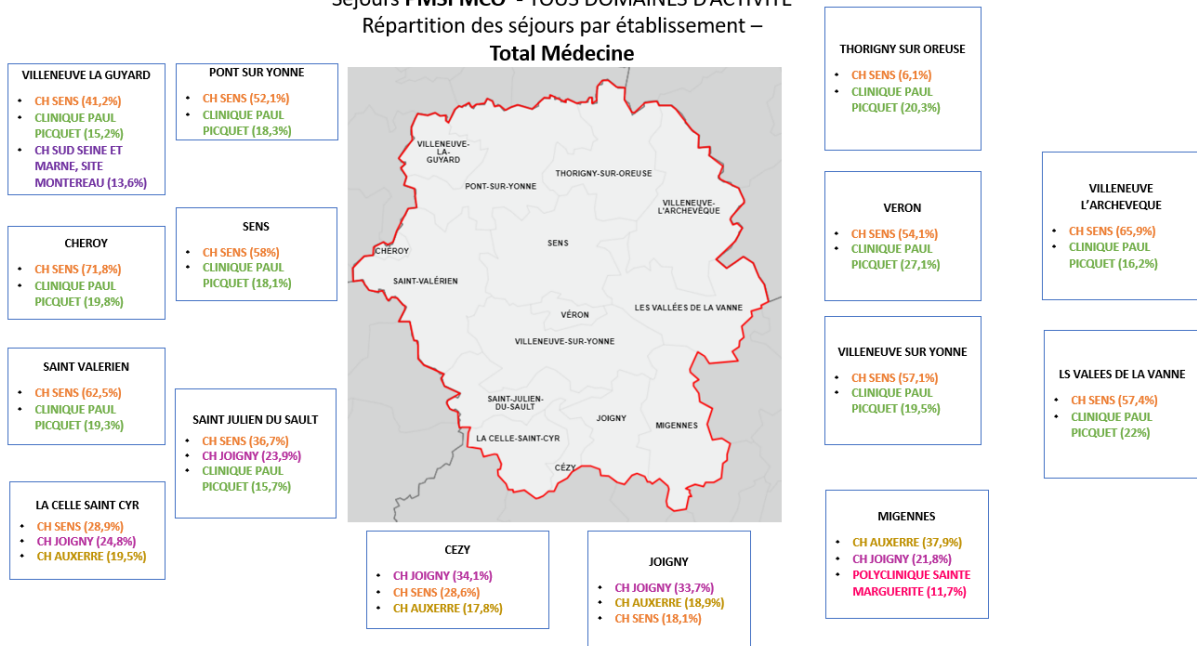
Annexes

Liste des communes du PETR Nord Yonne

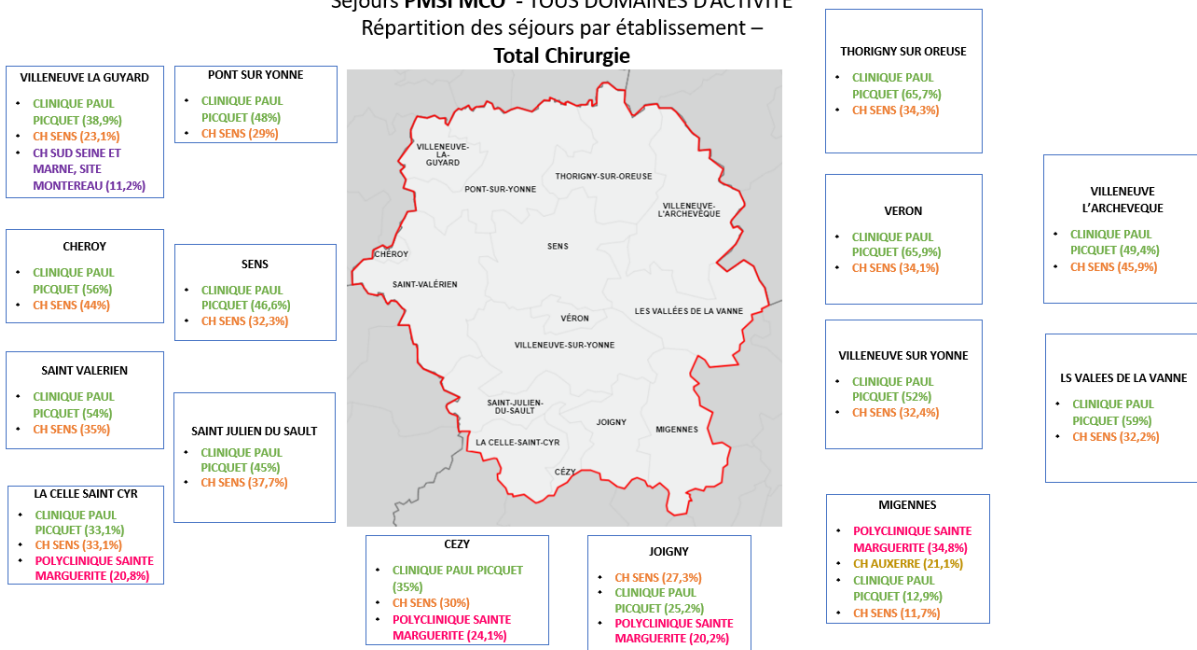
Arces-Dilo	Gisy-les-Nobles	Les Sièges
Armeau	Gron	Soucy
Bagneaux	Joigny	Subligny
La Belliole	Jouy	Les Vallées de la Vanne
Béon	Lailly	Thorigny-sur-Oreuse
Bœurs-en-Othe	Lixy	Vallery
Les Bordes	Looze	Vaudeurs
Brannay	Maillot	Vaumort
Brion	Malay-le-Grand	Verlin
Bussy-en-Othe	Malay-le-Petit	Vernoy
Bussy-le-Repos	Marsangy	Véron
La Celle-Saint-Cyr	Michery	Villeblevin
Cérilly	Molinons	Villebougis
Cerisiers	Montacher-Villegardin	Villechétive
Cézy	Nailly	Villecien
Champigny	Noé	Villemanoché
Champlay	Pailly	Villenavotte
Chamvres	Paron	Villeneuve-la-Dondagre
La Chapelle-sur-Oreuse	Paroy-sur-Tholon	Villeneuve-la-Guyard
Chaumont	Passy	Villeneuve-l'Archevêque
Chaumot	Piffonds	Villeneuve-sur-Yonne
Chéroy	Plessis-Saint-Jean	Villeperrot
Les Clérimois	Pont-sur-Vanne	Villeroys
Collemiers	Pont-sur-Yonne	Villethierry
Compigny	La Postolle	Villevallier
Cornant	Précy-sur-Vrin	Perceneige
Coulours	Rosoy	Villiers-Louis
Courgenay	Rousson	Vinneuf
Courlon-sur-Yonne	Saint-Agnan	Voisines
Courtain	Saint-Aubin-sur-Yonne	
Courtois-sur-Yonne	Saint-Clément	
Cudot	Saint-Denis-lès-Sens	
Cuy	Saint-Julien-du-Sault	
Dixmont	Saint-Martin-d'Ordon	
Dollot	Saint-Martin-du-Tertre	
Domats	Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes	
Égriselles-le-Bocage	Saint-Sérotin	
Étigny	Saint-Valérien	
Évry	Saligny	
Flacy	Savigny-sur-Clairis	
Foissy-sur-Vanne	Sens	
Fontaine-la-Gaillarde	Sépeaux-Saint Romain	
Fouchères	Serbonnes	
Fournaudin	Sergines	

Présentation détaillée des recours en 2021 aux établissements de santé des habitants du territoire du PETR Nord Yonne

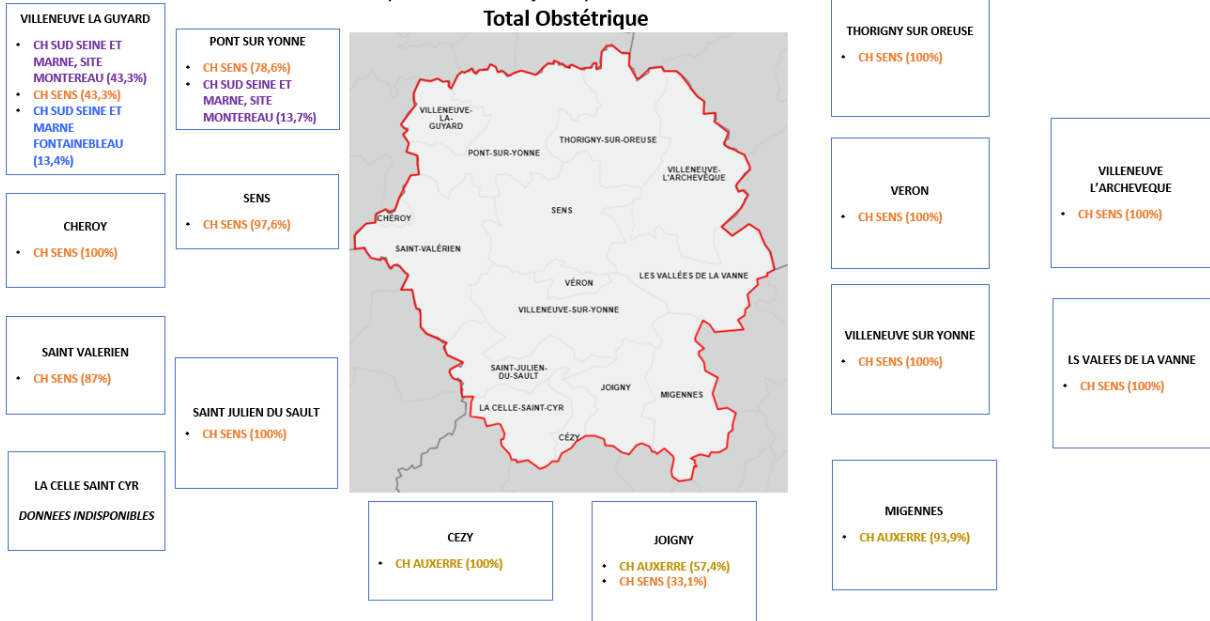
Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE Répartition des séjours par établissement – Total Médecine



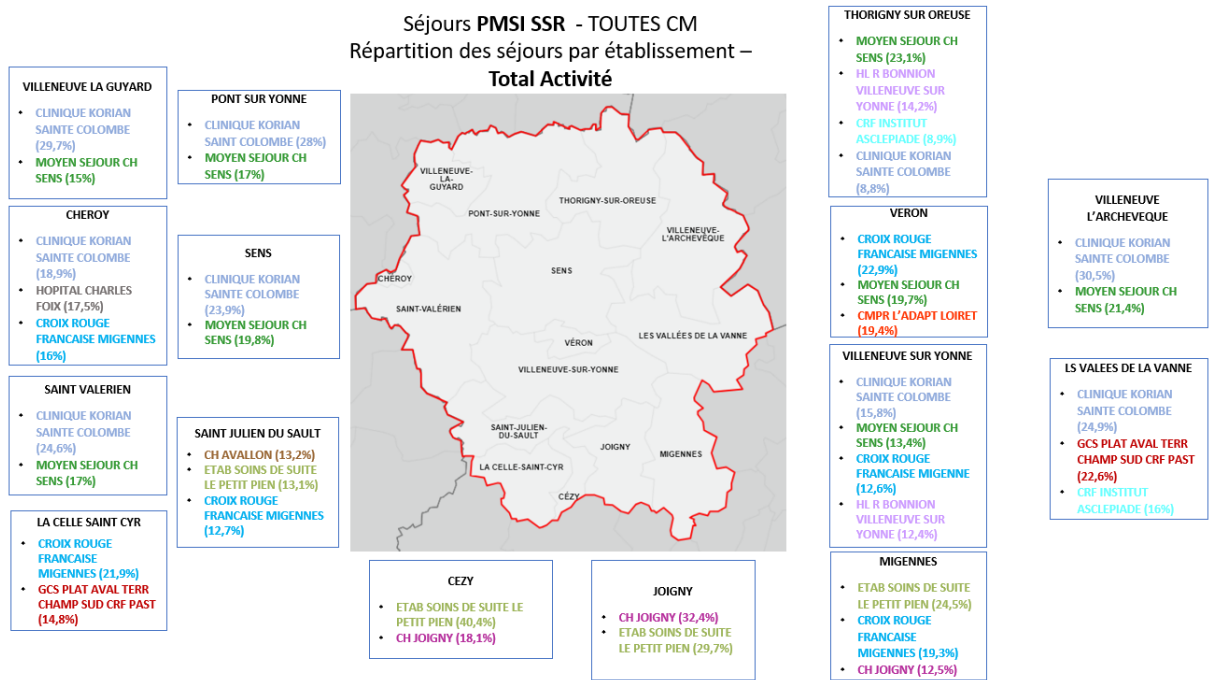
Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE Répartition des séjours par établissement – Total Chirurgie



Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE
Répartition des séjours par établissement –
Total Obstétrique



Séjours PMSI SSR - TOUTES CM
Répartition des séjours par établissement –
Total Activité



Séjours PMSI PSYCHIATRIE - TOTAL
Répartition des séjours par établissement –
Total activité temps plein

